

**Des racines et des ailes: Mobilité et appartenance dans les  
communautés francophones en milieu minoritaire au Canada**

**Danielle Migeon**

Thèse soumise à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences  
du programme de maîtrise ès arts en géographie

Département de Géographie  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

© Danielle Migeon, Ottawa, Canada, 2015

## **Résumé**

Les effets de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement au sein des communautés francophones en situation minoritaire au Canada sont examinés grâce aux données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle. Ces phénomènes sont étudiés dans le contexte des communautés dans lesquelles habitent ces individus franco-mobiles en s'attardant à l'effet du milieu défini en fonction de la proportion de francophones vivant dans la municipalité. Ces données sont analysées à travers une série de tableaux croisés. Les analyses révèlent que l'incidence de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement est moins grande que postulée. Toutefois, elle a des conséquences plus importantes au niveau de l'engagement que de l'appartenance. Le milieu tempère puisque les effets de la mobilité diffèrent de façon notable, selon le type de communauté. C'est dans les milieux où les francophones représentent moins de 10% de la population que s'observe l'influence la plus marquée de la mobilité.

**Mots clés :** Mobilité ; Migration ; Appartenance ; Engagement ; Communautés francophones en situation minoritaire ; Effet de milieu

## **Abstract**

The effects of mobility on belonging and engagement in Francophone minority communities in Canada are examined based on data from the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities. These processes were studied in the context of the communities in which these mobile individuals live, focusing on the « effet de milieu », defined according to the proportion of Francophones living in the municipality. Data was analyzed through a series of crosstabs. Analyses reveal the impact of mobility on belonging and engagement to be much smaller than was hypothesized. Nevertheless, mobility has a greater influence on engagement. The type of community moderates the effects of mobility, which leads to notable differences. It is in communities where Francophones represent less than 10% of the population that the most marked influence of mobility is observed.

**Keywords:** Mobility; Migration; Belonging; Engagement; Francophone minority communities ; Effet de milieu

## **Dédicace**

À tous les Mobiles qui m'ont précédée – vous m'avez offert un enracinement dans deux langues et deux cultures, ce qui m'a permis de voir le monde avec une ouverture d'esprit. À tous les Mobiles qui me suivront, vous êtes ma source d'inspiration. Votre contribution au monde de demain me donne des ailes et me permet de rêver.

## **Remerciements**

À Anne Gilbert, ma directrice de thèse, pour ses judicieux conseils aux niveaux académique et personnel, le partage de ses connaissances et les innombrables services qui m'ont rendue la vie plus facile pendant ce parcours. Je la remercie de s'être autant investie en moi et en ma recherche.

L'appui et la rétroaction des membres de mon jury m'ont été d'une valeur inestimable. Luisa Veronis m'a orienté au sein de la littérature géographique et m'a aidée à mieux cerner l'objet de mon étude. Brian Ray m'a porté conseil sur la méthodologie de ma thèse. Son soutien technique et théorique m'a redonné confiance en moi.

Dans l'interprétation des données de l'Enquête, Mathieu Charron et Jean-Pierre Corbeil m'ont été indispensables.

À l'équipe du CRCCF et en particulier à Monique Parisien-Légaré un grand merci pour leur soutien financier et technique.

Un grand merci au personnel administratif du Département de géographie, de la Faculté de Arts et de la FÉSP notamment Philippe Villeneuve, Chantal Arcand et Natalie Maras.

J'aimerais remercier les pourvoyeurs de fonds qui ont contribué à ma recherche. D'abord, le CRCCF, le CIRCEM et le Collège des Chaires sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa qui m'ont octroyée la Bourse de recherche sur les francophonies canadienne et nord-américaine. La CEFAN de l'Université Laval qui m'a octroyée la Bourse de recherche du Conseil de la vie française en Amérique. Ainsi que la Bourse d'études supérieures de l'Ontario par l'entremise du gouvernement de l'Ontario et l'Université d'Ottawa.

À mes amies du département de géographie, Stéphanie et Rosalie, merci pour vos conseils, pour votre encouragement et de l'aperçu d'une nouvelle facette de la francophonie. J'espère que ce portrait de la mobilité francophone vous rendra justice, vous qui êtes franco-mobiles.

À mon père, Hubert, qui m'a légué son amour de la langue et de la culture françaises et à ma mère, Pamela, qui m'a donné le désir de transmettre cet héritage aux générations futures. Merci pour tout votre soutien. Je tiens à remercier mes grands-parents maternels – Sylva Therrien qui de par sa force tranquille m'inspire à me surpasser et Madeleine Therrien qui m'a toujours dit que je pouvais accomplir tout ce dont je rêvais. À ma grand-mère paternelle Jeanne Migeon dont l'ouverture d'esprit et l'amour du voyage animent cette discussion – loin des yeux ne veut pas dire loin du cœur.

Je n'aurais pas pu compléter cette thèse sans l'appui de mon copain Kyle. Son soutien technique et moral m'a été indispensable et j'en suis bien consciente. Bien que j'aie mis sa patience à l'épreuve à bien des occasions, il n'a pas arrêté de croire en moi.

À tous ceux et celles qui m'ont aidée et appuyée au cours de ce parcours, un grand merci. Cette thèse est aussi pour vous.

## **Préface**

Cette thèse suit le format thèse sous forme d'article et comprend trois chapitres. Le Chapitre 1 fournit une introduction au sujet en présentant les objectifs de la recherche, en guise de contexte elle résume les principaux enjeux émanant de la francophonie canadienne, propose une revue de littérature sur la mobilité et ses effets sur l'appartenance, en plus de porter un regard sur les effets de la mobilité sur l'appartenance dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Par la suite elle livre une description de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles (l'Enquête) comme étude de cas, ainsi que de donner un aperçu de ses principaux éléments méthodologiques. Le Chapitre 2 comporte le manuscrit d'un article préparé pour soumission à la revue Recherches Sociographiques. Le Chapitre 3 offre une synthèse des résultats notables de la recherche, présente ses atouts et ses limites, note la portée de l'étude et suggère des pistes de recherche future. En annexe, l'on retrouve les questions de l'Enquête analysées et référencées dans le texte, ainsi que l'organigramme de la variable « Groupes de mobilité ».

La candidate est la seule et unique auteure du manuscrit et en cette capacité elle assume la responsabilité pour la conceptualisation et l'exécution de projet de recherche, ainsi que pour l'écriture des ébauches du manuscrit.

## Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract .....	ii
Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Préface .....	v
Table des matières .....	ix
Liste des figures .....	ix
Liste des tableaux .....	x
Liste des abréviations, sigles et acronymes .....	xi
Chapitre1 - Contexte de la recherche .....	1
1.1 Introduction .....	1
1.2 Objectifs de recherche .....	3
1.3 Organisation de la thèse .....	5
1.4 Francophonie d’aujourd’hui – Ses grands enjeux .....	6
1.4.1 Introduction.....	6
1.4.2 L’avenir du français .....	7
1.4.3 Identités et appartenances.....	10
1.4.4 Faire société .....	14
1.4.5 Vitalité communautaire.....	19
1.4.6 Régions.....	20
1.4.7 Mobilité et immigration.....	26
1.5 Revue de littérature - La mobilité : ses enjeux et ses effets .....	29
Géographie et mobilité .....	29
Opposition binaire .....	30
Échelles géographiques.....	32
Enjeux politiques de la mobilité .....	35
1.6 La mobilité et ses effets sur l’appartenance .....	37
1.6.1 Minorités francophones, mobilité et appartenance .....	39
1.7 Méthodologie et analyse .....	41
1.7.1 Introduction.....	41
1.7.2 L’Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comme étude de cas .....	42
1.7.3 Format des données .....	43
1.7.4 Mon parcours et mes défis .....	44
1.7.5 Cheminement valide et non-réponses .....	44
1.7.6 Pondération et arrondissements .....	45
1.7.7 Les groupes en fonction de la mobilité.....	46
1.7.8 Création de la variable « Groupes de mobilité ».....	48
1.7.9 L’espace francophone.....	50

1.7.10 Autres variables explicatives.....	51
Variables géographiques .....	51
Variables démographiques et socio-économiques.....	51
Variables linguistiques .....	54
Variables sociales .....	56
Variables liées à l'appartenance « sentie et vécue ».....	58
Variables liées à l'engagement.....	60
1.7.11 Analyse.....	62
<b>Chapitre 2 - Des racines et des ailes: Mobilité et appartenance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada .....</b>	<b>64</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>64</b>
La mobilité de la francophonie minoritaire au Canada: éléments de contexte .....	67
<b>REVUE DE LITTÉRATURE .....</b>	<b>73</b>
Géographie et mobilité .....	73
La mobilité et ses effets sur l'appartenance .....	75
Minorités francophones, mobilité et appartenance .....	77
<b>DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>79</b>
Groupes en fonction de la mobilité.....	80
Types de milieux.....	81
<b>Les groupes et leurs particularités.....</b>	<b>84</b>
Caractéristiques géographiques .....	84
Caractéristiques démographiques et socio-économiques.....	86
Caractéristiques linguistiques.....	88
Caractéristiques sociales .....	89
<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>90</b>
<b>Appartenance : Francophonie « sentie et vécue » .....</b>	<b>90</b>
L'appartenance .....	91
L'importance du français au quotidien .....	92
La langue utilisée lors de l'écoute de la radio et de la lecture de journaux.....	93
L'importance de travailler au développement de la communauté francophone .....	94
<b>Engagement : La francophonie et l'implication communautaire .....</b>	<b>95</b>
L'usage du français au quotidien – comparaison entre aujourd'hui et il y a cinq ans ....	95
La connaissance d'organismes francophones.....	96
L'implication dans la promotion de la communauté francophone .....	97
La présence du français dans les derniers dix ans.....	98
La vitalité communautaire.....	99
<b>SYNTHÈSE ET DISCUSSION: Hors des régions traditionnelles – point de salut ? .....</b>	<b>100</b>
La mobilité.....	100
Effets du type de migration.....	101
Effet de milieu .....	102
« Effet Québec » .....	103
Le rôle intégrateur de l'école .....	104
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>106</b>

<b>ANNEXE A : TABLEAUX ANALYTIQUES .....</b>	<b>109</b>
<b>ANNEXE B : NOMBRES DE RÉPONDANTS.....</b>	<b>115</b>
<b>Chapitre 3 : SYNTHÈSE ET CONCLUSION.....</b>	<b>122</b>
<b>3.1 Introduction.....</b>	<b>122</b>
<b>3.2 Résultats notables .....</b>	<b>122</b>
<b>3.3 Atouts et limites méthodologiques.....</b>	<b>126</b>
<b>3.4 Portée de la recherche .....</b>	<b>130</b>
<b>3.5 Possibilités de recherche future.....</b>	<b>133</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>138</b>
<b>Annexe 1 Questions de l'Enquête retenues (version française).....</b>	<b>153</b>
<b>Annexe 2 Questions de l'Enquête retenues (version anglaise) .....</b>	<b>164</b>
<b>Annexe 3 Questions de l'Enquête référencées (version française) .....</b>	<b>165</b>
<b>Annexe 4 Question de l'Enquête référencée (version anglaise) .....</b>	<b>167</b>
<b>Annexe 5 Organigramme de la variable : « Groupes de mobilité » .....</b>	<b>168</b>
<b>Annexe 6 Catégorisation des groupes de mobilité .....</b>	<b>169</b>

## Liste des figures

Figure 1. Grands enjeux de la francophonie minoritaire canadienne .....	7
Figure 2. Mobilité 5 ans auparavant selon la langue maternelle au Canada .....	68
Figure 3. Mobilité francophone 5 ans auparavant en fonction de l'âge .....	71

## Liste des tableaux

<b>ANNEXE A : TABLEAUX ANALYTIQUES .....</b>	<b>109</b>
<b>Tableau 1 Statut de mobilité en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>109</b>
<b>Tableau 2 .....</b>	<b>109</b>
<b>Caractéristiques géographiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>109</b>
<b>Tableau 3 .....</b>	<b>110</b>
<b>Caractéristiques démographiques et socio-économiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>110</b>
<b>Tableau 4 .....</b>	<b>111</b>
<b>Caractéristiques linguistiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>111</b>
<b>Tableau 5 .....</b>	<b>112</b>
<b>Caractéristiques sociales des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>112</b>
<b>Tableau 6 .....</b>	<b>113</b>
<b>Appartenance « sentie et vécue » en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones .....</b>	<b>113</b>
<b>Tableau 7 .....</b>	<b>114</b>
<b>Engagement en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones .....</b>	<b>114</b>
<b>ANNEXE B : NOMBRES DE RÉPONDANTS .....</b>	<b>115</b>
<b>Tableau 8 Nombre de répondants - Statut de mobilité en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>115</b>
<b>Tableau 9 Nombre de répondants - Caractéristiques géographiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>116</b>
<b>Tableau 10 Nombre de répondants - Caractéristiques démographiques et socio-économiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>117</b>
<b>Tableau 11 Nombre de répondants - Caractéristiques linguistiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>118</b>
<b>Tableau 12 Nombre de répondants - Caractéristiques sociales des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité .....</b>	<b>119</b>
<b>Tableau 13 .....</b>	<b>120</b>
<b>Nombre de répondants - Appartenance « sentie et vécue » en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones .....</b>	<b>120</b>
<b>Tableau 14 .....</b>	<b>121</b>
<b>Nombre de répondants - Engagement en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones .....</b>	<b>121</b>

## Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACF	Assemblée communautaire fransaskoise
CÉSOC	Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton
CFA	Centre de la francophonie des Amériques
CFSM	Communautés francophones en situation minoritaire
CNP-S	Classification nationale des professions – Statistiques 2006
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
EVMLO	Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle
Enquête	Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle
FCFA	Fédérations des communautés francophones et acadiennes du Canada
FMGD	Fichier de microdonnées à grande diffusion
ITAO	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur
PAL	Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française
PALC	Politique d'aménagement linguistique et culturel
PLOP	Première langue officielle parlée
RDÉE	Réseau national de développement économique francophone et acadien
RÉFO	Regroupement étudiant franco-ontarien
RIF	Réseaux en immigration francophone
SDR	Subdivision de recensement
TLM	Toujours Les Mêmes

## **Chapitre1 - Contexte de la recherche**

### **1.1 Introduction**

Née en Colombie-Britannique et vivant depuis plusieurs années en Ontario, je fais partie d'une longue lignée de francophones mobiles dont les patronymes parsèment aujourd'hui le continent nord-américain. Certains, comme moi, ont migré au sein de notre pays, tandis que d'autres ont effectué une migration internationale afin de s'installer au Canada. Ces trajectoires individuelles et familiales plus contemporaines s'inscrivent dans la continuité de la mobilité historique des migrations canadiennes-françaises et acadiennes sur tout le continent nord-américain depuis l'époque de la colonisation (Frenette, Rivard et St- Hilaire, 2012a).

La mobilité francophone au Canada remonte à l'époque de la traite des fourrures, alors que les voyageurs canadiens-français sillonnaient le continent nord-américain. Bien que l'Église catholique rêvait de par l'entremise de la paroisse de créer un peuple enraciné, de nombreux Canadiens français étaient incapables d'ignorer leur identité mobile (Morissonneau, 1979). C'est en grands nombres qu'ils ont quitté le berceau de la francophonie au Québec pour tenter leur chance ailleurs. Entre 1840 et 1930, lors de la période que nous surnommons la « grande saignée », 900 000 francophones quittèrent le Québec pour les États-Unis, notamment la Nouvelle-Angleterre (Roby et Frenette, 2012). Ils n'étaient pas les seuls - au cours de cette même période, 200 000 partirent exploiter les ressources naturelles de l'Ontario (Dupuis, 2014). Au début des années 1930, il y avait

plus de 175 000 francophones dans les trois provinces des Prairies (Lalonde, 1979). Christian Morissonneau (1979) s'appuie sur ces faits pour argumenter que la mobilité constitue depuis le début de la colonisation l'un des traits fondamentaux de l'identité québécoise. Frenette, Rivard et St-Hilaire (2012a) soutiennent qu'il devient de plus en plus évident lors des grandes migrations de Canadiens français de 1860-1920 que « la mobilité géographique constitue un élément de leur identité » (p. 110).

La mobilité francophone d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de l'ancienne, tout en sillonnant de nouveaux parcours (Heller, Bell, Daveluy, Noël et McLaughlin, 2014). Aujourd'hui, la technologie rend plus accessibles que jamais la mobilité et la migration. Au gré de la mondialisation, la compression spatio-temporelle raccourcit les distances entre les lieux (Harvey, 1990). L'espace devient réseau, les technologies de communication permettant aux migrants de maintenir des liens avec leur milieu d'origine, actes presque impossibles autrefois (Diminescu, 2002). Dans un pays immense comme le Canada, la mobilité interne se présente comme un choix viable pour de plus en plus de Franco-Canadiens.

Quelles sont les conséquences d'une mobilité accrue ? Robert Putnam (2000) observe qu'aux États-Unis, le capital social y compris l'engagement décline. Il remarque qu'avec l'avènement des espaces mobiles (« spaces of mobility »), la vie communautaire a souffert, car l'individu passe plus de temps seul. Sans volonté de vivre ensemble et de faire société, la communauté se dilue et avec elle, le désir d'y appartenir (Bernard, 1990).

Comment cela se joue-t-il dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) ? La mobilité accrue contribue-t-elle à la baisse de l'appartenance envers la francophonie et de l'engagement communautaire ?

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle<sup>1</sup> (dorénavant l'Enquête), une enquête post-censitaire de Statistique Canada effectuée en 2006, permet d'offrir des réponses à ces questions. En se penchant sur leur mobilité, leur appartenance identitaire, leur engagement, leurs pratiques linguistiques et la vitalité communautaire, elle offre un regard inégalé sur la vie quotidienne des milliers de francophones en situation minoritaire.

## **1.2 Objectifs de recherche**

Dans leur texte sur la mobilité et les minorités, Anne Gilbert, Nicole Gallant et Huhua Cao (2014) se servent des données de l'Enquête afin de démontrer que les francophones en situation minoritaire sont encore marqués par le besoin de bouger – que ce soit à l'échelle internationale, interprovinciale ou entre localités. Les migrations temporaires et les changements de cadre de vie sont aussi courants. Ces auteurs suggèrent de nombreuses pistes quant aux conséquences de ces mobilités : connaissant moins bien leurs milieux d'accueil, les mobiles risqueraient de fréquenter moins souvent l'espace minoritaire. Comme ils s'intègrent moins à cette communauté, et ne sentent pas forcément un sentiment d'appartenance envers les institutions de la minorité, ils s'orienteraient davantage vers celles de la majorité. Les trajectoires géographiques des

---

<sup>1</sup> On y réfère souvent par l'acronyme EVMLO.

mobiles seront un facteur important servant à les démarquer. Pour ceux qui sont issus de milieux majoritairement francophones, ils ont grandi au sein d'institutions francophones et sont conscients de leur pouvoir mobilisateur. (Gilbert et al., 2014).

C'est dans le but d'apporter des réponses à ces questionnements que cette recherche examine les effets de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement au sein des communautés francophones en situation minoritaire au Canada grâce aux données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (l'Enquête). Elle vise à mesurer comment la mobilité influence l'appartenance subjective des francophones, ainsi que leur engagement envers la francophonie. Elle étudie ces phénomènes dans le contexte des communautés dans lesquelles habitent ces individus franco-mobiles<sup>2</sup> en s'attardant à l'effet du milieu défini en fonction de la proportion de francophones vivant dans la municipalité. En lien avec la mobilité et le milieu, cette étude analyse le rôle des caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques, linguistiques et sociales des répondants, afin de dresser un profil des franco-mobiles et de leurs concitoyens Établis. Ce profil des répondants, en lien avec l'appartenance, permettra de voir à quel point la mobilité contribue à la diversité au sein des CMSF et si la mobilité participe à la formation de modalités d'appartenance particulières. Les données sont analysées à travers une série de tableaux croisés qui illustrent l'impact de la mobilité et du milieu sur l'appartenance et l'engagement dans les communautés francophones en milieu minoritaire.

---

<sup>2</sup> Terme utilisé par Heller, Bell, Daveluy, Noël, et McLaughlin (2014) pour désigner tous les francophones qui bougent.

L'étude a comme buts : 1) de porter un regard sur les mobilités francophones – en particulier les formes de mobilité plus effacées en contexte mondialisé – la mobilité interprovinciale et la mobilité infraprovinciale qui ont souvent été négligées au profit de l'immigration internationale 2) d'établir les effets de la mobilité sur le sentiment d'appartenance envers la communauté francophone 3) de déterminer les effets de la mobilité sur l'engagement au sein de la communauté francophone 4) d'évaluer le rôle du milieu quant aux enjeux de mobilité, d'appartenance et d'engagement 5) d'identifier si au sein de la diversité francophone à laquelle contribue la mobilité il y a, selon que l'on soit mobile ou non, différentes façons d'appartenir à la communauté.

### **1.3 Organisation de la thèse**

La thèse comprend trois chapitres. Le Chapitre 1 fournit une introduction au sujet de la thèse. Il propose d'abord certains éléments de contexte, et présente les principaux enjeux auxquels fait face la francophonie canadienne (Section 1.4). Il passe en revue la littérature pertinente concernant la mobilité francophone et ses effets (Section 1.5 et 1.6). Ce chapitre précise aussi la méthodologie et les étapes de l'analyse des données, dont il rappelle les principaux défis (Section 1.7). La section méthodologique décrit aussi en détail la base de données, l'Enquête de la vitalité des minorités de langue officielle.

Le Chapitre 2 comporte le manuscrit d'un article préparé pour soumission à la revue *Recherches Sociographiques*.

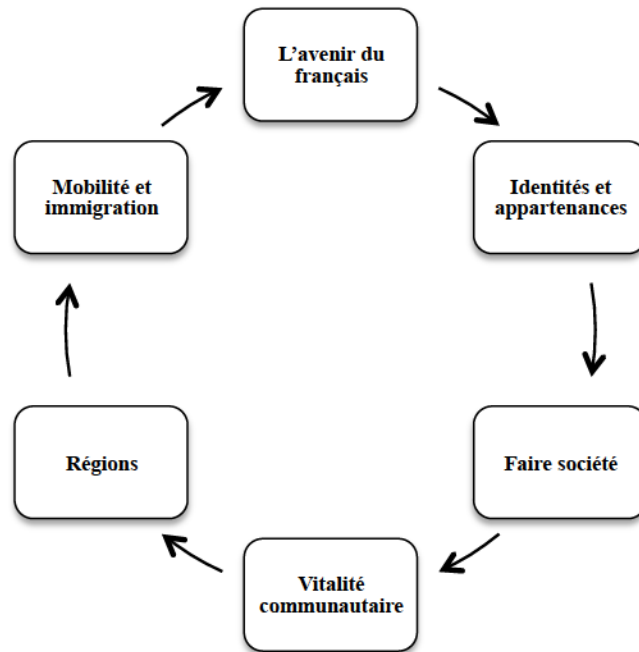
Le Chapitre 3 offre une synthèse des résultats notables de la recherche (Section 3.2), présente ses atouts et ses limites (Section 3.3), note la portée de l'étude (Section 3.4) et suggère des pistes de recherche future (Section 3.5).

En annexe, l'on retrouve les questions de l'Enquête analysées et référencées dans le texte, ainsi que l'organigramme de la variable « Degré de mobilité ».

## **1.4 Francophonie d'aujourd'hui – Ses grands enjeux**

### 1.4.1 Introduction

Afin de mieux situer ma recherche sur la mobilité interne francophone en situation minoritaire, je vais faire une brève synthèse des principaux enjeux en francophonie minoritaire. Ces enjeux sont représentés à la figure 1. Il s'agit d'une recension de thèmes récurrents effectuée à partir de sources diverses sur la francophonie, dont la littérature universitaire et gouvernementale (notamment Gilbert, 2010 ; Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004 ; Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2014 ; O'Keefe, 2001 ; Johnson et Doucet, 2006 ; Thériault, Gilbert et Cardinal, 2008). J'ai aussi tenu compte de la littérature et des discours provenant d'acteurs communautaires tels le Centre de la francophonie des Amériques (2015a), l'Assemblée communautaire fransaskoise [ACF] (2014) et le Regroupement étudiant franco-ontarien [RÉFO] (s.d.). Ce survol des principaux enjeux de la francophonie d'aujourd'hui permettra de mieux de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit la mobilité interne des francophones en milieu minoritaire.



*Figure 1. Grands enjeux de la francophonie minoritaire canadienne*

#### 1.4.2 L'avenir du français

La Commission nationale d'étude sur l'assimilation de la Fédération des jeunes Canadiens-français révèle au début des années 1990 que parmi les jeunes de langue maternelle française en milieu minoritaire, environ 30% n'ont plus le français comme langue de communication à l'âge adulte (Bernard, 1990). De plus, elle fait remarquer que les mariages exogames ou mixtes augmentent partout au pays, surtout dans les milieux où les concentrations de francophones sont les plus faibles. Il s'agit d'un phénomène à surveiller, dira-t-elle, car on peut prévoir que 80% des enfants issus de familles exogames deviendront anglophones une fois rendus à l'âge adulte (Bernard, 1990).

De tels taux d'assimilation et d'exogamie ont aussi été dénoncés par des universitaires tels Roger Bernard (1998) et Charles Castonguay (1999, 2002, 2003). L'avenir de la francophonie canadienne est perçu de façon plutôt pessimiste et ce négativisme domine le discours des minorités. faisant obstacle à leur développement.

D'autres, notamment d'ardents souverainistes québécois soutiennent qu'hors du Québec point de salut et ils voient en le territoire québécois l'unique représentant légitime des revendications francophones en Amérique (Cardinal, 1995). Parmi les exemples notables de cette façon de penser, Michael O'Keefe (2001) rappelle la fois où René Lévesque a qualifié les francophones en situation minoritaire de « dead ducks », et celle où l'écrivain Yves Beauchemin a dit qu'ils étaient « des cadavres encore chauds ». De tels discours sombres ne proviennent pas que de l'extérieur, ils sont aussi alimentés, voir fomentés par la minorité. Plutôt que de mettre l'accent sur les nombreux acquis des dernières années— notamment le réseau institutionnel et les droits linguistiques – l'on continue souvent de se plonger dans le misérabilisme ce qui n'avance en rien les causes de la minorité (Cardinal, 1995; O'Keefe, 2001).

Suite à la publication des résultats de Visions d'avenir, Gaétan Gervais (1994) présente un plaidoyer passionné quant à l'avenir de la francophonie minoritaire :

C'est avoir une courte vue des choses que de condamner à la disparition, à la mort culturelle, un million de personnes de culture française vivant à l'extérieur du Québec. Il existe un très grand nombre d'associations de jeunes ou d'adultes qui se comportent en sentinelles et luttent pour conserver leur culture, chez eux, partout à travers le Canada. En des milliers

d'endroits, comme des phares allumés sur tout le pays, des communautés françaises marquent les lieux où s'épanouit la culture française. Ces communautés savent mieux que quiconque ce qu'il en coûte pour rester français et comme, en cette matière, elles ne donnent pas de leçon, il serait bien importun de prétendre leur en donner. Il est facile de condamner, statistiques en main, des communautés entières à la disparition culturelle, mais il est difficile de le faire quand on a vu, en chair et en os, les personnes qui connaissent quotidiennement les difficultés de continuer à vivre en français. Elles travaillent dans des conditions culturelles souvent héroïques, mais jamais avec le sentiment du désespoir. Ce ne sont pas des «cadavres encore chauds». Personne n'a le droit de décider pour elles que le combat est terminé. Après deux siècles, qui peut dire que le temps est venu de tout abandonner et de se replier sur le carré québécois? (p. 168)

Gervais n'est pas le seul à se démarquer des diagnostics sombres réalisés à partir de statistiques quant à l'assimilation linguistique et l'exogamie chez les francophones en situation minoritaire. D'autres comme André Langlois (2000, 2002) et François Paré (2003) offrent une vision alternative de la francophonie plus optimiste dans laquelle s'insère ma thèse. Langlois, un géographe quantitatif, démontre que les milieux urbains ne sont pas tous des « machines à assimiler », l'avenir des nombreux francophones qui vivent en ville n'étant pas voué à l'anglicisation (2000, p. 211). Dans *La distance habitée*, Paré (2003) explore plusieurs caractéristiques des littératures de l'exiguïté : l'accommodement, la créolisation, l'itinérance et la diaspora. Il démontre la force

créatrice de ces œuvres littéraires, ainsi que leur contribution à la vitalité communautaire (Leclerc, 2004/2005). Restant optimiste, Paré affirme que « la régénération de la culture minoritaire viendra d'une sollicitation renouvelée des voix les plus vulnérables dans la société dominante et des pratiques implicites et explicites de l'itinérance, celles même qui assurent l'ouverture sur la différence et la transfiguration » (tel que cité dans Leclerc, 2004/2005, p. 89).

Au croisement des secteurs universitaires et communautaires, Dominique Sarny et Peter Dorrington de l'Institut français de l'Université de Régina ré-envisagent la francophonie en valorisant sa précarité (Trottier, & Sarny et Dorrington, 2007, p.9). Sarny met l'accent sur l'importance de « lutter contre le défaitisme ambiant » et se voit « charg[é] de sortir notre communauté de son pessimisme. Il faut agir, pas réagir, de façon vive et dynamique” (Trottier, & Sarny et Dorrington, 2007, p.9-10).

### **1.4.3 Identités et appartenances**

Les jeunes francophones d'aujourd'hui sont de plus en plus bilingues et sont nombreux à ressentir une appartenance envers deux langues et deux cultures, développant ainsi une identité bilingue. Pour certains ténors de la francophonie, l'hybridité, l'ambivalence et le bilinguisme identitaire sont inquiétantes, car ils y voient un autre signe d'assimilation (Bernard, 1998; Castonguay, 1999). Pour d'autres, ces identités bilingues n'indiquent pas pour autant un rejet de la francophonie et n'excluent pas une appartenance forte à la communauté francophone (Gilbert et Lefebvre, 2008 ; Lefebvre, 2006). Ce va-et-vient identitaire permettrait aux jeunes de mieux concilier leurs différents héritages, ainsi que

les différents milieux à travers lesquels ils évoluent au quotidien (Dallaire et Roma, 2003; Guérin-Lajoie, 2006 ; Heller, 1984).

Il n'y a pas dans la perception des jeunes, de rupture fondamentale ou d'antinomie entre les divers groupes identitaires : « Canadien », « Canadien français », « Franco-Manitobain ». Tout se passe comme si ces étiquettes se chevauchaient et constituaient chacune une facette différente d'une subjectivité que les jeunes considèrent complexe et difficilement réductible à une seule catégorie culturelle. (Lafontant, 2000, p. 65).

De nombreux travaux illustrent qu'il s'agit effectivement d'une réalité croissante pour plusieurs jeunes ayants droit francophones, dont environ les deux tiers grandissent dans des foyers exogames (Landry, Deveau et Allard, 2006). Si bien que plusieurs se demandent, qui fait partie de la communauté francophone ? Parmi les visions exclusives de l'identité francophone les plus extrêmes, l'on retrouve souvent la généalogie, l'ethnie ou l'enracinement comme critères d'exclusion. Les termes « pure laine » et « de souche » servent à exclure ceux qui viennent d'ailleurs, notamment les immigrants. La langue maternelle peut aussi servir de critère d'exclusion. L'on ne peut faire partie de la communauté francophone à moins d'avoir un parent francophone et d'avoir comme langue maternelle la langue de France Daigle ou de Daniel Poliquin. Ces visions de l'appartenance francophone s'opposent à des visions plus inclusives où le principal critère d'inclusion serait l'emploi de langue française au quotidien. Certains vont jusqu'à proposer que le simple fait de partager le désir de vivre en français, d'être « ami » de la francophonie, suffit.

Une définition inclusive du terme « francophone » permet d'inclure davantage d'individus au sein de la francophonie - des immigrants francophones, des francophiles, des « francophones de langue maternelle anglaise » et des francotropes. Dans les trois provinces les plus à l'Ouest, le nombre de « francophones de langue maternelle anglaise » dépasse de loin celui des francophones définis selon la langue maternelle. En Colombie-Britannique, la population de langue maternelle française se chiffre à 54 745, tandis que la population de langue maternelle anglaise ayant une connaissance du français se chiffre à 188 755 – un phénomène similaire pouvant être observé en Alberta et en Saskatchewan (Statistique Canada, 2014). Cette participation de francophones qui n'ont pas le français comme langue maternelle constitue une source de vitalité communautaire et de renouveau démographique. Ces individus parlent français et contribuent à la vitalité de leur communauté en s'y engageant souvent de façon active. Peter Dorrington qualifie l'exclusion de « francophones de langue maternelle anglaise » de « problème national »:

On n'encourage pas les anglophones à se considérer comme francophones. Trop souvent, les francophones accolent l'étiquette francophile aux anglophones bilingues, ce qui équivaut à dire francophone de seconde classe. Par ailleurs, un Congolais ou un Roumain qui parlent français sont appelés francophones alors que le français est pour eux aussi une deuxième langue. On maintient ainsi les anglophones à leur place (Trottier, & Sarny et Dorrington, 2007, p.2).

Quoiqu'il en soit, des initiatives sont prises un partout au pays pour susciter la participation de tous ces francophones au sein de la communauté et ainsi trouver un équilibre dynamique « entre l'ouverture à la différence et la protection d'une identité

distincte » (La Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise, 2008). La Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise (2008) a permis à la communauté de réfléchir à son avenir à la fois en termes démographiques et en termes d'inclusion et d'attraction des nouveaux arrivants et de redéfinir sa relation à la collectivité anglophone. Parmi les recommandations de la Commission, l'on retrouve celle « de privilégier [l]es liens avec les partenaires potentiels de la communauté fransaskoise : les Autochtones, les groupes ethnoculturels, les francophiles, etc. La communauté devrait aussi chercher à faciliter des espaces de dialogues et d'échanges avec d'autres cultures » (La Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise 2008, p.13). Par la suite, l'ACF adopta une définition inclusive de la fransaskoisie qui découle de la Commission :

En tant que fransaskoises et fransaskois [sic]: nous nous identifions à la francophonie en Saskatchewan, que ce soit par la naissance, par mariage, par adoption ou par identification. Nous contribuons à la vitalité de la langue française et à l'épanouissement et au développement de la communauté francophone de la Saskatchewan. Un Fransaskois est une personne attachée physiquement ou affectivement à la Saskatchewan, parlant le français et désirant s'identifier à sa communauté francophone (Assemblée communautaire fransaskoise, s.d.).

À La Cité (anciennement l'Institut français) de l'Université de Régina, l'on encourage les anglophones parlant le français à se considérer comme francophones et on les encourage ainsi à s'engager au sein de leur francophonie locale. L'appartenance communautaire

donne une raison aux anglophones de l'Ouest de continuer à parler français même si ce n'est peut-être pas avantageux au plan professionnel et encourager plus de personnes à s'engager au sein de la francophonie, en particulier les jeunes, permettant à la communauté francophone de continuer à se développer (Trottier, & Sarny et Dorrington, 2007).

Au Québec, le Centre de la francophonie des Amériques aide à former des réseaux entre les individus et les communautés de locuteurs du français partout à travers l'Amérique, peu importe leur niveau de compétence linguistique ou leur ethnicité. Les actions du Centre sont axées « sur le développement social des communautés francophones en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur l'apport des nombreux francophiles du continent » (Centre de la Francophonie des Amériques, 2015b, p.2). C'est dans cet esprit de collaboration qu'est né tout récemment le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique, une initiative effectuée en partenariat avec la ville de Québec (Centre de la Francophonie des Amériques, 2015c). Là où les citoyens, surtout les jeunes, participent davantage à la communauté francophone, il sera souvent plus facile de maintenir et d'établir de nouvelles institutions, car les résidents se mobiliseront pour les soutenir et s'y identifieront davantage.

#### **1.4.4 Faire société**

L'identité et l'appartenance sont centrales à de nombreuses revendications historiques et contemporaines des communautés francophones et acadiennes. Selon Joseph Yvon Thériault (2007), ces revendications identitaires ont en commun de s'appuyer sur le même désir de faire société et de ne pas vivre dans les marges laissant la majorité écrire

son histoire. Le désir de faire société recoupe aussi le besoin d'autonomie institutionnelle. Dans le cas des CFMS, cette autonomie institutionnelle n'a pu être réalisée que par l'entremise d'institutions non-étatiques notamment l'Église catholique et aujourd'hui par une panoplie d'organismes de la société civile. Thériault affirme que l'intention de faire société perdure dans les CFMS et ce malgré l'individualisme de l'ère moderne et l'éclatement du Canada français - deux phénomènes ayant des conséquences incontournables pour le paysage sociopolitique et les appartenances de ces francophones vivant en situation minoritaire.

Le projet sociétal de la francophonie minoritaire dépend de la reconnaissance de plusieurs paliers gouvernementaux. La mise en vigueur de nombreux projets de lois notamment la Loi sur les langues officielles (1969; 1988), la Charte canadienne des droits et libertés (1982) et Loi constitutionnelle de 1982 a cimenté les droits linguistiques des minorités à l'échelle nationale. Cependant les gouvernements n'agissent pas toujours dans le meilleur intérêt des CFMS. Dans de tels cas, des acteurs des CFMS intentent parfois des poursuites judiciaires – celles-ci permettant aux francophones de faire d'importants progrès (voir par exemple Lalonde c Commission de restructuration, 2001; Mahe c Alberta, 1990; R. c. Caron, 2008). Les luttes scolaires – les mieux connues des mobilisations francophones - se poursuivent d'ailleurs jusqu'à nos jours, la Cour suprême s'étant impliquée dans des causes scolaires franco-colombienne et franco-yukonnaise en 2015 (Association des parents de l'école Rose-des-vents c. Colombie-Britannique (Éducation), 2015; Commission scolaire francophone du Yukon, district scolaire #23 c. Yukon (Procureure générale), 2015).

Une composante importante de ce projet de faire société au Canada français, dépend de la complétude institutionnelle. La complétude institutionnelle, modèle développé à l'origine par Raymond Breton (1964), vise à doter la communauté minoritaire de ses propres institutions dans tous les secteurs afin qu'elle ne doive plus dépendre de la communauté majoritaire pour répondre à ses besoins. La complétude institutionnelle se matérialise dans une panoplie de domaines, allant des paroisses, aux services de soins de santé et aux caisses populaires (Aunger, 2010). Bien que toutes les institutions soient des ressources qui contribuent au développement de la communauté, l'école joue un rôle particulier, en fournissant un point de rassemblement pour la communauté. Diane Gérin-Lajoie (1993) explique le rôle unique des écoles au sein des communautés minoritaires :

L'école va donc au-delà du simple apprentissage formel ou même de la socialisation comme on l'entend dans le domaine de l'éducation. En tant que ressource culturelle, elle possède une dimension symbolique, c'est-à-dire, que ce qui est véhiculé à l'intérieur de l'école reflète les valeurs de la communauté qui utilise le service. Comme le décrit Normand Frenette « ainsi l'institution est un puissant rappel à tous, y compris la majorité, que la minorité existe et qu'elle a un avenir comme communauté »<sup>3</sup>. L'école, en tant qu'institution sociale, continue à assurer un certain degré de complétude institutionnelle. De plus en milieu minoritaire, les institutions jouent un rôle de premier plan dans le maintien de la langue et la transmission de la culture (p. 113).

---

<sup>3</sup> Frenette, N. (1988). Les besoins de l'éducation en situation minoritaire. La revue pédagogique du Conseil français de l'Alberta, 15, 11-20.

La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (PAL) a été rédigée afin « de mieux répondre, en contexte minoritaire, aux besoins spécifiques de la communauté de langue française de l'Ontario » (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004, p. 2). Elle vise à renforcer la complétude institutionnelle de la communauté franco-ontarienne et à lui offrir un avenir meilleur en créant « les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture françaises » (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004, p. 2)

La principale raison d'être de la PAL est de « contribuer au développement durable de la communauté scolaire de langue française de l'Ontario » (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004, p. 4). Cette contribution se fait par l'entremise d'interventions telles que promouvoir l'usage du français ; contrer l'impact de l'assimilation grâce à des partenariats communautaires ; promouvoir la fierté de l'identité francophone et la participation des élèves au sein de la communauté francophonie ; et accroître les capacités des écoles et des conseils scolaires à contribuer au développement de la communauté francophone.

Les politiques d'aménagement linguistiques se penchent aussi sur la création d'un espace culturel francophone grâce aux partenariats école-famille-communauté (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004 ; Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2014). L'école permet un bon point d'ancrage dans la communauté, en particulier pour les nouveaux arrivants, enfants et comme parents. Dans de nombreux milieux, l'école est un centre scolaire et communautaire et il s'agit de la plaque tournante de la communauté francophone (Pilote, 1999). Ces espaces communautaires

francophones centrés sur l'école ont le but de créer un fort sentiment d'appartenance, venant toucher tous les membres de la communauté, y compris les parents.

Les écoles de la minorité sont accessibles dans la plupart des milieux – 83% des francophones avaient une école élémentaire dans leur communauté ; 65% une école secondaire (Aunger, 2010). Ce n'est qu'au niveau postsecondaire où l'accès à des institutions éducatives de langue française pose problème. En 2001, seulement 32% des francophones avaient accès à des cours universitaires en français dans leur municipalité (Aunger 2010). L'accès à l'éducation post-secondaire en français est la prochaine étape pour les francophones qui visent une complétude institutionnelle au sein du secteur éducatif – l'on peut penser par exemple au cas de l'Université de Moncton et de la communauté acadienne. Aujourd'hui en Ontario français, l'on assiste au renouvellement du débat sur le besoin de fonder une université franco-ontarienne, débat qui a eu lieu pour la première fois au cours des années 1970 (Kadio, 2015; Guindon, 1998 ; RÉFO, s.d.).

En 1999, le concept de la complétude institutionnelle a été particulièrement mis à l'épreuve devant les tribunaux. La cour divisionnaire de l'Ontario a reconnu que la survie de l'Ontario français dépendait de l'Hôpital Montfort – cette institution était vouée à la fermeture, mais la mobilisation communautaire et les témoignages d'experts quant au rôle de cette institution au sein de la communauté firent en sorte de changer son destin (Aunger, 2010). On a ainsi plaidé que les institutions de la minorité étaient plus que de simples fournisseurs de services, ce sont des milieux où les membres de la minorité peuvent s'exprimer dans leur langue et vivre leur culture. De plus, ces lieux leurs

permettent de s'affirmer dans l'espace public, et d'exprimer ainsi leur identité et leur sentiment d'appartenance en toute sécurité. La complétude institutionnelle est à la base même de l'épanouissement et à la vitalité de la communauté.

### **1.4.5 Vitalité communautaire**

C'est depuis la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles que les CFSM parlent d'épanouissement, de développement communautaire et de vitalité. Le gouvernement fédéral a alors fait de la vitalité des communautés minoritaires un objectif auquel il devrait dorénavant se consacrer.

Howard Giles, Richard Bourhis et David Taylor (1977) préconisèrent le recours au concept de vitalité ethnolinguistique afin de traduire cette vision. Leur modèle de la vitalité ethnolinguistique inclut le statut socioéconomique, la démographie socio-éthique et l'appui institutionnel. Landry et Allard (1999) s'inspirent de leur approche en définissant la vitalité ethnolinguistique en tant que « [...] les facteurs structureaux et sociologiques qui influencent la survie et le développement d'une minorité linguistique. Une forte vitalité ethnolinguistique assure que la communauté ethnolinguistique et culturelle demeurera une entité distincte et active, alors qu'une vitalité ethnolinguistique faible est associée à l'assimilation linguistique et culturelle » (p.403).

Anne Gilbert, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Aunger (2005) définissent le concept de vitalité communautaire en tant que l'interrelation de trois dimensions : l'individu, la communauté et l'environnement. Comme le note Anne Gilbert (2010), la

vitalité de ses institutions et de son milieu permettra à la minorité de perdurer, de se maintenir et de s'adapter au changement. La vitalité existe et peut ainsi être évaluée de deux façons. Elle peut d'abord être évaluée en tant qu'état, c'est-à-dire qu'elle peut faire l'objet d'une évaluation à un moment précis dans le temps. Cependant, la vitalité est aussi un processus qui change à travers le temps (Johnson et Doucet, 2006).

Ces différents modèles font ressortir la diversité des facteurs qui contribuent à l'épanouissement des CFMS, depuis les facteurs démographiques, sociaux, politiques, juridiques jusqu'aux facteurs d'ordre culturel, économique, etc. Ceci dit, beaucoup de travaux n'en continuent pas moins de montrer l'effet des nombres sur la vitalité des communautés francophones (Langlois, 2000 ; Langlois et Gilbert, 2010 ; Marmen, 2005 ; O'Keefe, 2001). Le capital démographique – notamment illustré par l'entremise du nombre de ses membres, ainsi que la densité territoriale et la proportion de la minorité vivant dans la communauté – est fondamental à la vitalité communautaire, car l'existence de la communauté de langue française dépend de ces effectifs (Johnson et Doucet, 2006).

#### **1.4.6 Régions**

Un autre enjeu souvent évoqué dans la littérature sur la francophonie et celui du régionalisme. Les communautés francophones en situation minoritaire au Canada ne forment pas une entité homogène, elles sont plurielles et diversifiées. Plusieurs études distinguent entre quatre grands ensembles ou régions : l'Acadie, l'Ontario français, l'Ouest et le Nord. L'Acadie, située dans l'Atlantique, se caractérise par l'ancienneté de

son foyer de peuplement, ainsi que par sa fibre nationaliste. C'est en Acadie que l'on retrouve le Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue où plus de 30% de la population est de langue maternelle française. Or, cette concentration de population est aussi synonyme d'une forte complétude institutionnelle acadienne. En Ontario français, la communauté francophone s'est développée en lien avec les industries d'extraction des ressources. La communauté franco-ontarienne s'est forgée grâce aux luttes pour ses écoles et elle s'est maintenue grâce à des mouvements tels que celui qui s'est développé pour assurer la survie de l'Hôpital Montfort. Aujourd'hui, il s'agit d'une communauté « moderne, diversifiée et populeuse » (FCFA, 2011, p.2). La colonisation francophone de l'Ouest canadien s'est vue consolidée par le clergé qui a fondé plusieurs foyers de peuplements éparpillés à travers la région. Aujourd'hui, les francophones de l'Ouest se démarquent en affichant leur fierté de s'exprimer en français et de par leur nombre croissant d'institutions (FCFA, 2011). Dans le Nord, l'histoire des francophones et leur réalité moderne s'entrecroisent grâce à l'exploration et l'exploitation des ressources. Bien que l'anglais ait longtemps dominé le paysage linguistique, les francophones des territoires ont fait de grands progrès depuis les années 1980. Le statut de langue officielle pour le français au Territoires du Nord-Ouest, la gestion scolaire au Yukon et les services en français à l'échelle municipale au Nunavut sont parmi les acquis obtenus par les francophones du Nord. Cependant, cette francophonie boréale qui se caractérise par sa mobilité pose aussi de grands défis pour la communauté francophone et ses institutions (Robineau, Traisnel, Forgues, Guignard Noël et Landry, 2010).

Ces territoires francophones se caractérisent par leur géographie. Le million de francophones du pays est dispersé dans des communautés souvent séparées par des milliers de kilomètres. Depuis l'éclatement du Canada-français et la montée des identités régionales, leurs liens sont plus ténus que par le passé, mais elles se trouvent tout de même liées par « un patrimoine commun linguistique et culturel, voire socio-économique » (FCFA, 2011, p.4). Des réseaux formés au sein de la francophonie minoritaire, comme la FCFA et la RDÉE, permettent d'augmenter la vitalité communautaire au sein de plusieurs milieux à la fois.

Il est possible de mesurer la présence francophone sur un territoire donné de plusieurs façons. Parmi les plus fréquentes l'on retrouve le nombre de francophones, le pourcentage (Bernard, 1992) et la concentration (Aunger, 2010). Ces différentes mesures révèlent différents portraits de la francophonie canadienne. Le nombre et le pourcentage permettent d'avoir une idée de l'ampleur de la population francophone sur un territoire donné, ainsi que son poids face à la majorité. Si l'on se fie à l'indice de concentration, il permet de déceler les régions abritant les plus grands nombres de francophones. Par exemple, c'est dans le Nord et le Nord-Est du Nouveau-Brunswick que l'on trouve 65 % des francophones de la province, ces derniers y jouissant d'un statut majoritaire (FCFA, 2011). Ailleurs, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, ces Acadiens et Acadiennes représentent le tiers de la population du comté de Digby (FCFA, 2011).

Les régions où l'on retrouve les francophones regroupent une panoplie de milieux. Certains milieux sont relativement homogènes : il s'agit de communautés de vie

française, caractérisées par le fait que la proportion de francophones est élevée et la vie de tous les jours se déroule en français. Elles offrent aussi un plus large éventail de ressources à la population francophone (Bernard, 1992). On retrouve la plupart de ces communautés au Nouveau- Brunswick, en Ontario et dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Dans une typologie qu'il a construite à l'aide des données de 1996, O'Keefe (2001) soulignait que 31% des francophones en situation minoritaires vivaient dans ce type de milieu. Il existe aussi des milieux de vie mixte où une proportion mitoyenne de la population est francophone ; dans ces communautés il existe un nombre assez important d'institutions francophones et il est possible de vivre une plus grande partie de sa vie quotidienne en français, bien que la présence de l'anglais soit indéniable. Ces milieux incluent Sudbury, Ottawa et Moncton. Environ 30% des francophones en situation minoritaires vivaient dans ce type de milieu selon les données du recensement de 1996 (O'Keefe, 2001). Dans les cellules françaises, où moins de 10 % de la population est francophone, comme il existe moins d'institutions francophone, la vie quotidienne se déroule essentiellement en anglais. Cependant, pour les francophones qui y habitent, l'accès à des institutions clés (des écoles, des centres culturels, des églises, quelques organismes communautaires) permet un point d'ancrage spatial pour la communauté. La plupart des communautés francophones dans le Nord et l'Ouest canadien se retrouvaient alors dans ce groupe. Il s'agit du milieu habité par le plus de francophones en situation minoritaire – environ 39% y vivaient selon les données du recensement de 1996 (O'Keefe, 2001).

Il existe aussi un clivage entre les francophonies rurales et urbaines au Canada. Par

exemple, les communautés de vie française se retrouvent surtout en milieu rural, bien qu'il existe des quartiers francophones (Saint-Boniface et Vanier) au sein de grandes villes. Tandis qu'on associe davantage les cellules françaises aux villes – une association qui nuit aux effectifs de la minorité, mais qui permet aussi de consolider leur réseaux institutionnels.

Les communautés francophones varient aussi en termes de taille de leur population. Les francophones qui vivent au sein de la grande diversité torontoise et vancouveroise forment des communautés de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Des villes comme Sudbury, Moncton ou Ottawa accueillent aussi des populations francophones importantes en nombre, qui bénéficient d'une grande complétude institutionnelle. Mais bon nombre de francophones vivent en milieu rural. Ils se retrouvent dans de petites villes et villages comme Shippagan au Nouveau-Brunswick, Hearst en Ontario et Ponteix en Saskatchewan. Comme il s'agit de milieux ayant de faibles populations - Ponteix avait en 2006 une population de 330 individus - ils n'ont pas les effectifs et les ressources nécessaires pour se doter de grosses infrastructures ou d'un réseau d'institutions ; de plus leur population diminue ou stagne (Gilbert, 2010 ; Statistique Canada, 2007).

Ces différents milieux francophones ont connu des parcours historiques différents. Les défis auxquels ils font face aujourd'hui diffèrent aussi. Les régions rurales sont confrontées au déclin démographique, à l'exode rural, à la difficulté du maintien de la main-d'œuvre et au besoin de revitalisation économique. En milieu urbain, le maintien du français dans la vie d'échange représente un défi quotidien (FCFA, 2011). Bien qu'en

2001, 83% des francophones avaient une école élémentaire dans leur communauté, cet accès variait beaucoup d'une région à l'autre (Aunger, 2010). En Ontario, 91% des jeunes bénéficiaient d'une école, tandis qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, seul 37% des francophones y avaient accès (Aunger, 2010). Ainsi, la complétude institutionnelle varie beaucoup d'une région à l'autre région. Dans certaines régions, elle bénéficie d'un appui particulier des gouvernements provinciaux et locaux. L'on peut penser par exemple à la Loi sur les services en français de l'Ontario (1990), à la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick (2002) ou à la Politique de bilinguisme de la Ville d'Ottawa (Ville d'Ottawa, 2001). Ailleurs, ce sont des poursuites judiciaires qui permettront de décider l'avenir des droits linguistiques dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan (R. c. Caron, 2008 ; Caron. c. Alberta, 2015).

Chaque région a ainsi une capacité d'attraction qui lui est singulière. Alors que la plupart des milieux francophones sont confrontés à un certain déclin démographique, l'Alberta et la Colombie-Britannique bénéficient d'une augmentation de leur population francophone (FCFA, 2011). Dans ces milieux, l'augmentation de la population francophone de l'Ouest va de pair avec un autre défi de la francophonie minoritaire moderne – la diversité interne. Aujourd'hui, le climat économique rend propice la migration de nombreux francophones vers le Nord et l'Ouest notamment – de façon circulaire, temporaire ou plus permanente (Heller, et al., 2014). L'on retrouve au sein de ces communautés francophones des individus venant des quatre coins du monde et de partout à travers le pays. Ces migrations internes et internationales posent de grands défis à la fois pour la

construction d'un fort sentiment d'identité régionale, ainsi que pour l'offre de services bénéfiques à la fois pour les migrants et pour la communauté (Violette, 2014).

#### **1.4.7 Mobilité et immigration**

Pour de nombreux acteurs communautaires et plusieurs chercheurs, l'immigration internationale contribue au dynamisme des communautés francophones en leur permettant de maintenir leur poids démographique (Canada. Parlement, 2015 ; Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton, 2014 ; Ferron, 2008 ; Réseau national de développement économique francophone et acadien [RDÉE], 2015). Madame Sigur-Cloutier de l'Assemblée communautaire fransaskoise souligne que « l'arrivée d'immigrants francophones contribue grandement à l'enrichissement et la vitalité de nos communautés, de nos organismes et de nos institutions» (Assemblée communautaire fransaskoise, 2014). Il s'agit là d'une vision partagée par le Commissariat aux langues officielles (2015a), ainsi que par les Commissaires aux langues officielles de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick (Commissariat aux langues officielles, 2015b).

Cependant l'immigration n'est pas qu'une solution aux problèmes de déclin démographique, d'anglicisation et de vitalité communautaire incertaine. Elle constitue aussi un défi de taille pour les CFSM. Les immigrants font face à des difficultés d'intégration. Ils se sentent souvent exclus de la communauté ou « out of place » (Huot, Dodson et Rudman, 2014 ; Madibbo, 2010). La diversité immigrante fait aussi en sorte que la communauté doit multiplier ses efforts de sensibilisation (Belkhodja et Beaudry, 2010). Or, les structures d'accueil et d'intégration doivent évoluer de façon holistique

afin de pouvoir accompagner et soutenir les nouveaux arrivants tout au long de leur parcours au sein de leur milieu d'accueil (Belkhodja et Beaudry, 2010). Si les services offerts sont développés de concert avec les individus qui y ont recours, les nouveaux arrivants s'intégreront plus aisément à leur nouveau milieu. Or, des organismes comme la Fédération des communautés francophones et acadiennes [FCFA] (2015a) organisent des événements tels J'affiche ma diversité francophone dans le cadre de la semaine nationale de l'immigration francophone afin d'encourager un sentiment d'appartenance à la communauté francophone et de reconnaître que :

[1]a diversité, c'est bien plus qu'un projet d'avenir pour nos communautés ; à plusieurs endroits, c'est la réalité quotidienne dans nos écoles, dans nos organismes, dans une variété de lieux où se vit la francophonie. C'est un fait qui mérite d'être souligné avec fierté, parce que ça fait notre force (para. 6).

De pair avec l'immigration internationale, la mobilité interne constitue aussi un enjeu de taille pour les communautés de la minorité. Monica Heller et al. (2014) allèguent de tensions importantes entre mobilité et sédentarité au sein de la francophonie. Elle mettent l'accent sur :

[1]es conséquences réelles et concrètes autant pour ceux et celles qui profitent de la sédentarité fictive (par exemple, ceux et celles qui travaillent dans les institutions de la francophonie ou dont la position dans les structures associatives ou gouvernementales est rendue légitime) que pour ceux et celles qui n'en profitent pas (les exclus de ces structures mais dont la présence est nécessaire pour leur fonctionnement). On peut en dire autant en ce qui concerne la mobilité

dont certains et certaines profitent (pour obtenir de l'expérience, de l'argent, des ressources linguistiques) et d'autres pas (les institutions qui ne peuvent pas composer avec une population instable, les individus qui doivent endurer la séparation familiale, le stress des déplacements et de la précarité) (p. 97).

Or, le réseau institutionnel francophone peut servir de point d'attache à la communauté pour les migrants, même ceux qui ne sont que de passage. C'est cet accès au capital (notamment économique) de la communauté francophone qui permet en effet aux migrants d'atteindre leurs objectifs dans leur milieu d'accueil (Heller et al., 2014). Cependant, les nombreuses ressources de la minorité ne sont pas toujours bien connues des nouveaux arrivants. À Ottawa, par exemple, où environ 30% de la population francophone est née dans une autre province, il n'existe toujours pas de portail orientant les individus vers les services en français dans la ville (Bisson, Ahouansou et Draper, 2009). Un tel service permettrait aux migrants un accès rapide et simplifié à l'information nécessaire afin qu'ils puissent s'intégrer et ainsi participer au devenir de la communauté francophone de la capitale.

Bref, deux visions de la mobilité se confrontent au sein de la communauté francophone. D'une part, la francophonie voit les immigrants – et les migrants- comme source d'un renouvellement démographique nécessaire à la vitalité communautaire. D'autre part, la mobilité peut être perçue de façon plus négative. De nombreux immigrants n'hésiteront pas à déménager de nouveau une fois arrivés au Canada, contribuant à l'imaginaire que les individus mobiles sont déracinés et s'intègrent difficilement à leur nouveau milieu (Bisson, Ahouansou et Draper, 2009 ; Citoyenneté et Immigration Canada, 2006).

## **1.5 Revue de littérature - La mobilité : ses enjeux et ses effets**

### **Géographie et mobilité**

La mobilité n'est pas uniquement un phénomène qui intéresse les milieux de par ses effets sur le déclin démographique et la vitalité communautaire. Depuis les années 2000, le New Mobilities Paradigm (Sheller et Urry, 2006) s'est imposé comme un des modèles de pensée dominants dans les sciences sociales. Il explore le mouvement de personnes, d'idées et d'objets, ainsi que le contexte et les conséquences sociales de ces mouvements. Le nouveau paradigme de la mobilité inclut des contributions de chercheurs de disciplines aussi variées que l'anthropologie, les études culturelles, la géographie, les études de la migration, les études des sciences et technologies, les études de tourisme et transport, le droit ainsi que la sociologie. Ce paradigme met l'accent sur le fait que les sciences sociales ne devraient pas adopter des approches épistémologiques et ontologiques favorisant des points de vue statiques et immobiles, qu'il existe plusieurs types de mobilité (et non une seule et unique mobilité) et qu'il existe des mobilités hybrides qui vont au-delà des conceptualisations sédentaristes et nomadistes du lieu et de la mobilité (voir la section 2.2). Le changement de paradigme aurait occasionné ce qu'on nomme un Mobility Turn ou tournant de la mobilité, qui fait suite à d'autres courants de pensée dominants en sciences sociales et en géographie plus particulièrement, tels le tournant spatial et le tournant culturel (voir par exemple Mitchell, 2000).

La définition la plus englobante de la mobilité est celle de Tim Cresswell (2006). Pour ce géographe, la mobilité implique plus qu'un simple mouvement ou un déplacement entre deux lieux. Elle a trois aspects distincts : « The fact of physical movement getting from one place to another; the representations of movement that give it shared meaning; and, finally, the experienced and embodied practice of movement » (2010, p. 19). Dans cette revue de la littérature, il sera question des principaux débats qui influencent l'étude géographique de la mobilité, les effets de la mobilité sur les individus et les communautés dans lesquelles ils habitent, la mobilité différenciée de certains groupes ainsi que la mobilité plus particulière des minorités francophones au Canada.

### **Opposition binaire**

La mobilité existe souvent dans une réalité où l'opposition de deux pôles, mobilité et lieu, est normative. Dans son livre *On the Move: Mobility in the Modern Western World* (2006), le géographe Tim Cresswell présente un historique des principaux débats sur la question de la mobilité en termes de fixité et de flux. Selon lui (2006), il y aurait deux façons principales d'imaginer l'espace, la mobilité et l'organisation spatiale, qui informent chacune les actions et les représentations des individus et des groupes. Ainsi on a abordé le plus souvent le monde selon la perspective sédentariste. Cresswell (2006) explique que « le sédentarisme est une façon de penser et d'agir qui voit la mobilité comme suspecte, menaçante, et en tant que problème » (p.55, traduction libre). Enracinés dans le lieu et appartenant à une communauté, les adeptes du sédentarisme se méfient du désordre et de la nouveauté qu'engendre la mobilité et tentent de la contrôler. La deuxième conception de la mobilité est la perspective nomadiste. « Le nomadisme [...] se

préoccupe peu des lieux traditionnels. Le monde est vu à travers la perspective de la mobilité, du flux, du devenir, du changement » (Cresswell, 2006, p. 55, traduction libre). Les nomadistes prônent la mobilité en tant que liberté et progrès et promeuvent les changements positifs qui l'accompagnent.

Des auteurs tels que Cresswell (2006) et Sheller et Urry (2006) commencent à déconstruire ces binarismes par l'entremise du New Mobilities Paradigm. Ces auteurs comprennent qu'il est impossible de concevoir des lieux ou de la mobilité l'un sans l'autre :

The new paradigm emphasises how all mobilities entail specific often highly embedded and immobile infrastructures [...] More generally there are inter-dependent systems of 'immobile' material worlds and especially some exceptionally immobile platforms (transmitters, roads, garages, stations, aerials, airports, docks). Mobility is always located and materialised, and occurs through mobilisations of locality and rearrangements of the materiality of places (Sheller et Urry, 2006, p.210)

Cresswell (2006) et Sheller et Urry (2006) présentent des réflexions globales qui permettent de réfuter le binarisme lieu/mobilité (immobilité/mobilité, sédentarisme/nomadisme, etc.). Sheller et Urry (2006) expliquent que

It is not a question of privileging a 'mobile subjectivity', but rather of tracking the power of discourses and practices of mobility in creating both movement and stasis. A new mobilities paradigm delineates the context in which both sedentary

and nomadic accounts of the social world operate, and it questions how that context is itself mobilised, or performed, through ongoing sociotechnical practices, of intermittently mobile material worlds (p. 211).

Des études empiriques s'inspirent de leurs propositions. Elles s'intéressent aux liens entre la mobilité et l'attachement aux lieux, ainsi qu'à l'appartenance territoriale (voir par exemple Gustafson 2001 et 2009; Lewicka 2011). Par ailleurs, de plus en plus de chercheurs se servent de la perspective roots/routes (racines/trajectoires), issue de l'anthropologie et des études culturelles (Clifford, 1997; Gilroy, 1993), afin d'étudier les effets de la mobilité sur les individus, les communautés et les lieux et ce, peu importe l'échelle.

### **Échelles géographiques**

L'opposition binaire mobilité/lieu n'est pas le seul débat qui a été transfiguré par la mobilité. Un autre grand débat géographique issu de la mobilité tourne autour de l'usage de l'échelle géographique. La nation a traditionnellement été l'échelle la plus fréquente pour l'étude de la mobilité, car pendant longtemps la mobilité se rapportait à l'immigration internationale, qui implique le passage de frontières d'États-nations indépendants. Harold Bauder (2013) explique bien les liens historiques entre la migration et l'échelle nationale ainsi que les raisons pour lesquelles la migration et la mobilité plus généralement, ne devraient plus être associées uniquement à l'État-nation. Les politiques frontalières et les contrôles de mobilité n'existent pas qu'aux frontières internationales,

qui participent à créer et à renforcer des subjectivités et des normes (le migrant, le bon employé, etc.) dans de multiples lieux (l'espace public, le lieu de travail, etc.).

Les recherches plus récentes dans le domaine de la mobilité ont mis l'accent sur de "nouvelles" échelles géographiques. Les chercheurs féministes sont intervenus afin d'intégrer aux domaines de la mobilité et de la migration, des échelles d'ordre plus local et quotidien telles que le foyer familial et le quartier. Avant cette ingérence, la mobilité des femmes était souvent absente, sous-étudiée ou mal comprise (Silvey, 2006).

Aujourd'hui, l'étude de la mobilité aux échelles locales et sub-locales s'étend bien au-delà des questions du genre. C'est ainsi que Ole B. Jensen (2009) se sert de l'échelle urbaine afin de déconstruire le binarisme sédentariste/nomadiste. Il démontre que cette échelle permet de re-conceptualiser la notion du lieu en tant que relationnel et que la mobilité (en particulier dans le contexte de la quotidienneté urbaine) permet des interactions significatives et la production de la culture.

Au cœur de cette ré-imagination des échelles, l'attention portée à la translocalité a mis l'agentivité et l'expérience des migrants au cœur de la recherche sur la mobilité transnationale, tout en mettant l'accent sur l'importance des connexions entre les lieux (Brickell et Datta, 2011). Les expériences des migrants d'aujourd'hui se situent à de multiples échelles en même temps (multiscalar situatedness) et la géographie translocale que proposent la géographe Katherine Brickell et la sociologue Ayona Datta (2011) repensent le capital (social, culturel, symbolique et spatial) dont nécessitent les migrants afin de négocier de multiples échelles. Afin de réussir dans son nouveau milieu, le migrant doit déterminer quelles pratiques sont valorisées et lesquelles sont

marginalisantes en fonction de chaque échelle à l'œuvre dans le lieu translocal.

L'engagement avec d'autres espaces et d'autres échelles est façonné par les contextes localisés ainsi que par les pratiques quotidiennes. Enfin, « les géographies translocales sont constituées à partir de multiples lieux et de multiples échelles géographiques sans englober ces échelles et ces lieux au sein d'une hiérarchie du national ou du global » (Brickell et Datta, 2011, p. 17, traduction libre). Une revue de la littérature sur la translocalité de Clemens Greiner et Patrick Sakdapolrak (2013) permet de voir qu'elle s'étend au-delà des migrations transnationales et s'intéresse particulièrement à l'interdépendance entre divers lieux, institutions et acteurs. Les recherches sur le translocalisme s'intéressent aussi à la migration interne notamment à la migration rurale-urbaine. Selon eux, tant les individus mobiles qu'immobles reproduisent sans cesse les espaces translocaux (Greiner et Sakdapolrak, 2013). Pour les migrants ethniques en milieu rural écossais par exemple, une analyse menée selon le prisme de la translocalité permet de démontrer qu'ils se sentent chez soi à la fois dans leur lieu d'arrivée et dans leur lieu d'origine, créant un espace d'appartenance à partir d'espaces et de lieux multiples qui se recoupent parfois (de Lima, 2012). Afin de s'intégrer dans leurs nouvelles communautés, ces migrants, notamment les jeunes, intègrent les pratiques de leur pays d'origine avec celles de leur nouvelle patrie, les activités sociales servant à combler l'écart entre la minorité et la majorité (de Lima, 2012). L'approche novatrice du translocalisme pourrait aussi bien s'appliquer au cas des franco-mobiles, qui partagent la même réalité translocale que ces migrants : ils doivent négocier une multitude d'échelles au quotidien que ce soit au niveau du mouvement physique, ou plutôt de la visualisation ou de l'imagination des connexions entre les différents lieux et espaces de leur vie.

Enfin, Harold Bauder (2013) fournit un important rappel vis-à-vis du rôle de l'échelle géographique au sein de la recherche. L'échelle est un construit social et en tant que tel, il est indispensable que l'échelle soit un dispositif d'encadrement et un outil épistémologique. Rachel Silvey (2006) va encore plus loin, exhortant aux chercheurs d'être conscients des discours dominants vis-à-vis des échelles qui sont associées avec leurs projets afin qu'ils puissent en être critiques, plutôt que de les reproduire.

### **Enjeux politiques de la mobilité**

Les enjeux politiques de la mobilité ont fait l'objet de débats majeurs. Pour Tim Cresswell (2006), la mobilité implique davantage que le simple mouvement. Elle s'inscrit dans des contextes de pouvoir accentués par la compression spatio-temporelle dont nous faisons l'expérience dans un contexte de mondialisation. Le pouvoir s'insinue partout, notamment dans les interactions de tous les jours et dans la mobilité quotidienne (par exemple, le chauffeur d'autobus qui refuse l'accès à bord à l'étudiant avec les cheveux verts). Doreen Massey (1994) insiste pour sa part sur la mobilité des différents groupes sociaux. Les personnes qui ont accès aux technologies de transport et de communication sont capables de surmonter plusieurs contraintes spatio-temporelles et de contrôler ainsi leur propre mobilité. Cependant, celles qui n'ont pas accès à ces technologies sont incapables de surmonter ces obstacles et elles les contraignent, ou du moins si ce sont des individus mobiles, leur mobilité est fonction d'autrui. Ainsi Massey s'attaque à la question de la mobilité d'un point de vue féministe et critique, faisant appel à une conception de la mobilité et de l'accès qui implique un abandon d'une vision non

différenciée de la compression spatio-temporelle et qui cherche à trouver des moyens pour redonner du pouvoir à ceux qui sont contraints par la « géométrie du pouvoir de la compression spatio-temporelle »<sup>4</sup>. Massey s'intéresse aux individus et à la façon dont la mobilité les touche en particulier s'ils sont différents, marginalisés ou opprimés. Elle cherche à leur permettre un meilleur contrôle de leur propre mobilité.

Tim Cresswell (2010) aborde lui aussi les enjeux politiques de la mobilité d'un point de vue social, en analysant comment la mobilité produit des relations sociales et à son tour, est produite à travers des relations sociales qui elles, sont imprégnées de pouvoir. Cresswell croit que la mobilité est une ressource à laquelle les individus ont un accès différencié : la mobilité peut être choisie ou forcée, voulue ou non. Cresswell rajoute aussi un élément historique à la discussion avec ses 'constellations of mobility' qui retracent les origines historiques de toutes les formes de mobilité.

Anne Jensen (2011) propose une façon un peu différente de voir la relation entre l'espace, le pouvoir et la mobilité. Elle suggère que la « gouvernementalité » urbaine (la façon dont les villes sont conçues, planifiées, représentées et vécues) et l'expérience spatialisée de la mobilité (les imaginaires, les émotions et les expériences sensorielles) sont toutes les deux à l'œuvre au sein des centres urbains, ce qui entraîne des comportements mobiles particuliers. Selon elle, il est impossible de s'extraire complètement du pouvoir, si bien que les pratiques et les imaginaires mobiles sont imprégnés de différentes formes de pouvoir. Ce pouvoir crée des groupes d'individus mobiles et des groupes d'individus immobiles au sein de la ville. La double approche de

---

<sup>4</sup> Traduction française du concept de Massey (1994) *power geometry of time-space compression* employée par Josepha Milazzo (2011, p.29).

Jensen est intrigante, car elle ajoute à la notion plus traditionnelle de la gouvernamentalité celle du contrôle plus subtil de la mobilité, grâce aux côtés émotionnel et sensoriel. Elle amène ainsi à réfléchir aux effets des pratiques des divers paliers gouvernementaux sur la mobilité des francophones en milieu minoritaire au Canada ou des immigrants francophones qui souhaiteraient y résider un jour. Les approches de Cresswell, Massey et Jensen accordent une meilleure compréhension de l'influence mutuelle entre pouvoir et mobilité et elles peuvent servir de base afin d'analyser comment la mobilité affecte différemment les groupes et les individus qui sont distincts de la majorité.

## **1.6 La mobilité et ses effets sur l'appartenance**

Je m'inspire aussi de l'approche roots/routes (racines/trajectoires) prônée par l'anthropologie et la sociologie afin de discuter des liens entre les individus, les lieux et la culture. En utilisant cette approche, James Clifford (1997) et Paul Gilroy (1993) ont ainsi mis l'accent sur la complémentarité des racines et des trajectoires. Le sociologue Per Gustafson (2001), quant à lui, se sert de l'approche roots/routes afin d'analyser la relation entre la mobilité et l'attachement au lieu chez des Suédois ayant divers degrés de mobilité. Cette approche rejoint le nouveau paradigme de la mobilité et le tournant de la mobilité dans son refus du binarisme mobilité-sédentarisme. Des auteurs tels que Mia Fallov, Anja Jørgensen et Lisbeth Knudsen tentent ainsi de mettre au défi le binarisme qui oppose l'appartenance territoriale et la mobilité et la vision selon laquelle de nouveaux venus ne pourraient pas éprouver une appartenance territoriale aussi forte que

les résidents de plus longue date. Dans une étude de cas effectuée à petite échelle à Aalborg au Danemark, Fallov, Jørgensen et Knudsen (2013) ont analysé les liens entre la mobilité, la communauté locale et l'appartenance et elles ont développé un modèle tripartite de l'appartenance en tant que le produit des liens entre les individus, les lieux et la mobilité. Ce modèle reconnaît que la mobilité produit les gens et les lieux et vice-versa. Individus, lieux et mobilité sont produits grâce au rythme de la mobilité, aux ressources de la mobilité et aux conditions de mobilité. Le modèle intègre à la fois des éléments spatiaux et temporels à l'appartenance. À partir de récits de vie effectués en milieu rural français ayant un solde migratoire positif, la sociologue Yannick Sencébé (2004) quant à elle étudie le lien entre la mobilité et l'appartenance. Elle démontre que les formes d'appartenance des migrants leur offrent un accès inégalé aux lieux et aux liens –la mobilité permettant différentes modalités d'appartenance selon la force du sentiment d'être chez soi dans son nouveau milieu et la façon de s'y engager. Selon cette étude, certains s'engagent de façon équivalente envers les lieux et liens (Distanciation), tandis que d'autres ne forment pas de liens durables avec les lieux dans leur nouveau milieu d'accueil (Extériorité). Sencébé s'intéresse à l'appartenance territoriale et à ses conséquences sociales, effets qui me touche particulièrement dans le cas de la mobilité francophone en situation minoritaire.

Dans une revue de la littérature sur la migration, l'identité et l'appartenance, la géographe Mary Gilmartin (2008) encourage l'utilisation de méthodes qualitatives, en particulier les récits de migrants, pour appuyer les nombreuses analyses quantitatives de la mobilité.

Elle démontre aussi les liens complexes qui existent entre la mobilité et le lieu grâce à la

citoyenneté, au transnationalisme, au translocalisme et à la notion de « home ». Quant à elle, la géographe France Guérin-Pace (2006) se sert d'entretiens et d'analyses quantitatives effectuées en France pour examiner les liens entre l'appartenance, l'identité, les lieux et les trajectoires de chaque individu. Elle souligne le fait que de nombreux participants avaient des appartenances territoriales multiples et qu'une mobilité accrue semble favoriser l'attachement envers des lieux autres que le lieu de naissance et ce à une échelle moins locale. L'étude du sociologue Gabriele Pollini (2005) démontre quant à elle que l'attachement aux lieux et l'appartenance socio-territoriale sont compatibles dans un contexte de mobilité. La mobilité résidentielle semble même multiplier les attachements aux lieux au niveau local (Pollini, 2005, p. 511). Dans une revue de la littérature approfondie sur l'attachement aux lieux, Maria Lewicka (2011) constate pour sa part que des trois composantes du modèle tripartite de l'attachement aux lieux de Scannell et Gifford (2010), c'est aux individus que la littérature porte le plus attention, et ce au détriment des composantes des lieux et des processus. Elle indique que la littérature ne révèle que des pistes quant au rôle de la mobilité dans l'attachement aux lieux. Par exemple, chez les répondants de Per Gustafson (2001), il n'y a aucun consensus quant à la signification et l'importance des lieux et de la mobilité.

### **1.6.1 Minorités francophones, mobilité et appartenance**

Le tournant de la mobilité a suscité un renouveau dans la recherche sur la mobilité francophone en milieu minoritaire. Les études de cas présentés par Suzanne Huot, Belinda Dodson et Debbie Laliberte Rudman (2014), ainsi que Gilles Forlot (2006), Jean-François Parent (2014) et Kayla Cloutier (2013), nous donnant l'occasion d'explorer les

questions de la mobilité, de l'intégration et de l'appartenance dans le contexte de la francophonie canadienne. À London en Ontario, Huot et al. (2014) étudient l'appartenance des immigrants francophones. Leur approche ethnographique a révélé que le sentiment d'appartenance de l'immigrant envers sa communauté francophone d'accueil dépendait de son acceptation ou de sa résistance aux normes dominantes. De plus, les négociations identitaires se produisaient de façon continue, et ce à travers des interactions sociales dans divers lieux au sein de la ville. Forlot (2006) démontre les enjeux complexes auxquels sont confrontés les immigrants de France à Toronto. L'auteur traite des tensions intracommunautaires, de l'assimilation, des enjeux identitaires et du français en tant qu'« outil à capitaliser » (Forlot, 2006, p. 131). Il fait état de la difficulté des migrants de s'intégrer à la communauté francophone, dite franco-ontarienne et de leur hésitation identitaire. Bien que Huot et al. (2014) et Forlot (2006) explorent les effets de la mobilité chez les immigrants internationaux francophones, leurs travaux n'en sont pas moins utiles pour poser certaines hypothèses quant aux processus à l'œuvre dans l'intégration et l'appartenance des franco-mobiles à leur communauté d'accueil.

Dans le cas de jeunes migrants internes francophones du Nouveau-Brunswick étudiés par Parent (2014), l'intégration s'est effectuée plus facilement, le choc culturel et linguistique étant moins grand que chez les immigrants étudiés par Forlot (2006). Cependant, l'étude de Parent (2014), démontre que lorsque le milieu d'accueil diffère davantage du milieu de départ (par exemple Fredericton étant un milieu moins francophone que Moncton), les migrants ont plus de difficultés à s'adapter. Quant à elle, Cloutier (2013) se sert des réseaux sociaux virtuels de jeunes migrants francophones du nord de l'Ontario ayant

migré à Ottawa afin d'étudier leur sentiment d'appartenance envers les deux milieux. Bien qu'ils aient quitté le Nord, les réseaux sociaux virtuels leur permettent d'avoir des appartenances aussi fortes au milieu d'origine qu'au milieu d'accueil, faisant en sorte que les jeunes se situent dans un entre-deux territorial. Les études de cas de Huot et al. (2014), ainsi que Forlot (2006), Parent (2014) et Cloutier (2013) démontrent que la mobilité peut avoir des effets multiples sur l'intégration, ainsi que sur l'appartenance. De plus, elles confirment l'importance de prendre en compte l'effet du milieu lorsqu'il s'agit d'analyser la mobilité et ses effets (Gilbert et al., 2014).

Cet aperçu de la littérature sur la mobilité francophone en milieu minoritaire au Canada indique qu'il s'agit d'un terrain propice pour de futures recherches. Au-delà du constat selon lequel la mobilité joue un rôle important dans la vitalité communautaire, il reste à voir comment cette mobilité influence les différentes communautés et interagit spécifiquement avec le sentiment d'appartenance de leurs membres et leur engagement envers elles.

## **1.7 Méthodologie et analyse**

### **1.7.1 Introduction**

Dans cette section, il est question des principaux enjeux méthodologiques découlant de l'analyse de données de l'Enquête. Je présenterai l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, d'où proviennent les données analysées dans cette étude. La formation des groupes utilisés pour distinguer les différents types de mobilités, ainsi que les différents milieux francophones qui ont retenus pour mesurer l'effet de milieu est

explicitée. J'effectuerai aussi un survol des caractéristiques choisies pour qualifier mon échantillon.

### **1.7.2 L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comme étude de cas**

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle est une enquête post-censitaire de Statistique Canada complétée suite à la suite du recensement de 2006 afin d'obtenir un portrait de la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), c'est-à-dire les communautés anglophones au Québec et les communautés francophones ailleurs au pays. L'Enquête a été effectuée de façon probabiliste en deux temps. La première phase de l'échantillonnage comportait la sélection des répondants de l'Enquête en fonction de leurs réponses aux questions du questionnaire long du recensement<sup>5</sup> sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. La deuxième phase comportait la sélection d'un échantillon stratifié de personnes faisant partie de cette population, effectuée selon un croisement de l'âge, des dix provinces et de certaines régions infraprovinciales (au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario). D'autres variables de stratification de l'échantillon ont été retenues, dont la concentration de la population cible dans la municipalité (Statistique Canada, 2009a).

---

<sup>5</sup> À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est le questionnaire court du recensement qui a été utilisé pour identifier la population cible (Statistique Canada, 2009a).

La population cible de l'Enquête représente 1 798 970 adultes de plus de 18 ans, répartis partout au pays (elle inclut aussi un deuxième échantillon d'enfants de moins de 18 ans, qui ne sera pas utilisé dans cette étude). Si l'on exclut les communautés anglophones au Québec, qui ne sont pas pertinentes aux fins de cette recherche, la population cible de l'Enquête pour les CFMS tombe à 932 042 personnes. En fonction du poids démographique de la population minoritaire appropriée pour chaque région du pays et du taux de réponse des répondants, l'équipe de Statistique Canada a déterminé l'échantillonnage approprié de l'Enquête, soit 9 890 répondants adultes dans les CFMS (sans compter les allophones utilisant surtout le français qui ne font pas partie des données du fichier de micro-données à grande diffusion ou FMGD, utilisé pour cette thèse). Ces répondants sont distribués de la façon suivante : 3 922 en Ontario, 2 323 au Nouveau-Brunswick et 3 645 dans les autres provinces et territoires. Par opposition au recensement, la participation à l'Enquête n'est pas obligatoire, pourtant le taux de réponse a été d'environ 70% pour la population adulte (Statistique Canada, 2009a). La collecte de données de l'Enquête a été réalisée du 10 octobre 2006 au 15 janvier 2007 grâce à des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). Les répondants sélectionnés ont été contactés directement par un interviewer de Statistique Canada à l'étape de la collecte des données.

### **1.7.3 Format des données**

Les données de l'Enquête existent sous deux formats : elles existent dans un fichier de micro-données à grande diffusion (FMGD), ainsi que dans un fichier maître. Le fichier maître inclut les réponses de tous les répondants à toutes les questions de l'Enquête (y

compris celles des enfants de moins de 18 ans). Puisque les données du FMGD sont disponibles à tous les membres du milieu de recherche, certaines mesures ont été mises en place dans afin de protéger la confidentialité des répondants. Le FMGD exclut ou regroupe certaines données si la petite taille de l'échantillon permettait d'identifier facilement les répondants. Directement accessible, le FMGD offrait l'avantage de procéder immédiatement à l'étape de l'étude des données. J'ai travaillé avec le FMGD, cette version des données de l'Enquête répondant amplement à mes besoins.

#### **1.7.4 Mon parcours et mes défis**

Le premier grand défi que j'ai affronté était le fait que les poids n'étaient pas inclus avec la version SPSS du FMGD de l'Enquête en français, disponible à travers la bibliothèque de l'Université d'Ottawa et son réseau. Or ces poids sont nécessaires pour utiliser cette version des données. J'ai donc dû me rabattre sur la version des données en anglais où les poids étaient disponibles. Comme je suis bilingue, ceci ne posait pas un problème en soi. Cependant, les deux versions anglaise et française ne correspondent pas toujours et sans contacter Statistique Canada directement, il n'y avait pas de moyen fiable de savoir laquelle des deux versions devait prévaloir<sup>6</sup>.

#### **1.7.5 Cheminement valide et non-réponses**

Dans une première étape, je me suis assurée d'avoir une bonne compréhension du cheminement valide de l'Enquête, ainsi que de l'univers des questions d'intérêt. Ceci m'a

---

<sup>6</sup> Le cas le plus notable est la variable du revenu total du ménage du répondant (ainsi que la variable du revenu personnel), car la catégorie « sans revenu ou à perte de revenu » n'existe pas dans la version française.

permis de bien comprendre le haut taux de non-réponses pour certaines d'entre elles et de choisir d'en retenir que je jugeais essentielles à ma recherche, malgré ce haut taux de non-réponses. Dans mon analyse, j'ai choisi de ne pas inclure les non-réponses dans les tableaux, ces dernières résultant généralement du cheminement de l'Enquête, mais il est important de savoir que les réponses « pas demandé, refus et ne sait pas » étaient considérées comme des réponses valides à la plupart des questions.

### **1.7.6 Pondération et arrondissements**

Il est important de retenir qu'un calcul a été effectué afin de pondérer la représentativité de chacun des 9890 participants francophones de l'Enquête. Les comptes de population illustrés à l'Annexe B représentent la population pondérée de l'Enquête. Les pourcentages utilisés au cours des sections de résultats et d'analyse de cette thèse ont été dérivés à partir des comptes de population de l'Annexe B.

Si les pourcentages et les comptes de population ne correspondent pas toujours, c'est afin de protéger la confidentialité des répondants de l'Enquête, cette thèse ayant été rédigée conformément aux normes de Statistique Canada (2009a). Lorsque la taille minimale de l'échantillon non-pondéré contribuant à l'analyse représente une population de 10 individus ou moins, cela est indiqué. De plus, les comptes de populations présentés dans cette thèse ont été arrondis à la dizaine près et les pourcentages, qui ont été calculés à partir des éléments non arrondis, ont été arrondis à l'unité près.

### 1.7.7 Les groupes en fonction de la mobilité

La mobilité interprovinciale semble être la principale préoccupation géographique de l'Enquête, mais il existe tout de même des questions permettant de s'intéresser à la mobilité francophone ayant lieu à d'autres échelles. Gilbert et al. (2014) brossent un portrait multi-scalaire de la mobilité des minorités des deux langues officielles, qui permet de voir que ce sont des individus marqués par le mouvement.

J'ai re-codifié les données du FMGD afin de créer trois groupes de répondants selon leur mobilité. Afin de créer ces groupes, je me suis attachée à la question de la mobilité interprovinciale (mesurée directement et indirectement)<sup>7</sup> et à la mobilité infraprovinciale (mesurée indirectement)<sup>8</sup>. Les questions utilisées m'ont permis de mesurer plusieurs degrés de mobilité en parallèle tout en gardant les non-réponses au minimum<sup>9</sup>. Sur le plan de la mobilité, l'analyse est composée des groupes suivant: 1) les Établis 2) les Mobiles infraprovinciaux 3) les Mobiles interprovinciaux.

Les Établis sont les répondants qui ont toujours vécu dans la même subdivision de recensement (SDR) ou la même municipalité dans la même province ou territoire.

---

<sup>7</sup> La mobilité interprovinciale est mesurée directement dans l'Enquête par la question « Avez-vous toujours habité dans la même province? » et je l'ai mesurée indirectement en croisant les données sur la province de résidence et la province de naissance des répondants.

<sup>8</sup> J'ai mesuré la mobilité infraprovinciale grâce au croisement de l'âge des répondants avec leur réponse à la question « Depuis combien d'années habitez-vous [votre municipalité actuelle]? » S'il y avait correspondance entre l'âge de l'individu et la durée de résidence celui-ci deviendrait un *Établi* et sinon, si l'individu n'avait pas effectué une mobilité interprovinciale, il deviendrait un *Mobile infraprovincial*.

<sup>9</sup> Comme le nombre de répondants ayant répondu à chaque variable varie beaucoup, nous avons inclus le nombre de répondants correspondant à chaque tableau de l'annexe A, selon leur groupe de mobilité et de milieu à l'annexe B. Si le nombre total de répondants de correspond pas toujours à la population cible de l'Enquête, il s'agit du fait que nous avons exclu les non-réponses des tableaux.

Pondéré, ce groupe représente 15% de la population. Les Mobiles infraprovinciaux sont les répondants ayant vécu dans une autre SDR ou une autre municipalité au sein de la même province au territoire. Ils représentent 41% de la population. Les Mobiles interprovinciaux sont les répondants ayant résidé dans une autre province ou territoire. Ils représentent le groupe le plus important avec 44% de la population. Les Mobiles sont beaucoup plus nombreux que les Établis, car un participant doit avoir déménagé en dehors de sa SDR seulement une fois au cours de sa vie afin d'être classé comme Mobile. Les deux groupes de Mobiles sont assez différents au plan de l'expérience de la mobilité. La principale différence entre les deux est que les Mobiles infraprovinciaux, ayant toujours résidé dans leur province de naissance, ont baigné dans une seule culture francophone au courant de leur parcours. Tandis que les Mobiles interprovinciaux ont eu l'occasion d'évoluer au sein de milieux culturels variés grâce à leurs parcours différents. Comme il existe de multiples façons de ressentir une appartenance envers la francophonie, je postule que le sentiment d'appartenance des Mobiles interprovinciaux et infraprovinciaux ressemblera à celui des Établis. De plus, je crois que cette appartenance se traduira en engagement communautaire chez les franco-mobiles comme chez les Établis.

Par souci de cohérence statistique, j'ai choisi d'éviter certaines questions dont l'univers ou le cheminement valide était trop restreint. Malheureusement, ceci a aussi fait en sorte de limiter l'éventail des questions disponibles pour évaluer la mobilité au niveau plus local. J'ai choisi par exemple d'exclure la question « Habitez-vous actuellement la même municipalité que lorsque vous aviez 18 ans ? » (MOB\_Q04G), pourtant très à-propos, car

l'univers de la question ne s'adresse qu'à la mobilité temporaire, faisant en sorte que seuls 45,1% des répondants figurent parmi les réponses valides. Je me suis aussi limitée à la mobilité interne vu la taille réduite de l'échantillon ayant effectué une migration internationale, ainsi que le peu de questions visant la mobilité internationale.

#### 1.7.8 Création de la variable « Groupes de mobilité »<sup>10</sup>

J'ai pris comme point de départ la mobilité interprovinciale, car elle est la forme de mobilité la facile à identifier à partir de l'Enquête. Cette forme de mobilité interne a le potentiel d'avoir des conséquences plus marquées sur la vie d'un individu vivant en situation minoritaire au Canada du fait que la communauté francophone dans le milieu d'accueil risque de différer de façon marquée de celle dans la communauté d'origine (Parent, 2014). Le cheminement de l'Enquête permet deux façons de déterminer si un individu a effectué une mobilité interprovinciale. La première alternative propose le croisement de la province de résidence et la province de naissance de l'individu (P\_PROV2 et PID\_Q04A). La seconde demande aux adultes qui habitent dans leur province ou territoire de naissance s'ils ont toujours habité la même province (MOB\_Q01). Si l'individu a effectué une mobilité interprovinciale il est caractérisé en tant que Mobile interprovincial.

---

<sup>10</sup> Voir l'annexe 5 pour l'organigramme de la création hiérarchique de cette variable des groupes de mobilité des individus.

La prochaine étape s'est articulée autour de la comparaison de la durée de la résidence dans la municipalité actuelle (PMOB\_Q3B) avec l'âge (AGE\_5). Si celles-ci ne correspondent pas, l'individu a été jugé avoir complété une mobilité infraprovinciale et a été classé dans le groupe des Mobiles infraprovinciaux. S'il y a correspondance entre les deux variables, l'individu ayant vraisemblablement toujours vécu dans la même municipalité, il sera affecté aux Établis. Enfin si un individu ne répond à aucun de ces critères, s'il n'a pas fourni de réponse à la question ou si l'enquêteur ne savait pas comment classer sa réponse, il figurera parmi les non-réponses. Les non-réponses ne figurent pas au sein de l'analyse, mais elles ont été prises en compte lors de la sélection des questions (Statistique Canada, 2009a). La variable finale permet de diviser les répondants de l'Enquête en trois groupes selon leur degré de mobilité – les Établis, les Mobiles infraprovinciaux et les Mobiles interprovinciaux – en plus de prendre en compte les non-réponses. J'ai dû exclure deux variables dérivées du recensement, soit le lieu de résidence cinq ans auparavant et le lieu de résidence un an auparavant (PMOB5 et PMOB1), variables pertinentes pour l'objet de l'étude, car les données pour les résidents des autres provinces et territoires n'étaient pas incluses, faisant en sorte que cette variable était incompatible avec celles de la nouvelle variable « Degré de mobilité ». De plus, il était trop difficile de concilier les quatre catégories des variables PMOB1 et PMOB5 avec celles de la nouvelle variable « Degré de mobilité », car la catégorie « autre SDR au Canada » regroupe à la fois les Mobiles infraprovinciaux et les Mobiles interprovinciaux.

### 1.7.9 L'espace francophone

Pour donner un peu plus de profondeur géographique à l'analyse, j'ai choisi d'intégrer une autre composante – celle de la proportion de francophones dans le milieu. Celle-ci permet de savoir si les effets de la mobilité varient en fonction du type d'espace francophone. Il s'agit d'un bon compromis : j'avais souhaité étudier les effets de la mobilité en fonction de la province, mais comme le FMGD divise le pays en quatre grandes régions (le Nouveau- Brunswick, l'Ontario, le Québec et les autres provinces et territoires), cette analyse ne se serait pas avérée très informative, réunissant au sein d'un même groupe des provinces de l'Atlantique et l'Ouest canadien. Donc, utiliser la proportion de francophones dans le milieu sert approximativement à diviser l'espace selon les régions de la francophonie, mais aussi comme dispositif pour mesurer la vie française dans le milieu.

Je distingue entre trois types de milieux définis selon le pourcentage de francophones dans la municipalité en utilisant une combinaison de la typologie de l'Enquête<sup>11</sup> et celle développée par la Commission nationale d'étude sur l'assimilation et son directeur Roger Bernard (1992) : 1) les cellules françaises (<10%) 2) les milieux de vie mixte (10-49,9%) 3) et les communautés de vie française (>=50%). J'ai voulu me conformer le plus possible à la typologie quantitative de Bernard (1991), mais comme les proportions dans le FMGD n'existent qu'en tranches, ceci n'a pas été possible. Si l'indice de contact régional de Bernard (1991) a servi de guide, il n'a pu être retenu comme tel, car il

---

<sup>11</sup> Statistique Canada regroupe les personnes parlant la langue de la minorité dans la municipalité de la façon suivante: <10%; 10 à 29,9%; 30 à 49,9%; 50 à 69,9%; >= 70%.

distingue entre quatre types de milieux, définis autrement que ceux retenus pour l'Enquête.

### **1.7.10 Autres variables explicatives**

#### **Variables géographiques**

La région, le milieu et le cadre de vie jouent des rôles décisifs dans le parcours des mobiles en situation minoritaire (Gilbert et al. 2014). Gauthier et al. (2003), ainsi que Parent (2014) notent l'importance de prendre en compte le milieu ou la région d'origine, ainsi que le milieu d'accueil - ces variables pouvant se traduire différemment et à différentes échelles. Les réflexions de ces auteurs ont servi lors de l'interprétation des variables de l'Enquête. Ce sont les variables de la province de naissance et de la province de résidence qui permettent d'informer sur le milieu d'origine et le milieu d'accueil des mobiles, donnant une idée de leur trajectoire. Tandis que l'indicateur rural-urbain, utilisé aussi dans les réflexions de Gauthier et al. (2003) et de Gilbert et al. (2014), permet plutôt d'informer sur le cadre de vie dans lequel évoluent les membres des groupes définis selon la mobilité.

#### **Variables démographiques et socio-économiques**

##### **Âge**

La mobilité francophone varie énormément en fonction de l'âge. De nombreux chercheurs s'intéressent particulièrement à la mobilité des jeunes (de 17 à 40 ans), car il s'agit d'une période charnière englobant de nombreuses étapes de la vie (Beaudin et

Forgues, 2005 ; Gauthier et al., 2003 ; Pilote et Brier, 2013). Par exemple au début de la vingtaine, de nombreuses personnes viennent de quitter le foyer familial pour la première fois, tandis que d'autres migrent afin d'entreprendre des études postsecondaires. Plus tard dans la vingtaine et la trentaine de nombreux jeunes adultes se marient et fondent leur famille. Il est donc important de se rappeler que l'âge des Mobiles vient jouer sur leur appartenance et engagement au sein des communautés francophones vers lesquelles ils ont migré.

### Genre

La mobilité touche différemment les hommes et les femmes, en particulier les femmes qui se trouvent déjà minorisées (Silvey, 2006). Comme les sujets de mon étude se retrouvent en situation minoritaire, j'ai cru pertinent d'inclure le genre comme variable d'analyse. Brian Ray et Valerie Preston (2013) ont souligné l'importance d'inclure cette variable.

### État civil

L'état civil peut influencer la décision de migrer (Gauthier et al., 2003), comme il peut servir de capital social et faciliter l'intégration dans un nouveau milieu d'accueil (Parent, 2014). J'ai donc choisi d'inclure l'état civil des répondants dans leur profil suite à la consultation de Gauthier et al., 2003 ; Parent, 2014 ; ainsi que Ray et Preston, 2013. Cette variable me permet ainsi de saisir un potentiel motif de migration, ainsi qu'un élément du réseau social des Mobiles.

### Langue de la scolarisation

La continuité linguistique des CFMS repose en partie sur la langue de scolarisation de ses jeunes membres (Landry et Allard, 1997 ; Pilote, Magnan et Vieux-Fort, 2010). De plus, comme la francophonie souffre d'une inégale présence d'institutions, ce ne sont pas tous les francophones hors Québec qui auront la chance de recevoir une éducation dans une institution gérée par la minorité. L'inclusion de cette variable a été particulièrement influencée par la réflexion de Pilote et Magnan (2008 ; 2012 ; 2014) sur le rôle la langue dans laquelle on a fait ses études dans la consolidation d'une appartenance francophone.

### Niveau de scolarité

Beaudin et Forgues (2005) notent que les individus plus scolarisés ont plus tendance à migrer. Il s'agit d'un constat reflété par les résultats de l'enquête de Gauthier et al. (2003) où la poursuite des études était de loin le motif principal de la migration des jeunes recensés. Or, ce sont ces observations ainsi que celles de Pilote et Magnan (2008 ; 2010 ; 2014) qui ont informé l'intégration de la variable du niveau de scolarité.

### Revenu de ménage

Il existe plusieurs différentes façons d'évaluer le revenu, dont le seuil de faible revenu, la provenance des revenus, la durée du travail et le revenu d'emploi moyen, toutes des techniques employées par Beaudin et Forgues (2005), indiquant qu'il s'agit effectivement d'un facteur important en lien avec la mobilité et la migration.

Dans le cadre de cette analyse, comme dans l'étude de Ray et Preston (2013), le revenu du ménage a été privilégié. Comme l'état civil, cette mesure du revenu prend en compte une certaine dimension du réseau social du répondant qui serait absente si l'on analysait uniquement son revenu personnel.

### Secteur d'activité

La recherche sur les CFMS favorise la variable du secteur d'activité comme mesure des caractéristiques de la main d'œuvre car celle-ci reflète mieux les différences régionales existant au sein de la francophonie (Beaudin et Forgues, 2005), que les professions par exemple. Heller et al. (2014) notent le lien important, à la fois histoire et contemporain, entre les franco-mobiles et le secteur primaire.

Bien qu'il existe plusieurs façons de présenter les principaux secteurs d'emploi, la méthode employée par Caroline Andrews, Brian Ray, Guy Chiasson et Marie Lefebvre (2014) qui classe la main d'œuvre en tant qu'appartenant soit au secteur de la production des biens, soit au secteur de la production de service, est utilisée dans l'analyse.

### **Variables linguistiques**

L'usage du français diffère fortement, selon qu'il s'agit de la sphère publique et de la sphère privée ; la langue parlée à la maison relevant notamment du privé, tandis que la langue utilisée dans les commerces relève plutôt du public (Corbeil et al., 2006 ; Gilbert

et Lefebvre, 2010). J'ai tenté de me servir d'exemples provenant des deux sphères afin de bien refléter les expériences vécues dans les différents contextes.

### Première langue officielle parlée

La première langue officielle parlée (PLOP) est une variable dérivée à partir de la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. La PLOP permet d'inclure parmi les francophones des allophones dont la langue maternelle n'est pas le français, mais dont le français est la langue officielle qu'ils emploient au quotidien. La PLOP s'appuie sur une vision plus inclusive de la francophonie que celle véhiculée par exemple par une variable telle la langue maternelle. Allard (2014), ainsi que Corbeil et al. (2006) se servent de la PLOP pour analyser des données de l'EVMLO. Leurs travaux m'ont guidée pour la manipulation de cette variable.

### Langue parlée à la maison

En milieu minoritaire, il existe un lien étroit entre la langue parlée en milieu familial et la vitalité linguistique de la communauté (Bernard, 1992). L'usage du français dans la famille s'avère en effet un des facteurs premiers de son utilisation dans d'autres cadres de la vie sociale, en milieu scolaire notamment, ainsi que dans la sphère des loisirs.

C'est souvent par l'entremise de la langue parlée à la maison que les chercheurs évaluent les perspectives d'avenir du français dans un milieu donné (Allard, 2014 ; Beaudin et

Forgues, 2005 ; Gilbert et Bérubé, 2010). Les analyses de ces chercheurs démontrent la grande importance de la famille comme pilier de la vie française en milieu minoritaire.

#### Langue utilisée avec les voisins

La langue utilisée avec les voisins donne une bonne image de l'environnement linguistique dans lequel évoluent les francophones du pays. A cheval entre la sphère privée et la sphère publique, elle s'avère un des principaux canaux par lesquels ils expriment leur identité ethnolinguistique et leur désir d'intégrer la communauté francophone (St-Onge et Landry, 2014). J'ai trouvé particulièrement utile la discussion offerte par Gilbert et Bérubé (2010) sur le français parlé dans divers contextes de la vie quotidienne, une discussion qui comprend la langue utilisée avec les voisins.

#### Langue utilisée dans les commerces

Selon St-Onge et Landry (2014), la langue utilisée dans les commerces serait un facteur important dans la perception de la vitalité subjective de la communauté minoritaire. Elle figure aussi parmi les divers contextes de la vie quotidienne dont discutent Gilbert et Bérubé (2010) et qui font partie de la vie quotidienne des francophones, Mobiles et Établis, auxquels notre recherche s'intéresse.

### **Variables sociales**

Ici, il est question du capital social des individus et des réseaux sociaux qu'ils créent au sein de la communauté.

#### Membre d'organismes ou d'associations

Christophe Traisnel et Éric Forgues (2012) s'intéressent à la question de l'adhésion aux organismes, associations et réseaux au sein des CLOSM. Ils y voient une manifestation tangible de la vitalité communautaire. Leur analyse des données de l'EVMLO relatives à l'engagement éclaire certaines subtilités de l'Enquête quant à ces données – y compris le niveau d'engagement très bas chez les francophones en situation minoritaire.

#### Participation à une activité bénévole

S'intéressant aussi à la question du bénévolat au sein des CLOSM, Traisnel et Forgues (2014), aident à distinguer celle-ci de l'adhésion aux organismes. Pour eux, il n'est pas rare qu'un individu soit « membre d'un organisme sans participer [à ses] activités ; il peut aussi participer aux activités d'un organisme sans considérer qu'il s'agit d'activités bénévoles ; et il peut enfin faire du bénévolat sans être membre d'un organisme » (Traisnel et Forgues, 2014, p. 247).

#### Source de soutien

Pour un migrant, le processus d'adaptation et l'intégration au milieu d'accueil n'est jamais facile. Toutefois, s'il arrive à développer un réseau social dans son milieu d'accueil, ceci facilitera sa transition (Cloutier, 2013 ; Parent, 2014). Donc, il est

intéressant de se pencher sur les sources de soutien des Établis et des Mobiles afin de voir s'il y a effectivement des différences entre les groupes.

### **Variables liées à l'appartenance « sentie et vécue »**

Les cinq variables liées à l'appartenance que j'ai retenues découlent toutes des travaux de Cécyle Trépanier (1994) sur l'Acadie. Elles relèvent de ce qu'elle nomme la francophonie ou acadianité « sentie et vécue » pour faire référence au fait qu'on ne se définit comme francophone ou acadien par le territoire ou par l'histoire, mais bien par « la manière d'être et de vivre et les sentiments ressentis envers l'identité » (1994, p. 186), ainsi que par d'autres facteurs tels que la culture, la langue, l'entraide et la bonne entente. Les travaux de Nicole Gallant (2010/2011) apportent un éclairage supplémentaire sur la question, alors que ses intervenants insistent sur la possibilité d'être Acadien « si on se sent Acadien et si on vit d'une manière que l'on peut considérer acadienne (mais dont le contenu n'est pas toujours substantifié) » (p.85).

### **Appartenance**

Dans trois contextes différents, Laurie Guimond (2010a) et Marie Lefebvre (2010a et 2010b) demandent à leurs participants s'ils ressentent une appartenance à divers groupes linguistiques, y compris le groupe francophone. Ces études brossent un portrait des appartenances multiples qui peuvent se vivre au sein de la francophonie minoritaire. Elles peuvent être fortes (Guimond, 2010), éclatées (Lefebvre 2010a), voir même bilingues

(Lefebvre 2010b). De pair avec celle de Corbeil et al., (2006), les trois études susmentionnées, m'ont offert les repères nécessaires pour m'attaquer à la variable de l'appartenance identitaire subjective.

#### Importance d'utiliser le français au quotidien

L'importance de l'utilisation du français au quotidien est illustrée dans les travaux de Landry (1994), ainsi que Landry et Allard (1996) sur les façons de percevoir et de valoriser la langue. L'analyse de Corbeil et al. (2006) qui examine cette variable en lien avec la proportion de francophones dans la municipalité m'a servi de modèle.

#### Langue utilisée lors de l'écoute de la radio et de la lecture de journaux

Bernier, Laflamme et Lafrenière (2014) révèlent qu'en « tant que porteurs de culture, [les médias minoritaires] se révèlent en effet d'une importance cruciale » et qu'ils sont essentiels au maintien de la langue dans la sphère publique (p. 174). L'enquête qu'ont menée ces auteurs quant la langue d'usage lors de la consommation de médias des répondants de l'EVMLO, ainsi que le Sondage Parlons Médias réalisé par Léger Marketing (2012) illustrent l'intérêt d'intégrer les variables médiatiques.

#### Importance du développement de la communauté francophone

Cette variable illustre la manière dont les répondants se projettent dans l'avenir, nous informant par ailleurs de leur appartenance au groupe francophone. Mal définie dans l'EVMLO, je l'ai utilisée comme un indicateur assez large de l'importance qu'ils donnent

à mettre en place les moyens nécessaires à l'épanouissement de la communauté. Le même libellé est utilisé dans les mandats de nombreux organismes communautaires en milieu minoritaire francophone (par exemple: ACFA Régionale de Rivière-La-Paix, 2012 ; Assemblée de la francophonie de l'Ontario, 2015), ainsi que par des organismes gouvernementaux (notamment le Commissariat aux services en français, 2013). Les quelques usages de cette variable au sein de la littérature ont facilité l'interprétation des résultats de l'EVMLO (Fabris et Beauchamp, 2006 ; Gratton et Chiasson, 2014).

### Variables liées à l'engagement

Bien qu'il s'agisse d'un aspect relativement négligé de la littérature sur la francophonie (Traisnel et Forgues, 2014), l'engagement social et l'implication communautaire sont au cœur même de la vie en milieu minoritaire. Ma réflexion sur l'engagement francophone s'inspire des travaux de Nicole Gallant (2008), car pour ses répondants, la francophonie ne se limite pas à l'usage du français. Autant que la langue, l'implication communautaire apparaît pour eux un marqueur d'appartenance.

### Usage du français (compare à il y a 5 ans)

Les auto-évaluations de l'usage du français constituent une composante du modèle de la vitalité de Harwood, Giles et Bourhis (1994). Comme de nombreuses études attestent du rôle de l'assimilation et de l'exogamie au sein de la francophonie (Bernard, 1990, 1998 ; Castonguay, 1999, 2002, 2003), il est important de savoir comment les individus perçoivent eux-mêmes les changements qui s'opèrent dans leur communauté au niveau

de l'usage du français. Chez les Mobiles, cette variable est d'intérêt particulier, car elle peut refléter les effets de leur propre trajectoire.

#### Connaissance d'organismes francophones

Grâce à trois exemples anglo-québécois, une étude détaillée du Commissariat aux langues officielles (2008) permet de mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les organismes en milieu minoritaire. Dans le modèle de vitalité proposé, l'on vise le leadership et la notoriété accrues des organismes de la minorité. Or, cette connaissance est assurée grâce à une double approche de promotion et de sensibilisation à la fois auprès de la majorité et de la minorité. Plus concrètement, Traisnel et Forgues (2014) me servent d'interlocuteurs pour la variable de la notoriété des organismes francophones en milieu minoritaire.

#### Implication dans la promotion de la communauté francophone

L'implication est au cœur du devenir de la francophonie (Gallant, 2008) et son analyse est incontournable. Cependant, il est difficile de savoir comment examiner cette variable, car les formes d'implication visées par la question ne sont jamais clairement définies au sein de l'Enquête. Parler français dans l'espace public des milieux les plus minoritaires constitue-t-elle une activité de promotion de la langue de la minorité ? À cet égard, l'indicateur proposé par Anne Gilbert (2010) quant à l'engagement vers le fait français permet d'avoir une idée des comportements initiaux qui pourraient constituer une telle implication.

Changements perçus à la présence francophone au cours des derniers 10 ans

Selon Anne Gilbert (2010), parler français et appartenir à la communauté francophone sont des choix qui relèvent des représentations que se fait un individu de cette communauté et de l'avenir qu'il envisage pour elle. L'évaluation de la présence francophone depuis 10 ans dans leur localité suscitée par Anne Gilbert (2010) chez des habitants de Hearst, Cap-Pelé et Shippagan informe notre interprétation des changements perçus à la présence francophone chez les répondants de l'EVMLO.

Perception subjective de la vitalité communautaire

L'appartenance et l'engagement des répondants de l'EVMLO sont directement dictés par la façon dont ces derniers perçoivent la vitalité de leurs milieux. Il s'agit d'une variable complexe, qui découle de nombreux facteurs tels les institutions francophones, l'immigration, les relations avec la majorité et l'engagement au sein de la communauté. Dans l'interprétation de cette variable, Gilbert (2010), Guimond (2010b) et Hardy (2010) m'ont été indispensables.

### **1.7.11 Analyse**

Une fois les variables codifiées et la base de données construite, j'ai calculé les fréquences de chacune des catégories afin de mieux connaître le profil des répondants de l'Enquête, eu égard aux différentes dimensions de ma recherche. Ce processus a été effectué en conjonction avec la lecture de publications sur l'Enquête dont l'analyse

préliminaire de Jean-Pierre Corbeil, et al. (2006), ainsi que l'ouvrage dirigé par Rodrigue Landry (2014) sur le vécu quotidien des minorités de langue officielle. J'ai ensuite produit des tableaux qui croisent la variable « Groupes de mobilité » avec les autres variables qui viennent d'être décrites, à l'aide de la fonction « custom tables » de SPSS. J'ai d'abord vérifié qu'il y avait suffisamment de répondants dans chaque case sans utiliser les poids, pour pouvoir commenter les résultats pondérés par la suite comme l'indiquent les directives de l'Enquête (Statistique Canada, 2009a). Les résultats ne satisfaisant pas aux critères de Statistique Canada sont indiqués à l'Annexe A.

Par la suite, les analyses ont été menées en fonction de différentes thématiques. Chaque groupe d'analyses s'est fait en deux volets – un premier volet selon les milieux et un second volet regroupant tous les types de milieux. J'ai commencé par les variables qui figurent dans le profil des répondants de l'Enquête – c'est-à-dire leurs caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques, linguistiques et sociales. C'est ensuite que j'ai enfin pu passer au cœur de mon analyse – l'appartenance et l'engagement. Cette deuxième étape s'effectue de la même façon que pour le profil des répondants.

## **Chapitre 2 - Des racines et des ailes: Mobilité et appartenance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada**

### **INTRODUCTION**

Aujourd'hui, la mobilité et la migration internes se présentent comme choix viables pour de plus en plus de Franco-Canadiens, ceux-ci déployant leurs ailes en allant s'installer ailleurs en province ou au pays sans toutefois délaisser leurs racines dans leur milieu d'origine. Cette mobilité s'inscrit dans la continuité historique des migrations canadiennes-françaises et acadiennes sur tout le continent nord-américain depuis l'époque de la colonisation (Frenette, Rivard et St-Hilaire, 2012a). La mobilité francophone au Canada remonte à l'époque de la traite des fourrures, alors que les voyageurs canadiens-français sillonnaient le continent nord-américain où ils ont laissé de nombreuses traces – notamment les nombreux toponymes canadiens-français qui parsèment l'Amérique (Podruchny, 1999 ; Léonard, 2006), et leurs références à la géographie, tels que les buttes et les prairies, legs des voyageurs utilisés couramment en anglais canadien (Rayburn, 2001). Elle s'est poursuivie lors de la période que nous surnomons la « grande saignée » lorsque 900 000 francophones ont quitté le Québec pour tenter leur chance aux États-Unis, notamment dans les « factories » de la Nouvelle-Angleterre, de 1840 à 1930 (Roby et Frenette, 2012). Au cours de cette même période, 200 000 francophones quittèrent le Québec pour exploiter les ressources naturelles de l'Ontario (Dupuis, 2014). En 1931, l'on dénombrait « 177 000 personnes d'origine française [vivant] dans les trois provinces des prairies » (Lalonde, 1979, p.183). C'est à cette mobilité à l'échelle d'un continent que réfère Christian Morissonneau (1979) pour argumenter que la mobilité constitue l'un des traits fondamentaux de l'identité

québécoise. Frenette, Rivard et St- Hilaire (2012a) soutiennent qu'il devient de plus en plus évident lors des grandes migrations de Canadiens français de 1860-1920 que « la mobilité géographique constitue un élément de leur identité » (p. 110).

La mobilité francophone d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de l'ancienne, tout en sillonnant de nouveaux parcours (Heller, Bell, Daveluy, Noël et McLaughlin, 2014). Elle continue de s'urbaniser et elle dépend de plus en plus de l'immigration internationale (Frenette, Rivard, et St-Hilaire, 2012b). Si elle répond encore souvent à des motifs économiques, elle vise aussi à satisfaire d'autres aspirations (Forlot, 2006 ; Lefebvre, 2010 ; Pilote et Magnan, 2012). Jusqu'aux premières décennies du XXe siècle, les francophones se retrouvaient dans des milieux qu'ils contribuaient à créer. Il faut penser aux Petits Canada de la Nouvelle-Angleterre, aux quartiers francophones comme la Basse-Ville à Ottawa, Saint-Boniface à Winnipeg et Maillardville à Vancouver et aux régions rurales comme celle de Rivière-la-Paix en Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan autour de Gravelbourg. Il s'agit d'environnements mis en place et consolidés par des francophones et attirant d'autres francophones. Au fil du temps, les destinations des migrants francophones se sont diversifiées et les espaces francophones sont devenus de plus en plus cosmopolites avec l'arrivée d'immigrants, certains milieux francophones traditionnels se voyant marginalisés par un manque d'apports démographiques (Frenette, Rivard et St-Hilaire, 2012a). De plus, sans le réseau migratoire familial et ethnolinguistique francophone qui agissait activement jusqu'au début du XXe siècle et qui a perduré jusque dans les années 60, le choc de la migration est plus grand qu'auparavant (Côté, 1998 ; Roby et Frenette, 2012 ; Frenette et Lamarre,

2012). De nombreux migrants d'aujourd'hui font ainsi face au choix de s'assimiler à la majorité anglophone ou de s'intégrer à une communauté francophone de plus en plus diversifiée envers laquelle ils ne ressentent pas nécessairement un fort sentiment d'appartenance.

Cet article examine les effets de la mobilité géographique sur l'appartenance des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Il cherche à mesurer jusqu'à quel point la mobilité influence l'auto-identification de l'individu en tant que francophone et son engagement au sein de la communauté francophone. Cette mobilité sera examinée en lien avec la proportion de francophones vivant dans la municipalité, afin de voir comment le milieu vient moduler les effets de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement au sein des communautés francophones. De plus, nous nous intéresserons au rôle joué par les caractéristiques géographiques, démographiques et socio-économiques, linguistiques et sociales des répondants sur les modalités de leur appartenance à la francophonie. Cette étude s'appuie sur les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (l'Enquête) (Statistique Canada, 2009), une enquête post-censitaire de la population de langue française vivant à l'extérieur du Québec et de langue anglaise au Québec âgée de 18 ans et plus.<sup>12</sup> L'Enquête comprend des questions détaillées sur la mobilité géographique au Canada, ainsi que sur l'appartenance identitaire, la participation communautaire et les pratiques linguistiques.

---

<sup>12</sup> Un sous-groupe de l'Enquête inclut les enfants dont les parents font partie de l'Enquête, mais il ne fera pas partie de cette analyse.

Dans le cadre de cette analyse, nous adopterons la définition ouverte de « francophone » en situation minoritaire au Canada utilisée dans l'Enquête. Celle-ci désigne l'ensemble des « personnes de langue française à l'extérieur du Québec » (Corbeil, Grenier, Lafrenière, 2006, p. 6). Ce terme regroupe notamment les personnes qui ont le français comme langue maternelle, les allophones connaissant le français comme unique langue officielle et les allophones ayant le français avec une langue non officielle comme langues utilisées le plus souvent à la maison (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2006). Nous l'avons choisi plutôt que d'employer uniquement la langue maternelle ou d'autres critères qui ont un sens très chargé pour plusieurs personnes et auraient pu exclure de nombreux répondants qui satisfont pourtant aux critères linguistiques de l'Enquête.

### **La mobilité de la francophonie minoritaire au Canada: éléments de contexte**

Une analyse des données sur la mobilité géographique tirées du Recensement de 2006 nous permet d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Comme le démontre la figure 1, 20 % des 974 675 francophones en situation minoritaire recensés ont migré entre 2001 et 2006. De ce nombre, environ 20 % ont effectué une migration interne, tandis que moins de 2 % ont effectué une migration externe. Les francophones des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) ont plutôt tendance à migrer au sein de la même province (13 %) qu'à entreprendre une migration interprovinciale (6 %). Les francophones en milieu minoritaire avaient néanmoins, entre 2001 et 2006, un niveau de mobilité interprovinciale plus élevé que tout autre groupe linguistique au pays.

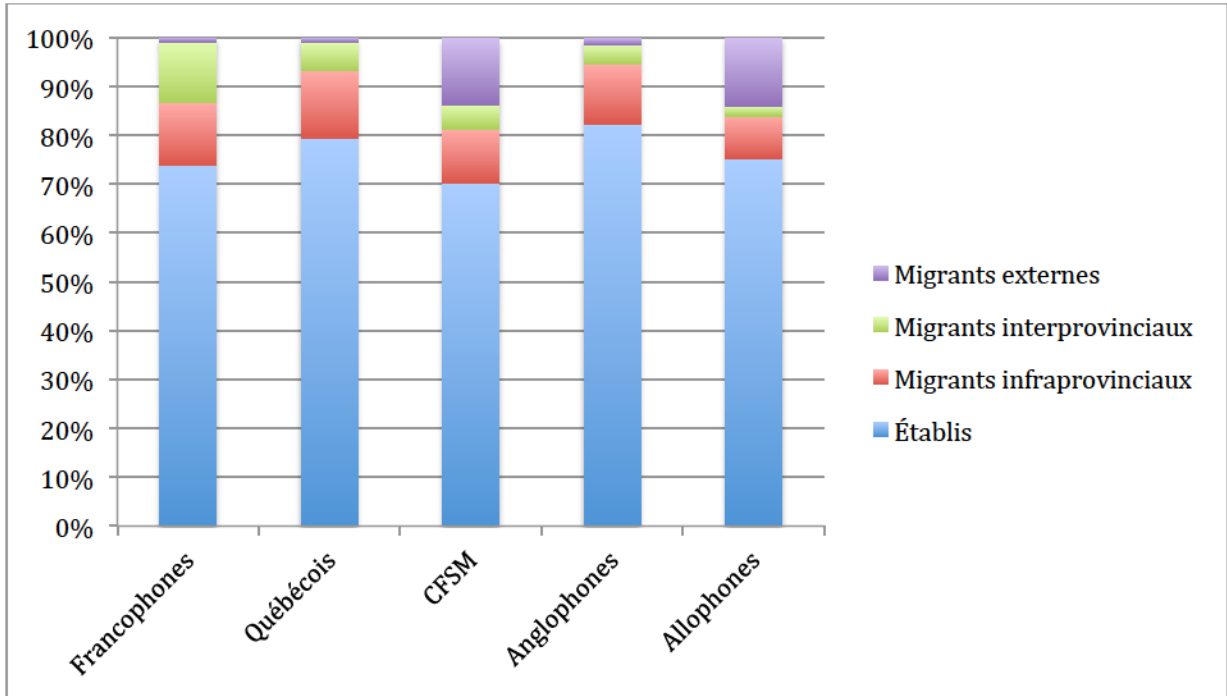


Figure 2. Mobilité auparant selon la langue maternelle au Canada

Source : Calculé par l'auteure à partir des données du Recensement de 2006<sup>13</sup>  
Statistique Canada (2011)

<sup>13</sup> Il s'agit ici des groupes de mobilité que nous employons pour les fins de cette analyse. Pour comprendre comment les données du Recensement sont organisées voir Statistique Canada (2015). Pour voir comment la catégorisation employée par Statistique Canada a été combinée avec la nôtre, voir l'annexe 6.

D'après une étude effectuée par Éric Forgues et Maurice Beaudin (2005) au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, le revenu serait un facteur important de mobilité. En dessous du seuil de faible revenu<sup>14</sup>, les individus tendent davantage à déménager.

Cependant dans le cas de l'Ontario les taux de migration interprovinciale demeurent plus élevés chez les francophones, qu'ils se situent en dessous ou au-dessus du seuil de faible revenu.

Ainsi, la mobilité peut être motivée, voire dictée par le contexte économique et par la nécessité de se trouver un emploi en dehors de son milieu actuel. Lorsque l'on demandait aux répondants de l'Enquête « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous quitté la municipalité dans laquelle vous viviez à l'âge de 18 ans ? »<sup>15</sup>, 43% ont répondu qu'il s'agissait de raisons liées à l'emploi, suivies d'assez loin par l'éducation (15%) et le mariage/divorce (14%). Cette mobilité économique francophone est au cœur de la recherche de Monica Heller, Lindsay Bell, Michelle Daveluy, Hubert Noël et Mireille McLaughlin (2014) effectuée sur la migration temporaire entre l'Acadie, les Territoires du Nord-Ouest et Fort McMurray. Même si ces travailleurs temporaires gagnent leur vie ailleurs, certains parmi eux maintiennent un sentiment d'appartenance à leur région d'origine. C'est ainsi que pour s'intégrer pleinement à leur nouvelle communauté, les migrants acadiens de Fort

---

<sup>14</sup> Beaudin et Forgues (2005) ne spécifient pas le seuil de faible revenu dans leur étude, qui varie en fonction de la taille du secteur de résidence et de la taille de la famille. Selon cette étude, 15,4% des Franco-Manitobains, 19,0% des Franco-Ontariens et 14,4% des Acadiens du Nouveau-Brunswick vivant en deçà du seuil de faible revenu auraient bougé comparé à seulement 13,2%, 16,5% et 12,5% de leurs homologues vivant au-dessus du seuil de faible revenu.

<sup>15</sup> L'univers de la question inclût uniquement les répondants n'habitant pas la même municipalité qu'à 18 ans. La question a été reformulée dans cet article dans un souci de clarté.

McMurray recréent des « Petites Acadies » dans les Territoires du Nord-Ouest afin de se retrouver avec des membres de leur communauté transplantée.

Enfin, la mobilité francophone varie énormément en fonction de l'âge (voir la figure 2). En moyenne, 32% des jeunes adultes âgés de 20 à 39 ans ont migré pendant cette période. Le nombre de Mobiles s'élève même jusqu'à 40% pour le groupe des 25 à 29 ans. La mobilité baisse avec l'âge ; le groupe des 75 ans et plus, est le moins mobile, avec environ 8% de migrants. Plusieurs facteurs y contribuent. Par exemple, dans la jeune vingtaine, de nombreuses personnes quittent le foyer familial pour la première fois, tandis que d'autres migrent afin d'entreprendre des études postsecondaires. Plus tard dans la vingtaine et la trentaine, de nombreux jeunes adultes se marient et fondent leur famille. Ainsi, jeunesse et mobilité vont de pair comme le constate la recherche de Madeleine Gauthier, Serge Côté, Marc Molgat et Frédéric Deschenaux (2003). Pour ces jeunes Québécois, les études constituent le motif principal de la mobilité, suivies de la recherche d'emploi, du lieu de résidence du conjoint et d'autres raisons personnelles. Tous ces changements ont des effets marqués sur l'identité des individus et donc sur leur sentiment d'appartenance envers la communauté francophone.

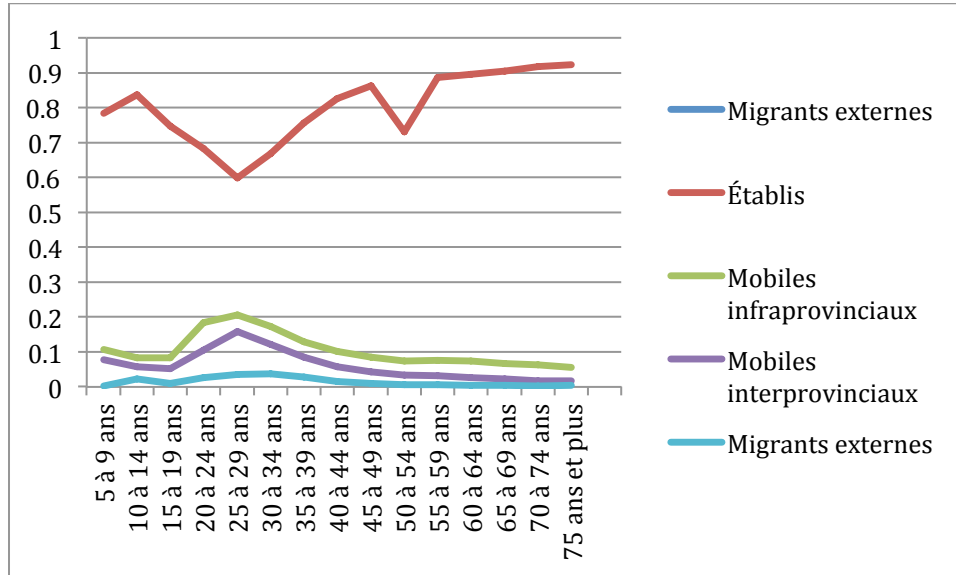


Figure 3. Mobilité francophone 5 ans auparavant en fonction de l'âge

Source : Calculé par l'auteure à partir des données du Recensement de 2006  
Statistique Canada (2011)

Annie Pilote et Marc Molgat (2010) rappellent que le mouvement des jeunes vers les milieux urbains est un domaine largement inexploré, en particulier lorsqu'il s'agit de l'identité des jeunes, de leur expérience et des conséquences de leur mobilité sur les lieux et les espaces. Les recherches menées par Annie Pilote et certains de ses collaborateurs rappellent les principaux enjeux reliés cette mobilité en ce qui les concerne (Pilote et Magnan, 2012 ; Pilote et Brier, 2013). Elles démontrent que les parcours migratoires des jeunes contribuent à leur formation identitaire en renforçant leur identité en tant que francophones en situation minoritaire (plutôt qu'en tant que bilingues) (Pilote et Magnan, 2012). Ces jeunes se définissent en tant que francophones à la fois par opposition à la majorité anglophone et à la communauté francophone majoritaire du Québec. Bien que les jeunes aient l'impression qu'ils doivent partir pour réussir, ils ressentent tout de même un sentiment d'appartenance envers leur milieu d'origine (Pilote et Brier, 2013). La recherche de Kayla Cloutier (2013) sur les réseaux sociaux virtuels de jeunes migrants franco-ontariens ayant quitté le Nord pour s'installer à Ottawa, démontre pour sa part qu'ils ressentent des appartenances aussi fortes envers les deux territoires. Il est clair que la mobilité joue un rôle important dans la vie de nombreux francophones en milieu minoritaire que leurs motifs soient économiques ou liés à leur parcours personnel, notamment chez les jeunes.

## REVUE DE LITTÉRATURE

### Géographie et mobilité

La mobilité est devenue un thème dominant au sein des sciences sociales et en particulier au sein de la géographie à partir des années 2000. Le New Mobilities Paradigm et le Mobility Turn se sont imposés comme des courants de pensée qui ont profondément marqué l'évolution de la discipline (voir par exemple Sheller et Urry, 2006 et Cresswell, 2006). Parmi leurs contributions, l'on retrouve le refus du binarisme des échelles (par exemple l'opposition de l'échelle locale à l'échelle globale) – une approche que nous adopterons dans cette étude.

Au cœur de cette ré-imagination des échelles, l'attention portée à la trans-localité a mis l'agentivité et l'expérience des migrants au cœur de la recherche sur la mobilité transnationale, tout en mettant l'accent sur l'importance des connexions entre les lieux (Brickell et Datta, 2011). Les expériences des migrants d'aujourd'hui se situent à de multiples échelles en même temps (multiscalar situatedness) et la géographie translocale que proposent la géographe Katherine Brickell et la sociologue Ayona Datta (2011) nous permet de repenser le capital (social, culturel, symbolique et spatial) dont les migrants ont besoin afin de négocier de multiples échelles à la fois. Afin de réussir dans son nouveau milieu, le migrant doit déterminer quelles pratiques sont valorisées et lesquelles sont marginalisantes en fonction de chaque échelle à l'œuvre dans son milieu. L'engagement avec d'autres espaces et d'autres échelles est façonné par les contextes localisés ainsi que par les pratiques quotidiennes. Enfin, « les géographies translocales sont constituées à partir de multiples lieux et de multiples échelles géographiques sans englober ces échelles

et ces lieux au sein d'une hiérarchie du national ou du global » (Brickell et Datta, 2011, p. 17, traduction libre). Une revue de la littérature sur la translocalité de Clemens Greiner et Patrick Sakdapolrak (2013) permet de voir qu'elle s'étend au-delà des migrations transnationales et s'intéresse particulièrement à l'interdépendance entre divers lieux, institutions et acteurs. Les recherches sur le translocalisme s'intéressent aussi à la migration interne notamment à la migration rurale-urbaine. Selon eux, tant les individus mobiles qu'immobles reproduisent sans cesse les espaces translocaux (Greiner et Sakdapolrak, 2013). Pour les migrants ethniques en milieu rural écossais par exemple, la translocalité permet de démontrer qu'ils se sentent chez eux à la fois dans leur lieu d'arrivée et dans leur lieu d'origine, créant un espace d'appartenance à partir d'espaces et de lieux multiples qui se recoupent parfois (de Lima, 2012). Afin de s'intégrer dans leurs nouvelles communautés, ces migrants, notamment les jeunes, intègrent les pratiques de leur pays d'origine avec celles de leur nouvelle patrie, les activités sociales servant à combler l'écart entre la minorité et la majorité (de Lima, 2012). L'approche novatrice du translocalisme nous éclaire sur les processus à l'œuvre dans la francophonie canadienne. Les franco-mobiles partagent en effet avec les migrants évoqués dans ces travaux, une même réalité translocale et cette dernière se reflète dans leur vécu et leurs pratiques quotidiennes qui se construisent au gré des liens réciproques qui unissent leur milieu d'origine et leur milieu d'accueil. Par le passé, la translocalité a été conçue en tant que pratique transnationale et transfrontalière, mais avec une diversité grandissante de mobilités, l'on en témoigne au sein même des frontières nationales.

## **La mobilité et ses effets sur l'appartenance**

Nous nous inspirons aussi de l'approche roots/routes (racines/trajectoires) prônée par l'anthropologie et la sociologie afin de discuter des liens entre les individus, les lieux et la culture. En utilisant cette approche, James Clifford (1997) et Paul Gilroy (1993) ont mis l'accent sur la complémentarité des racines et des trajectoires. Le sociologue Per Gustafson (2001), quant à lui, se sert de l'approche roots/routes afin d'analyser la relation entre la mobilité et l'attachement au lieu chez des Suédois ayant divers degrés de mobilité. L'approche roots/routes rejoint le nouveau paradigme de la mobilité et le tournant de la mobilité dans son refus du binarisme mobilité-sédentarisme. Des auteurs tels que Mia Fallov, Anja Jørgensen et Lisbeth Knudsen tentent en effet de mettre au défi le binarisme qui oppose l'appartenance territoriale et la mobilité et selon lequel on postule que des nouveaux venus ne peuvent pas éprouver une appartenance territoriale aussi forte que les résidents de plus longue date. Dans une étude de cas effectuée à petite échelle à Aalborg au Danemark, Fallov, Jørgensen et Knudsen (2013) ont analysé les liens entre la mobilité, la communauté locale et l'appartenance et elles ont développé un modèle tripartite de l'appartenance en tant que le produit des liens entre les individus, les lieux et la mobilité. Ce modèle reconnaît que la mobilité produit les gens et les lieux et vice-versa. Individus, lieux et mobilité se créent et se recréent grâce au rythme de la mobilité, aux ressources de la mobilité et aux conditions de la mobilité. Le modèle intègre à la fois des éléments spatiaux et temporels à l'appartenance. À partir de récits de vie effectués en milieu rural français ayant un solde migratoire positif, la sociologue Yannick Sencébé (2004) étudie aussi le lien entre la mobilité et l'appartenance. Elle démontre que les formes d'appartenance des migrants leur offrent un accès inégalé aux

lieux et aux liens –la mobilité permettant différentes modalités d'appartenance selon la force du sentiment d'être chez soi dans son nouveau milieu et la façon de s'y engager. Selon cette étude, certains s'engagent de façon équivalente envers les lieux et liens (Distanciation), tandis que d'autres ne forment pas de liens durables avec les lieux dans leur nouveau milieu d'accueil (Extériorité). Sencébé s'intéresse à l'appartenance territoriale et à ses conséquences sociales, effets qui nous intéressent particulièrement dans le cas de la mobilité francophone en situation minoritaire.

Dans une revue de la littérature sur la migration, l'identité et l'appartenance, la géographe Mary Gilmartin (2008) encourage l'utilisation de méthodes qualitatives, en particulier les récits de migrants, pour appuyer les nombreuses analyses quantitatives de la mobilité. Elle démontre aussi les liens complexes qui existent entre la mobilité et le lieu grâce à la citoyenneté, au transnationalisme, au translocalisme et à la notion de « home ». Quant à elle, la géographe France Guérin-Pace (2006) se sert d'entretiens et d'analyses quantitatives effectuées en France pour examiner les liens entre l'appartenance, l'identité, les lieux et les trajectoires de chaque individu. Elle souligne le fait que de nombreux participants avaient des appartenances territoriales multiples et qu'une mobilité accrue semble favoriser l'attachement envers des lieux autres que le lieu de naissance et ce à une échelle moins locale. L'étude italienne du sociologue Gabriele Pollini (2005) démontre aussi que l'attachement aux lieux et l'appartenance socio-territoriale sont compatibles dans un contexte de mobilité. La mobilité résidentielle semble même multiplier les attachements aux lieux au niveau local (Pollini, 2005, p. 511). Dans une revue de la littérature approfondie sur l'attachement aux lieux, Maria Lewicka (2011) constate pour

sa part que des trois composantes du modèle tripartite de l'attachement aux lieux de Scannell et Gifford (2010), c'est aux individus que la littérature porte le plus attention, et ce au détriment des composantes des lieux et des processus. Elle indique que la littérature ne révèle que des pistes quant au rôle de la mobilité dans l'attachement aux lieux. Par exemple, chez les répondants de Per Gustafson (2001), il n'y a aucun consensus quant à la signification et l'importance des lieux et de la mobilité.

### **Minorités francophones, mobilité et appartenance**

Le tournant de la mobilité a suscité un renouveau dans la recherche sur la mobilité francophone en milieu minoritaire. Les études de cas présentés par Suzanne Huot, Belinda Dodson et Debbie Laliberte Rudman (2014), ainsi que Gilles Forlot (2006), Jean-François Parent (2014) et Kayla Cloutier (2013), nous permettent d'explorer les questions de la mobilité, de l'intégration et de l'appartenance dans le contexte de la francophonie canadienne. À London en Ontario, Huot et al. (2014) étudient l'appartenance des immigrants francophones. Leur approche ethnographique a révélé que le sentiment d'appartenance de l'immigrant envers sa communauté francophone d'accueil dépendait de son acceptation ou de sa résistance aux normes dominantes. De plus, les négociations identitaires se produisaient de façon continue, et ce à travers des interactions sociales dans divers lieux au sein de la ville. Forlot (2006) démontre les enjeux complexes auxquels sont confrontés les immigrants de France à Toronto. L'auteur traite des tensions intracommunautaires, de l'assimilation, des enjeux identitaires et du français en tant qu'« outil à capitaliser » (Forlot, 2006, p. 131). Il fait état de la difficulté des migrants de

s'intégrer à la communauté francophone, dite franco-ontarienne et de leur hésitation identitaire. Bien que Huot et al. (2014) et Forlot (2006) explorent les effets de la mobilité chez les immigrants internationaux francophones, leurs travaux n'en sont pas moins utiles pour poser certaines hypothèses quant aux processus à l'œuvre dans l'intégration et l'appartenance des franco-mobiles à leur communauté d'accueil.

Dans le cas de jeunes migrants internes francophones du Nouveau-Brunswick étudiés par Parent (2014), l'intégration s'est effectuée plus facilement, le choc culturel et linguistique étant moins grand que chez les immigrants étudiés par Forlot (2006). Cependant, l'étude de Parent (2014), démontre que lorsque le milieu d'accueil diffère davantage du milieu de départ (par exemple Fredericton étant un milieu moins francophone que Moncton), les migrants ont plus de difficultés à s'adapter. Quant à elle, Cloutier (2013) se sert des réseaux sociaux virtuels de jeunes migrants francophones du nord de l'Ontario ayant migré à Ottawa afin d'étudier leur sentiment d'appartenance envers les deux milieux. Bien qu'ils aient quitté le Nord, les réseaux sociaux virtuels leur permettent d'avoir des appartenances aussi fortes au milieu d'origine qu'au milieu d'accueil, faisant en sorte que les jeunes se situent dans un entre-deux territorial. Les études de cas de Huot et al. (2014), ainsi que Forlot (2006), Parent (2014) et Cloutier (2013) démontrent que la mobilité peut avoir des effets multiples sur l'intégration, ainsi que sur l'appartenance. De plus, elles confirment l'importance de prendre en compte l'effet du milieu lorsqu'il s'agit d'analyser la mobilité et ses effets (Gilbert et al., 2014).

Cet aperçu de la littérature sur la mobilité francophone en milieu minoritaire au Canada indique qu'il s'agit d'un terrain propice pour de futures recherches. Au-delà du constat selon lequel la mobilité joue un rôle important dans la vitalité communautaire, il reste à voir comment cette mobilité influence les différentes communautés et interagit spécifiquement avec le sentiment d'appartenance de leurs membres et leur engagement envers elles.

## **DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE**

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle est une enquête post-censitaire de Statistique Canada complétée à la suite du Recensement de 2006 afin d'obtenir un portrait de la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), soient les communautés anglophones au Québec et les communautés francophones ailleurs au pays. La population cible de l'Enquête représente 932 042 adultes de plus de 18 ans habitant les CFSM.<sup>16</sup> En fonction du poids démographique de la population minoritaire appropriée pour chaque région du pays<sup>17</sup> et du taux de réponse des répondants, l'équipe de Statistique Canada a déterminé l'échantillonnage approprié de l'Enquête, soit 9 890 répondants francophones issus du milieu minoritaire<sup>18</sup>. Le taux de réponse a été d'environ 70% pour la population adulte (Statistique Canada, 2009a).

---

<sup>16</sup> Statistique Canada a publié plusieurs descriptions et guides qui expliquent la méthodologie et les contenus de l'Enquête de façon détaillée y compris une analyse préliminaire des résultats: Les minorités prennent la parole (Corbeil, Grenier et Lafrenière, 2006); *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006): Questionnaire* (2006b); *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006): Guide de l'utilisateur du fichier de micro-données à grande diffusion* (2009a). Ces ouvrages sont tous disponibles sur le site internet de Statistique Canada, [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

<sup>17</sup> Les données du fichier de micro-données à grande diffusion distinguent entre quatre grandes régions définies en fonction du poids démographique de la population minoritaire: l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires.

<sup>18</sup> Sans compter les allophones utilisant surtout le français, dont les données ne figurent pas dans le fichier de micro-données à grande diffusion que nous avons utilisé pour cette étude.

Les participants ont été sélectionnés en fonction d'un ensemble de critères linguistiques<sup>19</sup>. Les thèmes de l'Enquête comprennent, mais ne se limitent pas à l'utilisation de la langue minoritaire (au foyer, au travail, etc.), la mobilité géographique, la participation communautaire (en général, ainsi que dans la langue minoritaire) et l'appartenance identitaire et la vitalité subjective.

### **Groupes en fonction de la mobilité**

Nous avons recodé les données du fichier de micro-données à grande diffusion afin de créer trois groupes de répondants selon leur mobilité. Afin de créer ces groupes, nous sommes attachés à la mobilité interprovinciale (mesurée directement et indirectement)<sup>20</sup> et à la mobilité infraprovinciale (mesurée indirectement)<sup>21</sup>. Les questions utilisées nous ont permis de mesurer plusieurs degrés de mobilité en parallèle tout en gardant les non-réponses au minimum<sup>22</sup>. Sur le plan de la mobilité, l'analyse est composée des groupes suivant: 1) les Établis 2) les infraprovinciaux 3) les interprovinciaux.

---

<sup>19</sup> Les répondants de l'Enquête ont été sélectionnés en fonction de leurs réponses aux questions du questionnaire long du Recensement de 2006 sur la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et la langue parlée le plus souvent à la maison. À Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est le questionnaire court du recensement qui a été utilisé pour identifier la population cible (Statistique Canada, 2009a).

<sup>20</sup> La mobilité interprovinciale est mesurée directement dans l'Enquête par la question « Avez-vous toujours habité dans la même province? » et nous l'avons mesurée indirectement en croisant les données sur la province de résidence et la province de naissance des répondants.

<sup>21</sup> Nous avons mesuré la mobilité infraprovinciale grâce au croisement de l'âge des répondants avec leur réponse à la question « Depuis combien d'années habitez-vous [votre municipalité actuelle]? » S'il y avait correspondance entre l'âge de l'individu et la durée de résidence, celui-ci devenait un *Établi* et sinon, si l'individu n'avait pas effectué une mobilité interprovinciale, il devenait un *Mobile infraprovincial*.

<sup>22</sup> Comme le nombre de réponses à chaque question varie beaucoup, nous avons inclus le nombre de répondants correspondant à chaque tableau de l'annexe A dans l'annexe B. Si le nombre total de répondants de correspond pas toujours à la population cible de l'Enquête, il s'agit du fait que nous avons exclu les non-réponses des tableaux.

Les Établis sont les répondants qui ont toujours vécu dans la même subdivision de recensement (SDR) ou la même municipalité dans la même province ou territoire. Pondéré, ce groupe représente 15% de la population. Les infraprovinciaux sont les répondants ayant vécu dans une autre SDR ou une autre municipalité au sein de la même province au territoire. Ils représentent 41% de la population. Les interprovinciaux sont les répondants ayant résidé dans une autre province ou territoire. Ils représentent le groupe le plus important avec 44% de la population. Les Mobiles sont beaucoup plus nombreux que les Établis, car un participant doit seulement avoir déménagé en dehors de sa SDR une fois au cours de sa vie pour être définis comme tels. Les Mobiles se divisent par ailleurs en deux groupes assez hétérogènes au plan de l'expérience de la mobilité. Une des différences fondamentales entre les deux types de Mobiles est que les Mobiles infraprovinciaux, ayant toujours résidé dans leur province de naissance, ont baigné dans une seule culture francophone au courant de leur parcours. Tandis que les Mobiles interprovinciaux ont eu l'occasion d'évoluer au sein de milieux culturels variés grâce à leur trajectoire plus complexe. Comme il existe de multiples façons de ressentir une appartenance envers la francophonie, nous postulons que le sentiment d'appartenance des Mobiles interprovinciaux et infraprovinciaux ressemblera à celui des Établis. De plus, nous croyons que cette appartenance se traduira en engagement communautaire chez les franco-mobiles comme chez les Établis.

## **Types de milieux**

Notre analyse distingué aussi entre trois types de milieux définis selon le pourcentage de

francophones dans la municipalité en utilisant une combinaison de la typologie de l'Enquête<sup>23</sup> et de celle développée par la Commission nationale d'étude sur l'assimilation et son directeur Roger Bernard (1992) : 1) les cellules françaises (<10%) ; 2) les milieux de vie mixte (10-49,9%) ; et 3) les communautés de vie française (>=50%). Il existe, bien entendu, d'autres mesures de la présence française dans un lieu donné. La taille, par exemple offre un indicateur des possibilités de complétude institutionnelle ainsi que des possibilités de rencontre avec l'Autre. Il s'agit aussi d'un facteur de visibilité de la communauté minoritaire auprès des autres communautés avec lesquelles elle doit coexister. Mais plus que la taille, le pourcentage des francophones est une donnée forte pour l'analyse de l'appartenance, car il traduit les possibilités réelles du français en milieu minoritaire, la place qu'il occupe et auquel il peut prétendre dans l'espace public et les conditions qui président aux rapports à la majorité.

Dans les cellules françaises, où moins de 10 % de la population est francophone, il existe moins d'institutions francophones et la vie quotidienne se déroule en anglais. La plupart des communautés francophones dans le Nord et l'Ouest canadien se retrouvent dans ce groupe. Ces cellules françaises représentent le type de communautés habité par le plus grand nombre de francophones en milieu minoritaire dans l'Enquête, soit 45% des répondants. Dans les milieux de vie mixtes, entre 10 et 49,9% de la population est francophone ; il y existe un nombre plus important d'institutions francophones et il est

---

<sup>23</sup> Statistique Canada distingue selon le pourcentage de personnes parlant la langue de la minorité dans la municipalité, selon les catégories suivantes: <10%; 10 à 29,9%; 30 à 49,9%; 50 à 69,9%; >= 70%.

possible de vivre une plus grande partie de sa vie quotidienne en français, bien que la présence de l'anglais soit indéniable. Ces milieux incluent Sudbury, Ottawa et Moncton. L'on y retrouve aussi les municipalités officiellement bilingues de St. Laurent au Manitoba, Zenon Park en Saskatchewan et Plamondon en Alberta. Environ un tiers des répondants vivent dans ce type de milieu. Quant aux communautés de vie française, il s'agit de milieux où plus de 50% de la population est francophone, donc où la vie de tous les jours se déroule en français. Elles offrent aussi un plus large éventail de ressources à la population francophone. Tous ces facteurs permettent d'y assurer un plus haut taux de rétention du français (Bernard, 1992). Ces communautés comprennent Casselman et Hearst en Ontario, Edmundston et Shippagan au Nouveau-Brunswick, ainsi que Falher en Alberta. Environ un quart des participants vivent dans des communautés de vie française. Il est important de noter qu'il existe très peu de ces communautés en dehors du Nouveau-Brunswick et de certaines régions de l'Ontario.

Dans une proportion de 52%, la plupart des Établis habitent dans des communautés de vie française, 36% d'entre eux résident dans les milieux de vie mixtes alors que les cellules françaises en accueillent 12% (voir le tableau 1 à l'annexe A)<sup>24</sup>. Les Mobiles infraprovinciaux sont mieux répartis entre les différents milieux, avec 43% d'entre eux dans les cellules françaises, 32% dans les milieux de vie mixte et 25% dans les communautés de vie française. Chez les Mobiles interprovinciaux la majorité vit dans des cellules françaises (57%), un peu plus du quart dans des milieux de vie mixtes et la minorité dans des communautés de vie française.

---

<sup>24</sup> Voir le tableau 8 à l'annexe B pour savoir combien de répondants ceci représente.

## **Les groupes et leurs particularités**

Nous présenterons certaines caractéristiques géographiques, démographiques et sociales pour chaque groupe défini selon la mobilité. Leurs différences et ressemblances les plus importantes seront évoquées, en fonction du type de communauté. Leur analyse permettra d'attirer l'attention sur certaines particularités des différents groupes, qui pourraient agir sur leur appartenance et leur engagement envers la francophonie.

## **Caractéristiques géographiques**

Le tableau 2 permet de constater que les Ontariens dominent dans les trois groupes de par leur poids démographique dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. De plus, comme 54% des Franco-Ontariens ont effectué une mobilité infraprovinciale et 56% d'eux ont effectué une mobilité interprovinciale, ils sont plus nombreux à avoir bougé. Les Néo-Brunswickois quant à eux sont beaucoup plus nombreux parmi les Établis (40%), tandis que les habitants des autres provinces et territoires figurent en plus forte proportion parmi les Mobiles interprovinciaux (30%).

Il n'est pas surprenant de voir qu'en général le milieu a préséance sur la mobilité lorsqu'il s'agit de caractériser la population visée par l'Enquête, car la géographie des communautés francophones canadiennes dicte en grande partie leur répartition, qu'il s'agisse des Mobiles ou des Établis. Les statistiques portant sur la province de naissance

des répondants de l'Enquête dressent un portrait semblable, avec exception des Québécois de naissance qui à 52%, représentent le groupe le plus important des Mobiles interprovinciaux. C'est plus d'un quart des résidents de l'Ontario (29%) et des autres provinces et territoires (27%) qui sont nés au Québec et qui sont donc franco-mobiles. Cette forte représentation québécoise est visible plus particulièrement dans les cellules françaises, où ils forment 57% du groupe, ainsi que dans les milieux de vie mixte, où ils en représentent 52%. Par contre, dans les communautés de vie française, les Néo-Brunswickois de naissance forment le groupe dominant regroupant de 50 à 69% de la population en fonction du type de mobilité.

Nous retrouvons aussi un lien fort entre la mobilité et l'urbanité. Les Établis sont très équitablement distribués entre les milieux ruraux (46%) et urbains (54%), tandis que les Mobiles sont concentrés dans les milieux urbains (entre 70 et 80%). Les résidents des communautés de vie française vivent davantage en milieu rural, en particulier les Établis (67%) qui sont moins urbanisés que les Mobiles, 60% des Mobiles infraprovinciaux et 58% des Mobiles interprovinciaux vivant en milieux ruraux. Le mode de vie urbain s'impose dans les cellules françaises et les milieux de vie mixte, peu importe le degré de mobilité. Entre 82 et 88% des répondants y vivent dans les cellules françaises et entre 72 à 83% dans les milieux de vie mixte.

## **Caractéristiques démographiques et socio-économiques**

Les définitions de la mobilité utilisées lors de la constitution des trois groupes font en sorte que la distribution des Établis et les Mobiles s'effectue de façon plus uniforme selon l'âge que nous nous attendions à le voir en fonction des données du recensement (voir Figure 1)<sup>25</sup>, les gens plus âgés ayant eu maintes occasions au courant de leur vie d'accumuler au moins un événement de mobilité, à l'échelle infraprovinciale ou interprovinciale. Deux exceptions notables : à 31%, les Établis sont plus nombreux chez les jeunes (<20 – 29 ans) et à seulement 7%, ils sont moins nombreux chez les gens plus âgés (60 ans et plus). Cette tendance est particulièrement marquante dans les communautés où les francophones représentent moins de 10% de la population. Lorsqu'il s'agit du genre des répondants, ils sont relativement bien distribués en fonction du statut de mobilité et des milieux, avec l'exception des Mobiles infraprovinciaux qui comptent parmi leur nombre davantage de femmes (60%). Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas été en mesure de trouver une explication satisfaisante pour cette donnée insolite.

La majorité des répondants ont complété une partie ou toutes leurs études de niveau primaire ou secondaire en français. Ce nombre baisse chez les Mobiles, en particulier chez les Mobiles infraprovinciaux (67%). Hormis les Mobiles interprovinciaux des cellules françaises, chez qui la proportion des études en français augmente à 62%, les tendances varient peu selon les milieux. Cette forte incidence du français dans leur scolarisation suggère que la mobilité vers les milieux les plus minoritaires ne constitue pas nécessairement une entrave à la vitalité linguistique. Il est difficile de broser un

---

<sup>25</sup> Nous nous intéressons à la mobilité des répondants au cours de leur vie, tandis que les données du recensement présentées à la Figure 1 ne concernent que la mobilité effectuée au cours des derniers 5 ans.

portrait des Mobiles quant au niveau de scolarité, les effets de la scolarité étant assez peu visibles sur la propension à migrer. Nous retrouvons plus d'universitaires chez les Mobiles (21% chez les Mobiles infraprovinciaux et 26% chez les Mobiles interprovinciaux) que chez les Établis (12%). Toutefois, dans les communautés de vie française, la mobilité semble aussi avoir touché les répondants n'ayant pas complété leurs études secondaires. Ces milieux comptent plus de 40% de Mobiles infraprovinciaux et presque autant de Mobiles interprovinciaux parmi les personnes n'ayant pas terminé leurs études. La présence des diplômés universitaires ne s'accompagne pas forcément d'une hausse des salaires chez les Mobiles - il y a davantage de ménages à plus faible revenu chez les Mobiles et davantage de ménages à revenu plus élevé chez les Établis. En général, les différences entre les milieux reflètent les tendances illustrées ci-dessus. La seule anomalie apparente réside dans les communautés de vie françaises où il y aurait beaucoup moins d'individus sans revenus ou à perte de revenu, et ce peu importe le degré de mobilité. En ce qui concerne le secteur d'activité, la majorité des répondants travaillent dans le secteur de la production des services. Ce pourcentage est d'environ 76% pour les Mobiles, tandis que chez les Établis, il diminue à 65%. Chez les Établis des communautés de vie française, il y a un équilibre des travailleurs des deux secteurs, 44% des répondants travaillant dans le secteur de la production des biens. Alors que chez les Mobiles interprovinciaux des milieux de vie mixte, 83% des répondants travaillent dans le secteur de la production de services.

## **Caractéristiques linguistiques**

Comme l'illustre le tableau 4, les Établis présentent les plus hauts pourcentages de français en tant que première langue officielle parlée, qui est le fait de 92% d'entre eux. Pourtant les Mobiles interprovinciaux comptent aussi de fortes proportions de francophones (86%). Leur poids diminue quelque peu chez les Mobiles infraprovinciaux (81%). La mobilité semble avoir peu d'effet sur la première langue officielle parlée, tant dans les milieux de vie mixtes (90% pour les Mobiles infraprovinciaux et 92% pour les Mobiles interprovinciaux) que dans les communautés de vie française (91% pour les Mobiles infraprovinciaux et 98% pour les Mobiles interprovinciaux). Les différences entre Mobiles et Établis est plus visible dans les cellules françaises, alors que seulement 65% des Établis déclarent le français comme leur première langue officielle parlée, contre 81% des Mobiles interprovinciaux). Visiblement, leur présence y favorise la vitalité francophone, alors qu'ils « importent » leurs expériences vécues dans d'autres milieux, notamment des milieux encore plus francophones. Lorsqu'il est question du français en tant que langue parlée à la maison, les Établis (68%) dépassent les Mobiles infraprovinciaux (48%), ainsi que les Mobiles interprovinciaux (44%). Dans les milieux moins francophones, la mobilité interprovinciale semble, encore une fois, être un facteur de rétention du français en tant que langue parlée à la maison.

Quant à la langue utilisée avec les voisins et à la langue utilisée dans les commerces, le niveau de français utilisé baisse progressivement en fonction d'un niveau de mobilité accru. Les communautés de vie française fournissent un environnement où les Établis (79%) et les Mobiles (77% pour les Mobiles infraprovinciaux et 75% pour les Mobiles

interprovinciaux) peuvent communiquer avec leurs voisins en français. Dans le cas des commerces, l'emploi du français demeure relativement élevé dans le cas des communautés de vie françaises où l'emploi du français varie de 64% à 68%. Dans les communautés peu francophones où les possibilités de vie française sont plus limitées, l'usage du français se voit beaucoup plus restreint – il s'agit d'environ 1% des résidents des cellules françaises, tandis que dans les milieux de vie mixte, la gamme s'étend de 8 à 14% - le reflet de la plus grande complétude institutionnelle de ces milieux.

### **Caractéristiques sociales**

Il n'est pas surprenant que les Mobiles (70% pour les Mobiles infraprovinciaux et 66% pour les Mobiles interprovinciaux) aient moins tendance que les Établis (75%) à avoir recours à la famille comme source de soutien bien qu'ils n'aient visiblement pas coupé les ponts avec la famille, celle-ci étant leur principale source de soutien. Environ 10% des Mobiles interprovinciaux, auraient davantage recours à leur réseau d'amis afin de combler l'écart. Une autre tendance qui s'observe est la plus grande dépendance des répondants envers les ressources communautaires, en particulier pour les Mobiles au sein des cellules françaises (22% pour les Mobiles infraprovinciaux et 21% pour les Mobiles interprovinciaux) et des communautés de vie française (25% pour les Mobiles infraprovinciaux et 23% pour les Mobiles interprovinciaux).

Il n'est pas surprenant que les Mobiles (70% pour les Mobiles infraprovinciaux et 66% pour les Mobiles interprovinciaux) aient moins tendance que les Établis (75%) à avoir

recours à la famille comme source de soutien bien qu'ils n'aient visiblement pas coupé les ponts avec la famille, celle-ci étant leur principale source de soutien. Environ dix pourcent des Mobiles interprovinciaux, auraient davantage recours à leur réseau d'amis afin de combler l'écart. Une autre tendance qui s'observe est la plus grande dépendance des répondants au soutien des ressources communautaires en particulier pour les Mobiles au sein des cellules françaises (22% pour les Mobiles infraprovinciaux de ces milieux et 21% pour les Mobiles interprovinciaux) et des communautés de vie française (25% pour les Mobiles infraprovinciaux de ces milieux et 23% pour les Mobiles interprovinciaux).

## **RÉSULTATS**

### **Appartenance : Francophonie « sentie et vécue »**

Selon Stéphane Lévesque, Jean-Philippe Croteau et Raphaël Gani (2015), « le sentiment d'appartenance réfère à l'attachement éprouvé à l'égard d'un groupe dans la définition de soi » (p. 186). Ce sentiment d'appartenance, dans le cas de notre étude de l'appartenance à la communauté francophone, se conjugue avec une francophonie ou acadianité « sentie et vécue », concept développé à l'origine par Cécyle Trépanier (1994) dans le cadre d'une recherche sur l'Acadie. Il ne s'agit pas de se définir ni par le territoire ni par l'histoire, mais par «la manière d'être et de vivre et les sentiments ressentis envers l'identité » (Trépanier, 1994, p. 186), ainsi que par d'autres facteurs tels que la culture, la langue, l'entraide et la bonne entente. Les travaux de Nicole Gallant apportent un

éclairage supplémentaire sur la question, alors que ses intervenants insistent sur la possibilité d'être Acadien « si on se sent Acadien et si on vit d'une manière que l'on peut considérer acadienne (mais dont le contenu n'est pas toujours substantifié) » (2010/2011, p.85). Parmi les nombreuses questions qui figurent dans l'Enquête conçue par Rodrigue Landry et son équipe<sup>26</sup>, nous en avons sélectionné cinq qui permettent de mesurer différents aspects de cette francophonie « sentie et vécue », notamment l'appartenance.

### **L'appartenance**

Une première mesure de l'appartenance découle des réponses apportées à la question suivante : « En vous basant sur votre vécu, à quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, vous identifiez-vous? » Ces réponses attestent du sentiment de faire partie intégrante du tissu social à la base de la communauté à laquelle on s'identifie; que l'on bénéficie de sa culture, de ses traditions et de ses valeurs ; que l'on participe à ses organisations et associations. Le tableau 6 permet de constater que l'appartenance au groupe francophone n'est pas le choix majoritaire, même chez les Établis, il ne fait la préférence que de 43% des répondants. C'est plutôt l'appartenance aux deux groupes linguistiques qui prédomine à la fois parmi les Établis (46%) et les Mobiles (48 % pour les Mobiles infraprovinciaux et 51% pour les Mobiles interprovinciaux). L'appartenance francophone est plus fréquente chez les Établis que chez les Mobiles alors que celle aux deux groupes augmente légèrement chez ces derniers. Chez les Mobiles, l'on retrouve une plus forte appartenance à la francophonie dans les cellules francophones (14% pour les Mobiles infraprovinciaux et 22% pour les Mobiles interprovinciaux) et les milieux

---

<sup>26</sup> Pour une analyse de certains aspects de l'Enquête voir Landry (2014).

mixtes (33% pour les Mobiles infraprovinciaux et 43% pour les Mobiles interprovinciaux). La mobilité a peu d'effet sur l'appartenance envers la francophonie dans les communautés de vie françaises, où elle demeure relativement élevée dans les trois groupes.

### **L'importance du français au quotidien**

L'identification subjective au groupe linguistique n'est pas l'unique façon de mesurer l'appartenance d'un individu. Il faut prendre en compte d'autres facteurs qui font partie de cette appartenance « sentie et vécue », telle l'importance d'utiliser sa langue. Comme l'illustre le tableau 6, la majorité des répondants, peu importe leur degré de mobilité ou leur milieu, a indiqué qu'il était important ou très important pour eux de pouvoir utiliser le français dans leur vie de tous les jours. Dans l'ensemble, une plus grande proportion des Établis (87%) déclare la grande importance du français au quotidien que de Mobiles infraprovinciaux (79%) ou Mobiles interprovinciaux (74%). De plus, les Mobiles et en particulier les Mobiles interprovinciaux, sont beaucoup plus nombreux que les Établis à avoir répondu que le français dans la vie de tous les jours est peu ou pas important du tout. Mis à part quelques petites fluctuations, la situation semble assez similaire quel que soit le milieu, les Établis et les Mobiles valorisant le français dans des proportions semblables.

## **La langue utilisée lors de l'écoute de la radio et de la lecture de journaux**

D'autres indicateurs de la francophonie « sentie et vécue » sont d'ordre culturel.

L'utilisation du français lors de l'écoute de la radio et de la lecture de journaux, montrée au tableau 6, conjugue deux dimensions d'appartenance importantes : la langue et la culture minoritaires. Les médias locaux et communautaires « contribuent au renforcement identitaire des communautés francophones, que ce soit par la diffusion de produits culturels locaux de langue française, ou de contenus et d'informations qui donnent aux communautés plus qu'un reflet d'elles-mêmes, mais une voix » (Bédard, 2007, p.20). La langue majoritaire de l'écoute de la radio est l'anglais tant pour les Mobiles (64% dans les deux groupes) que pour les Établis (55%). En revanche, dans les cellules françaises et en particulier dans les milieux mixtes, les Mobiles, notamment les Mobiles interprovinciaux (7%), écoutent la radio en français davantage que les Établis (3%), manifestant ainsi leur désir de continuité d'appartenance à la communauté francophone. Comme dans le cas de la radio, l'Enquête témoigne du fait que la majorité des répondants lis le journal en anglais, peu importe leur degré de mobilité. Dans les milieux mixtes, où les journaux en français sont plus nombreux et accessibles, 13% des Mobiles interprovinciaux lisent des journaux de langue française, tandis que seulement 8% des Établis en consultent. Les Mobiles (56% pour les Mobiles infraprovinciaux et 53% pour les Mobiles interprovinciaux) et les Établis (55%) sont aussi portés à lire les journaux en français lorsqu'ils habitent dans les communautés de vie française. Les résidents des milieux les plus francophones auraient davantage tendance à consulter des journaux afin de s'informer en français. Les habitants des cellules françaises et des milieux de vie mixtes se fieraient plutôt à la radio - les radios communautaires francophones étant à la

fois plus répandues dans leur milieu, ainsi que plus axées sur leurs réalités quotidiennes (Commission aux services en français de l'Ontario, 2011).

### **L'importance de travailler au développement de la communauté francophone**

Lorsque l'Enquête demande aux répondants, « À quel point est-ce important pour vous que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone? », leur réponse est un reflet de leur degré d'appartenance envers cette communauté. Ici comme pour la variable « importance du français au quotidien », les répondants accordent tous plus d'importance à la valeur idéale du fait français qu'à son usage réel – reflet de leur situation minoritaire (Bernard, 1992). La grande majorité des répondants déclare qu'il soit important ou très important que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la communauté francophone (voir le tableau 6). Cependant, moins de Mobiles (78% des Mobiles infraprovinciaux et des 77% des Mobiles interprovinciaux) que d'Établis (85%) sont de cet avis – les réponses varient de 65% dans les cellules françaises à 91% dans les communautés de vie française. En général, la plupart des répondants livrent des réponses semblables malgré leur degré de mobilité différent et les différents milieux où ils résident. Les répondants des cellules françaises sont les plus nombreux à avoir indiqué que le développement de la communauté francophone a peu ou pas d'importance, quelle que soit leur mobilité. Ce manque de valorisation du fait français chez certains Mobiles interprovinciaux dans ces milieux peu francophones se traduira-t-il en manque d'engagement au sein de la communauté francophone?

## **Engagement : La francophonie et l'implication communautaire**

L'implication communautaire est une façon de vivre sa francophonie. Les répondants de l'enquête menée par Nicole Gallant (2008) « posent la langue française comme un choix actif : il faut parler français « dans la vie (G8), « à tous les jours » (S1), et il ne suffit pas de connaître la langue (G4), sinon on n'est pas Fransaskois mais simplement « Franco-saskatchewanais » (S4) » (p.23). Si certains de ces répondants valorisent avant tout le français, d'autres ne le considèrent pas comme le seul élément primordial de la francophonie :

Certes, quelqu'un qui cesse d'employer la langue n'est plus Fransaskois à leurs yeux... à moins qu'il « s'implique » (R4). En effet, pour plusieurs, faire du bénévolat et contribuer à la communauté fransaskoise (S2) est un important marqueur de l'appartenance, qui peut donc même avoir préséance sur les autres facteurs (Gallant, 2008, p. 23-24).

## **L'usage du français au quotidien – comparaison entre aujourd'hui et il y a cinq ans**

Notre première mesure de la participation à la francophonie se fera en analysant leur usage du français – le choix de participer à la vie française de façon quotidienne à travers l'emploi de la langue de la minorité. Il s'agit d'une évaluation subjective de la part des répondants qui leur demande de comparer leur usage du français dans leurs activités quotidiennes aujourd'hui par rapport à il y a cinq ans. Deux des choix de réponses désignent un changement de comportement (parler plus ou moins de français), tandis que le troisième choix de réponses indique plutôt qu'il n'y a aucun changement de comportement (parler autant de français). Le tableau 7 montre que les Mobiles

(respectivement 24% et 32% pour les Mobiles infraprovinciaux et interprovinciaux) utilisent moins le français aujourd'hui que les Établis (17,6%). Hormis de petites fluctuations, tous les groupes de répondants présentent des résultats semblables lorsqu'il s'agit de parler plus de français aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Davantage d'Établis (59%) et de Mobiles infraprovinciaux (54%) affirment parler autant français aujourd'hui qu'il y a cinq ans, tandis que seuls 49% des Mobiles interprovinciaux déclarent parler autant français. Les Mobiles habitant les milieux mixtes et les communautés de vie française affichent de plus hauts taux de réponse positifs. Tandis que les Établis des cellules françaises (46%) et des communautés de vie française (9%) affichent de plus hauts taux de réponse négatifs. Enfin ce sont les Mobiles des cellules françaises, en particulier les Mobiles infraprovinciaux, qui répondent à 36% qu'ils parlent autant français au quotidien aujourd'hui qu'il y a cinq ans. L'examen du tableau 7 semble montrer que la mobilité aurait le plus d'impact sur l'usage perçu du français dans les milieux les moins francophones, car si l'individu mobile provient d'un milieu à plus forte concentration francophone, il risque d'avoir moins d'occasions d'employer la langue minoritaire au sein de sa nouvelle communauté.

### **La connaissance d'organismes francophones**

Une connaissance d'organismes, de réseaux ou d'associations qui opèrent en français, démontre à quel point le répondant connaît sa propre communauté et a de meilleures chances de s'y impliquer. Comme l'illustre le tableau 7, les Mobiles et en particulier les Mobiles infraprovinciaux (40%) sont moins au courant de la francophonie institutionnelle dans leur communauté que les Établis (60%). Cette tendance se poursuit à travers les

milieux à l'exception des communautés de vie française où les Mobiles interprovinciaux sont les mieux informés (67%). En général, les résidents des cellules françaises connaissent le moins leur francophonie (leur niveau de connaissance varie de 28% à 43%) et les résidents des communautés de vie française la connaissent davantage (chez ces résidents elle varie de 57% à 67%).

### **L'implication dans la promotion de la communauté francophone**

Cette troisième mesure de l'engagement au sein de la communauté francophone porte sur l'implication directement reliée aux activités de promotion de la communauté francophone. Il n'est pas clair comment l'Enquête définit de telles activités, car les répondants affichent dans son ensemble de plus hauts taux d'implication qu'en rapport avec les questions portant sur l'adhésion aux organismes ou aux associations et sur le bénévolat (voir le tableau 5). Par contre, il est clair que les Mobiles sont moins impliqués que les Établis. Dans une proportion de 43%, les Établis sont plus nombreux à avoir indiqué une forte ou très forte implication dans la promotion des activités de la communauté francophone, tandis que dans les Mobiles sont plus nombreux à avoir indiqué qu'ils ne sont pas impliqués du tout (7% pour les Mobiles infraprovinciaux et 11% pour les Mobiles interprovinciaux). Les répondants des communautés de vie française sont plus nombreux à présenter une forte ou très forte implication – celle-ci variant de 44% à 49%. À l'inverse, dans les cellules françaises, davantage de répondants ont évalué leur participation comme étant faible ou très faible – cette faible participation étant le propre de 30% des Établis, de 41% des Mobiles infraprovinciaux et de 47% des Mobiles interprovinciaux. Les milieux plus francophones présentent une plus grande variété

d'activités, d'institutions et de réseaux par l'entremise desquels les individus peuvent contribuer à la promotion de la communauté francophone. Ce réseau plus large d'activités en français contribue à la vitalité de la communauté francophone locale alors que dans les cellules françaises, on retrouve davantage le problème du phénomène « Toujours Les Mêmes » ou TLM<sup>27</sup>.

### La présence du français dans les derniers dix ans<sup>28</sup>

Nous nous sommes intéressée aussi à la perception subjective des répondants quant au changement de la présence du français dans leur municipalité de résidence dans les derniers dix ans. Anne Gilbert (2010) révèle que vivre en français en milieu minoritaire « serait un choix largement conditionné par les représentations qu'on se fait de la communauté francophone et de ses perspectives d'avenir » (p.218). Il s'agit donc d'un indice qui présume de leur volonté d'intégrer la communauté francophone sur la durée. Au tableau 7, nous observons de légères fluctuations entre les groupes, mais ce sont les 32% de Mobiles interprovinciaux ayant observé une augmentation de la présence francophone dans les cellules françaises qui attirent le plus l'attention. Cette évaluation positive se poursuit dans les milieux mixtes (34%) et les communautés de vie française (25%). À un taux de 25%, les Mobiles infraprovinciaux installés depuis plus de dix ans dans une localité de type cellule française, témoignent d'une vision plus pessimiste de la

---

<sup>27</sup> Voir l'article de FrancoPresse "Organismes à but non lucratif : le phénomène T-L-M..." pour un survol du phénomène.

<sup>28</sup> Les répondants qui ont indiqué qu'ils habitent leur municipalité depuis moins de 10 ans ont été classés parmi les réponses "Ne s'applique pas" par les enquêteurs de Statistique Canada pour cette question.

présence du français que les Établis (34%) de ces mêmes communautés.

### **La vitalité communautaire**

De pair avec la question précédente, une mesure subjective de la vitalité communautaire nous permet de mieux savoir comment les répondants perçoivent la communauté dans laquelle ils vivent. Bien qu'une forte présence du français dans un milieu contribue à sa vitalité, la vitalité communauté est bien plus qu'une simple mesure démographique.

« Alors qu'une communauté ethnolinguistique est plus que les individus qui la constituent, sa vitalité ne peut être forte que si les membres s'identifient à elle et s'ils sont activement engagés dans sa vie communautaire » (Deveau, Allard, Landry, 2008, p. 74).

Ainsi, la perception subjective de la vitalité de leur communauté peut agir soit en tant que motivation à s'engager ou comme un reflet de leur propre niveau d'implication au sein de la communauté. Au tableau 7, ce sont les Établis (63%) qui perçoivent la vitalité de leur communauté en tant que forte ou très forte. Beaucoup moins de Mobiles infraprovinciaux (44%) et encore moins de Mobiles interprovinciaux (35%) la définissent ainsi. La mobilité a ici un effet prononcé sur l'évolution des représentations de la vitalité communautaire. Peu d'Établis (12%) qualifient la vitalité de leur communauté de faible ou très faible, tandis que chez les Mobiles, il s'agit du choix privilégié - 31 et 39 % des Mobiles percevant ainsi la vitalité de leur communauté. Les écarts sont aussi de cet ordre entre les Établis (36%) et les Mobiles des cellules françaises (54% pour les Mobiles infraprovinciaux et 56% pour les Mobiles interprovinciaux) quant à leurs réponses sur la faiblesse de la vitalité de leur communauté.

## **SYNTHÈSE ET DISCUSSION: Hors des régions traditionnelles – point de salut ?**

### **La mobilité**

Somme toute, ces résultats préliminaires de l'analyse que nous avons faite de l'Enquête indiquent que la mobilité a peu d'impact sur l'appartenance et l'engagement des francophones en situation minoritaire. Les Mobiles et les Établis se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent. L'on retrouve parmi tous les répondants de l'Enquête une prédominance de l'appartenance aux deux groupes (francophone et anglophone). Ce sentiment d'appartenance témoigne d'un processus de transformation à l'œuvre au niveau de l'individu et de la communauté où l'on assiste à la montée des appartenances bilingues associée à l'anglicisation de la vie quotidienne, notamment des milieux les plus minoritaires (Bernard, 1992 ; Gilbert et Lefebvre, 2008). En même temps, tous ces répondants partagent aussi des aspirations pour l'avenir de la francophonie. Elles valorisent l'utilisation du français au quotidien et le développement de la communauté francophone. En effet, ce ne sont pas uniquement les Mobiles qui s'identifient en tant que bilingues, mais bien une bonne majorité des francophones du pays, quelle que soit leur trajectoire géographique. Plusieurs parmi ces répondants valorisent toujours le français et le devenir de la communauté francophone.

La mobilité n'en a pas moins un effet sur l'appartenance. Il existe des différences entre les Mobiles et les Établis lorsqu'il s'agit de la connaissance de leur propre communauté et de leur engagement au plan local. Non seulement les Établis connaissent davantage les organismes francophones de leur municipalité, mais ils s'impliquent aussi davantage dans la promotion de la communauté francophone. Il n'est pas surprenant qu'un plus grand

nombre d'entre eux, déjà plus investis au devenir de leur communauté, perçoivent la vitalité de celle-ci en tant que forte ou très forte. Arrivés dans un nouveau milieu, les Mobiles se voient confronter à plusieurs défis : la formation de nouveaux réseaux sociaux, l'entre-deux identitaire, l'intégration au sein d'un nouveau milieu, etc. Les Mobiles, faute d'offre de services appropriés ou accessibles au sein de la communauté d'accueil, ou tout simplement faute de connaître leur existence, risquent de ne pas être branchés sur la vie française dans leur localité. De plus, s'ils ne se sentent pas accueillis ou acceptés au sein de la communauté francophone locale – par exemple comme Québécois en Acadie – ils risquent de ne pas s'y engager. Une autre explication de ce manque d'engagement chez certains pourrait être une appartenance fondée sur une vision utilitariste de la langue et du groupe (Breton, 1994).

### **Effets du type de migration**

En général, nous avons observé assez peu de différence entre les effets des deux types de mobilité sur l'appartenance et l'engagement. Par exemple, les Mobiles interprovinciaux (34%) et les Mobiles infraprovinciaux (33%) s'identifient au groupe francophone dans des proportions égales. Il n'en reste pas moins que les Mobiles interprovinciaux semblent avoir plus de mal à reconnaître dans la communauté où ils évoluent les signes d'une grande vitalité (voir tableau 7). Les Établis (64%) perçoivent la vitalité communautaire de façon nettement plus positive que les Mobiles infraprovinciaux (44%), qui eux la perçoivent plus positivement que les Mobiles interprovinciaux (35%). Cette gradation de l'effet de la mobilité semble naturelle – la mobilité interprovinciale ayant plus de

répercussions et le choc culturel étant plus grand pour les franco-mobiles que lors d'une migration infraprovinciale.

### **Effet de milieu**

Le milieu tempère : les effets de la mobilité diffèrent de façon notable selon le type de communauté. C'est dans les cellules françaises que nous observons les effets les plus marqués de la mobilité sur l'appartenance. Les Mobiles interprovinciaux y affichent plus souvent leur fierté d'être francophones que les autres parlant français en s'exprimant dans leur langue. Bien que bon nombre des Mobiles interprovinciaux et des Mobiles infraprovinciaux des cellules françaises et des milieux mixtes ressentent une appartenance francophone, ils sont beaucoup moins nombreux que les Établis à s'engager au sein des CMSF. Leur appartenance francophone ne se dément pas, mais ne se voyant pas reflétés dans la culture environnante, ils choisissent, vraisemblablement, de ne pas participer à la vie communautaire. Dans les milieux moins francophones, en particulier dans les cellules françaises, le regard que portent les Mobiles sur le milieu n'est pas très positif. S'ils ont choisi d'y migrer, ce n'est vraisemblablement pas à cause de la vitalité de leur communauté francophone. On peut imaginer que leur perception des possibilités du français dans leur milieu d'accueil est affectée par la comparaison qu'ils font, consciemment ou non, avec leur milieu d'origine - en général plus francophone (tableau 2).

## « Effet Québec »

Or, une forte proportion de ces migrants sont des Québécois. À l'exception du Nouveau-Brunswick, c'est plus d'un quart des répondants de l'Enquête qui sont nés au Québec (29% en Ontario et 27% dans les autres provinces et territoires). À 52%, la majorité des Mobiles interprovinciaux en milieux mixtes sont des Québécois. Dans les cellules françaises, où les Québécois se retrouveront particulièrement minoritaires, ils représentent 57% des Mobiles interprovinciaux. L'on peut désormais parler d'un "effet Québec" – cette mobilité interprovinciale particulière venant donner un appui démographique aux communautés des plus minorités (Gilbert, à paraître). De plus, comme l'indiquent les données sur la première langue officielle parlée et la langue parlée à la maison (tableau 4), ces Mobiles québécois contribuent à la vitalité linguistique de leur communauté. Par ailleurs, ces Québécois continuent à s'identifier en tant que francophones et à priser le français, participant ainsi à la revitalisation du fait français dans les milieux les plus minoritaires, en particulier dans les cellules françaises. Néanmoins, la transition du Québec, milieu majoritaire, vers une communauté en milieu minoritaire ne s'effectue pas toujours facilement. L'on peut y vivre un choc culturel, la communauté francophone étant souvent absente de l'espace public et on risque de la trouver dépourvue d'institutions. Dans certains milieux, « les uns et les autres ne parlent pas la même langue et ne s'abreuvent pas à la même culture » rendant difficile l'intégration, tandis que dans d'autres, la communauté francophone a des besoins criants qui nécessitent le leadership et le militantisme venu de l'extérieur (Gilbert, 2014, p.282).

## **Le rôle intégrateur de l'école**

Or, l'école de la minorité est une institution clé dans les milieux d'accueil « qui est le moyen le plus puissant pour assurer la reproduction de l'identité culturelle des francophones en situation minoritaire » (Pilote et Magnan, 2008, p. 275). Les nouveaux arrivants francophones et les franco-mobiles se déplaçant au sein du pays, pouvaient en 2001, inscrire leurs enfants dans une des 666 écoles de la minorité francophone aux niveaux primaires et secondaires à l'échelle du pays (Aunger, 2010). De plus, elles sont accessibles dans la plupart des milieux – 83% des francophones avaient une école élémentaire dans leur communauté ; 65% une école secondaire (Aunger, 2010). Ce n'est qu'au niveau postsecondaire où l'accès à des institutions éducatives de langue française pose problème. En 2001, seulement 32% des francophones avaient accès à des cours universitaires en français dans leur municipalité (Aunger 2010). Donc, pour beaucoup d'entre eux une mobilité est nécessaire afin de leur permettre de terminer leurs études dans une université francophone ou bilingue.

Aujourd'hui, l'école en milieu minoritaire est un lieu de rencontre de la diversité francophone. Cette diversité est particulièrement marquante en Ontario où le tiers des étudiants des écoles franco-ontariennes sont originaires d'une autre province et 29% d'entre eux ont migré d'un autre pays (Duquette et Morin, 2003). À cette diversité contribue la variété des parcours linguistiques des élèves. L'on retrouve des français vernaculaires, une variété de compétences langagières en français, ainsi qu'un plurilinguisme chez certains (Gérin-Lajoie, 2001 ; Heller, 2003) –la vie française dans

leurs milieux d'origine, ainsi que les trajectoires de mobilité des jeunes contribuant à cette pluralité. Le milieu scolaire peut permettre aux enfants mobiles, en particulier les enfants issus de familles exogames, ceux ayant migré dans une région où ils n'ont pas de systèmes de soutien et ceux venant de milieux majoritaires comme le Québec, de tisser des liens au sein de la communauté et d'accroître leur sentiment d'appartenance à la francophonie.

La Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (PAL) (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004) et la Politique d'aménagement linguistique et culturelle du Nouveau-Brunswick (PALC) (Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2014) mettent l'accent sur l'importance d'accueillir et d'intégrer les nouveaux arrivants « afin de veiller à ce que ces derniers sentent qu'ils ont bel et bien une place » dans l'école, ce qui suscite un fort sentiment d'appartenance chez les jeunes (PALC, 2014, p.46). Chez elles, la construction identitaire se conjugue avec la fierté d'être francophone et la participation à la vie communautaire. Les politiques d'aménagement linguistique mises en place dans les écoles de la minorité multiplient les occasions de pratiquer le français créant des expériences positives de la francophonie pour les jeunes. L'intégration dans le nouveau milieu se fait grâce aux partenariats école-famille-communauté (Ministère de l'éducation de l'Ontario, 2004 ; Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2014). L'école permet un bon point d'ancrage dans la communauté, en particulier pour les Mobiles, enfants et comme parents. Dans de nombreux milieux, l'école est un centre scolaire et communautaire et il s'agit de la plaque tournante de la communauté francophone (Pilote, 1999). Ces espaces

communautaires francophones centrés sur l'école ont le but de créer un fort sentiment d'appartenance, venant toucher tous les membres de la communauté, y compris les parents, qui eux n'ont pas étudié sous la PAL ou la PALC.

Toutefois, l'appartenance ressentie par les Mobiles envers la communauté francophone dans leur milieu d'origine ne correspond pas toujours avec celle prescrite par les institutions dans le milieu d'accueil. Le PALC du Nouveau-Brunswick insiste par exemple sur le caractère acadien de cette communauté francophone, caractéristique qui ne suscite pas forcément un fort sentiment d'appartenance chez ces Mobiles venus d'ailleurs. Ce qui conduit aux questionnements suivants : les écoles de la minorité façonneront-elles des citoyens qui s'identifieront à leur nouvelle communauté francophone et qui s'y engageront ? Les CMSF doivent-elles contempler des nouvelles formes d'engagement pour susciter l'intérêt des jeunes d'aujourd'hui, notamment pour ceux venus d'ailleurs, au gré de la mobilité de leurs parents ?

## **CONCLUSION**

Mobilité et enracinement ne sont pas contradictoires, mais s'entrelacent et s'entrecroisent, brouillant ainsi les frontières servant jadis à les démarquer. Les premiers franco-mobiles étaient des voyageurs et coureurs des bois qui parcouraient le continent, tout en gardant des racines solides dans la vallée du Saint-Laurent. Les colons qui se sont établis à leur suite étaient à la fois sédentaires et mobiles, au gré d'un système agro-

forestier qui a perduré jusqu'au milieu du XXe siècle. Certains parmi ces fermiers ont opté pour migrer, comme de nombreux ouvriers à la recherche d'une vie meilleure aux États-Unis ou dans l'Ouest. Ils ont pris racine ailleurs, dans des milieux qui sont devenus leurs. Aujourd'hui, mobilité et enracinement se croisent encore au sein de la francophonie canadienne, alors que les francophones sont nombreux à faire des migrations circulaires temporaires entre leur emploi dans le Nord ou dans l'Ouest et leur résidence ailleurs au pays (Heller et al., 2014 ; Piché, 2013). Pendant ce temps, dans les régions francophones rurales, dites « souches », des jeunes partent vivre en ville, mais n'en continuent pas d'avoir des liens étroits avec les communautés qui les ont vu grandir (Beaudin et Forgues, 2005 ; Parent, 2014).

Cette mobilité interne de la francophonie a beaucoup contribué à sa diversification. Car parmi les immigrants hors Québec, seuls 3,1% avaient le français comme langue maternelle ou possédaient une connaissance du français (Pilote et Magnan, 2008 ; Citoyenneté et Immigration Canada, 2006). Cette mobilité a alimenté presque exclusivement les milieux urbains – où la concentration de la population francophone a tendance à être moindre. Mais, les réseaux aidant, les espaces de vie en français s'y sont multipliés (Langlois, 2000). Les résultats de l'Enquête nous montrent que la francophonie ne se désarticule pas avec la mobilité, loin de là. Il n'en reste pas moins que l'avenir des CMSF dépendra de leur capacité d'intégrer, d'engager et de susciter le sentiment d'appartenance de leur population de plus en plus diversifiée – diversité dont elles dépendent pour leur dynamisme.

L'Enquête nous a offert l'occasion de mettre l'accent sur ces formes de mobilité francophone plus effacées – la mobilité interprovinciale et la mobilité infraprovinciale - qui ont souvent été négligées par la recherche, au profit de l'immigration internationale. Cette mobilité francophone se voit caractérisée par des individus vivant en milieu urbain, vivant surtout en anglais en particulier en dehors des communautés de vie française, mais « l'effet Québec », plus courant dans les cellules françaises, peut venir changer la donne. Grâce à cinq mesures, nous avons pu déterminer que la mobilité influence peu l'appartenance, les Mobiles s'identifiant autant que les Établis à la communauté francophone. De plus, nous avons évalué l'engagement communautaire à travers cinq mesures, qui montrent que celui-ci serait davantage influencé par la mobilité. En effet, les Mobiles s'engagent moins au sein de la communauté francophone. Au-delà d'évaluer l'effet de la mobilité, nous visions à examiner le rôle du milieu quant aux enjeux de mobilité, d'appartenance et d'engagement. Nous avons observé que la mobilité a un effet marqué dans les cellules françaises, tandis qu'elle s'amenuise dans les communautés de vie française. Si des actions à prendre pour favoriser l'intégration des Mobiles à la francophonie locale, elles devraient viser d'abord et avant tout les milieux les moins francophones, où ils ont davantage de chance d'évoluer en marge des institutions communautaires, alors que leur apport apparaît fondamental à leur vitalité.

## ANNEXE A : TABLEAUX ANALYTIQUES

**Tableau 1**  
**Statut de mobilité en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis	Mobiles infraprovinciaux	Mobiles interprovinciaux
<i>Type de milieux</i>			
< 10%	12	43	57
10-49.9%	36	32	28
>= 50%	52	25	15

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVMLO, 2006

**Tableau 2**  
**Caractéristiques géographiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Province de résidence</i>												
Ontario	42	81	23	46	51	82	27	54	47	85	34	56
New Brunswick	5	9	69	40	5	10	68	22	3	11	62	14
Autres provinces et territoires	53	10	8	14	44	9	5	23	50	4	5	30
<i>Province de naissance</i>												
Ontario	41	81	23	46	40	80	27	50	17	29	14	20
Quebec	--	--	--	--	--	--	--	--	57	52	37	52
New Brunswick	5	9	69	40	7	11	68	27	14	14	45	19
Autres provinces et territoires	54	10	8	14	53	10	5	24	12	6	5	9
<i>Indicateur rural-urbain</i>												
Secteur de dénombrement rural	12	28	67	46	18	24	60	30	12	17	58	20
Secteur de dénombrement urbain	88	72	33	54	82	76	40	70	88	83	42	80

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVMLO, 2006

Nota : Les tirets indiquent des données qui n'ont pas été récoltées dans le cadre de l'Enquête.

**Tableau 3**

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49,9	>= 50	Tous	< 10	10-49,9	>= 50	Tous	< 10	10-49,9	>= 50	Tous
<i>Âge</i>												
< 20 - 29	44	30	28	31	14	17	13	14	15	11	11	13
30 - 44	33	28	30	30	25	24	22	24	29	26	21	27
45 - 59	18	35	34	33	29	26	30	28	33	33	35	33
60+	4	7	8	7	32	34	35	33	23	30	33	26
<i>Genre</i>												
Homme	47	48	54	51	41	40	40	40	46	47	50	47
Femme	53	52	46	49	59	60	60	60	54	53	50	53
<i>État civil</i>												
Marié(e)/Vivant en union libre	66	59	63	62	56	60	58	58	58	56	55	57
Non-marié(e)	34	42	38	38	44	40	42	42	42	44	45	43
<i>Études en français au niveau primaire ou secondaire</i>												
Oui, une partie ou toutes	43	82	92	83	45	76	92	67	62	82	90	71
<i>Niveau de scolarité</i>												
Diplôme universitaire	31	14	7	12	30	15	15	21	26	31	19	26
Autres études post-secondaires partielles ou complètes	36	35	23	29	27	32	22	27	34	26	26	31
Études secondaires	19	34	38	35	22	22	23	22	21	19	18	20
Niveau de scolarité inférieur	14	17	32	24	21	31	40	29	19	24	38	23
<i>Revenu total du ménage</i>												
Sans revenu ou à perte de revenu	31	34	12	22	27	27	13	23	31	33	20	30
moins de 40 000\$	15	15	28	22	27	28	38	30	22	25	36	25
40 000\$ à 79 999\$	27	30	38	34	26	25	31	27	26	24	29	26
Plus de 80 000\$	28	21	22	22	20	20	18	20	21	19	15	19
<i>Secteur d'activité</i>												
Secteur de la production de services	77	75	56	65	78	78	71	76	74	83	70	76
Secteur de la production de biens	23	25	44	35	22	22	29	24	26	17	31	24

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVML0, 2006

Nota : Les données grisâtres en italique représentent des échantillons de moins de 10 personnes dans l'échantillon original et de devrait pas tirer de résultats concluants de ces données.

**Tableau 4**

**Caractéristiques linguistiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles intraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Première langue officielle parlée</i>												
Français	65	91	98	92	64	90	98	81	81	92	98	86
Anglais	27	7	1	7	20	7	1	11	12	5	1	8
Anglais et français	8	1	1	2	17	3	1	8	8	3	1	5
<i>Langue parlée à la maison</i>												
Français	16	49	93	68	17	54	91	48	26	58	88	44
Anglais	77	50	7	31	64	41	9	43	65	40	12	50
Autre	7	0	0	1	19	5	0	10	9	3	1	6
<i>Langue utilisée avec les voisins</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	4	21	79	49	1	18	77	26	1	19	75	17
Français et anglais à égalité	7	33	17	21	4	27	16	15	6	27	17	13
Seulement anglais ou > + anglais que français	85	45	4	29	92	54	6	58	91	55	8	68
Autre	4	1	0	1	3	1	0	2	2	0	0	1
<i>Langue utilisée dans les commerces</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	1	8	64	37	1	11	68	21	0	14	64	13
Français et anglais à égalité	4	26	25	23	2	25	20	14	3	22	21	11
Seulement anglais ou > + anglais que français	95	66	11	41	96	63	13	64	97	64	15	76
Autre	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVMLO, 2006

Nota : Les données grisâtres en italique représentent des échantillons de moins de 10 personnes dans l'échantillon original et de devrait pas tirer de résultats concluants de ces données.

**Tableau 5**

**Caractéristiques sociales des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Membre d'organismes ou d'associations</i>												
Oui	34	21	16	20	26	24	24	25	27	27	25	27
<i>Participation à une activité bénévole</i>												
Oui	25	31	26	28	30	28	29	29	28	30	30	29
<i>Source de soutien</i>												
Famille	75	77	73	75	68	73	70	70	64	68	68	66
Amis	11	3	4	4	8	6	4	6	12	10	6	11
Ressources communautaires	14	19	21	19	22	18	25	22	21	19	23	21
Aucune personne	0	2	2	2	2	3	1	2	3	3	3	3

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVMLO, 2006

Nota : Les données grisâtres en italique représentent des échantillons de moins de 10 personnes dans l'échantillon original et de devrait pas tirer de résultats concluants de ces données.

**Tableau 6**

**Appartenance « sentie et vécue » en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones**

	Établis				Mobiles intraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Appartenance</i>												
Francophone	13	28	60	43	14	33	65	33	22	43	64	34
Les deux	48	57	38	46	49	57	34	48	59	47	33	51
Anglophone	39	14	1	10	35	9	1	18	19	10	3	14
Aucune	0	1	0	1	2	0	0	1	1	1	1	1
<i>Français au quotidien</i>												
Important ou très important	69	82	94	87	65	83	94	79	65	83	90	74
Moyennement important	24	14	5	10	17	12	4	12	18	11	7	14
Peu ou pas important du tout	7	4	2	3	18	5	2	9	17	6	3	12
<i>Langue utilisée lors de l'écoute de la radio</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	3	13	41	27	7	17	46	20	8	27	46	19
Français et anglais à égalité	7	11	26	19	7	17	25	15	11	24	22	17
Seulement anglais ou > + anglais que français	90	76	33	55	86	66	29	64	81	49	31	64
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
<i>Langue utilisée lors de la lecture de journaux</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	1	8	55	31	2	9	56	18	2	13	53	12
Français et anglais à égalité	5	14	21	16	7	16	20	13	4	18	20	10
Seulement anglais ou > + anglais que français	94	79	25	53	90	75	24	69	94	69	27	77
Autre	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<i>Importance du développement de la communauté francophone</i>												
Important ou très important	69	83	89	85	65	82	91	77	72	82	90	77
Moyennement important	25	12	7	11	23	10	6	14	16	11	6	13
Peu ou pas important du tout	6	5	4	5	13	8	3	9	12	7	5	9

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVMLO, 2006

Nota : Les données grisâtres en italique représentent des échantillons de moins de 10 personnes dans l'échantillon original et de devrait pas tirer de résultats concluants de ces données.

**Tableau 7**

**Engagement en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Usage du français (vs. il y a 5 ans)</i>												
Plus	23	22	25	24	17	23	28	22	16	23	27	20
Moins	46	21	9	18	36	22	7	24	42	25	7	32
Autant	31	57	66	59	47	55	65	54	42	52	66	49
<i>Connaissance d'organismes francophones</i>												
Oui	43	61	62	60	28	43	57	40	35	50	67	43
<i>Implication dans la promotion de la communauté francophone</i>												
Forte ou très forte	20	41	49	43	17	31	49	30	20	31	44	27
Ni forte ni faible	38	27	28	29	27	27	25	26	23	26	25	24
Faible ou très faible	30	24	18	21	41	29	18	31	47	30	20	38
Pas impliqué du tout	11	8	6	7	15	13	8	13	10	13	11	11
<i>Présence francophone dans les derniers 10 ans</i>												
a augmenté	34	27	19	23	25	25	22	24	32	34	25	32
est demeurée la même	41	42	64	54	56	47	62	55	53	40	59	50
a diminué	26	31	17	23	19	27	17	21	16	26	15	19
<i>Vitalité communautaire</i>												
Forte ou très forte	29	57	76	64	22	46	80	44	19	45	76	35
Ni forte ni faible	35	27	20	24	25	31	15	24	25	31	18	26
Faible ou très faible	36	16	4	12	54	23	5	31	56	24	6	39

Source : Calculé par l'auteur à partir de l'EVML0, 2006

Nota : Les données grisâtres en italique représentent des échantillons de moins de 10 personnes dans l'échantillon original et de devrait pas tirer de résultats concluants de ces données.

## ANNEXE B : NOMBRES DE RÉPONDANTS

**Tableau 8**

**Nombre de répondants - Statut de mobilité en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis	Mobiles infraprovinciaux	Mobiles interprovinciaux
<i>Type de milieux</i>			
< 10%	16430	161640	226020
10-49.9%	49540	118320	111310
>= 50%	75560	95270	58120

Nota : Afin d'assurer la confidentialité, les comptes de population et les totaux issus de l'Enquête sont arrondis au multiple de dix le plus près.

**Tableau 9**  
**Nombre de répondants - Caractéristiques géographiques des groupes en**  
**fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Province de résidence</i>												
Ontario	6960	40220	16830	64010	82230	96410	25480	204120	106330	94940	19480	220750
New Brunswick	850	4250	49870	54960	7760	11630	64810	84200	7050	12260	35730	55040
Autres provinces et territoires	8620	5070	5860	19550	71650	10280	4980	86910	112640	4110	2920	119670
<i>Province de naissance</i>												
Ontario	6520	40070	16730	63320	44240	84170	25390	153800	31790	29270	7740	68800
Quebec	--	--	--	--	--	--	--	--	106950	53220	21100	181280
New Brunswick	850	4250	49410	54500	7380	11210	63200	81790	25360	13950	25800	65110
Autres provinces et territoires	8570	5070	5660	19500	58540	10190	4710	73440	22580	5600	2790	30970
<i>Indicateur rural-urbain</i>												
Secteur de dénombrement rural	1950	13750	48420	64110	28380	28620	56920	113910	27700	19250	33660	80600
Secteur de dénombrement urbain	14480	35790	24140	74410	133270	89700	38350	261320	198320	92060	24470	314850

**Tableau 10**  
**Nombre de répondants - Caractéristiques démographiques et socio-économiques des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<b>Âge</b>												
< 20 - 29	7290	14610	20280	42190	22180	19690	12170	54050	33640	11880	6230	51740
30 - 44	5400	14050	21870	41310	41040	27970	21160	90170	65800	29040	12250	107080
45 - 59	3030	17250	24890	45170	46360	30890	28940	106200	74890	37090	20280	132250
60+	710	3630	5520	9860	52060	39760	33000	124820	51700	33300	19370	104380
<b>Genre</b>												
Homme	7680	23900	39390	70970	66250	46860	37780	150890	104660	52160	29150	185970
Femme	8750	25640	33170	67560	95400	71460	57490	224340	121360	59150	28980	209480
<b>État civil</b>												
Marié(e)/Vivant en union libre	10860	29040	45370	85270	91200	70760	55340	217300	131710	62680	32063	226450
Non-marié(e)	5570	20490	27190	53260	70440	47560	39930	157940	94310	48625	26060	169000
<b>Études en français au niveau primaire ou secondaire</b>												
Oui, une partie ou toutes	7050	40830	66560	114440	71710	89790	86830	248330	138820	91030	52040	281890
<b>Niveau de scolarité</b>												
Diplôme universitaire	5060	6930	5090	17080	47790	17840	13855	79490	58360	34980	10900	104230
Autres études post-secondaires partielles ou complètes	5950	17280	16530	39760	43550	37290	21200	102030	76790	28840	14840	120470
Études secondaires	3130	17000	27880	48010	35680	26550	21740	83980	48040	20560	10230	78840
Niveau de scolarité inférieur	2290	8330	23060	33680	34620	36640	38480	102030	42830	26930	22160	91920
<b>Revenu total du ménage</b>												
Sans revenu ou à perte de revenu	5000	17010	8930	30930	43060	31980	12690	87730	69250	36250	11350	116840
moins de 40 000\$	2390	7540	19960	39090	43810	33630	35860	113290	50360	27610	21010	98980
40 000\$ à 79 999\$	4420	14700	27680	46800	41800	29070	29800	100670	59480	26160	16550	102180
Plus de 80 000\$	4580	10220	15900	30700	32660	23544	16870	73070	46380	21230	8870	76470
<b>Secteur d'activité</b>												
Secteur de la production de services	11400	31030	34170	76600	82680	59370	41050	183100	121690	61900	24680	208270
Secteur de la production de biens	3361	10190	27260	40813	22930	17050	17080	57070	42980	12910	10850	66740

**Tableau 11**  
**Nombre de répondants - Caractéristiques linguistiques des groupes en**  
**fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Première langue officielle parlée</i>												
Français	10660	45240	71260	127160	103390	106400	93510	303290	181910	102380	56680	340970
Anglais	4500	3650	800	8940	31530	8560	1290	41380	26890	5480	760	33130
Anglais et français	1260	650	510	2420	26730	3360	470	30560	17220	3440	680	21350
<i>Langue parlée à la maison</i>												
Français	2580	24430	67270	94270	28070	64090	86450	178610	58170	64140	50980	173290
Anglais	12710	24970	5290	42980	103150	48740	8560	160460	147810	44360	6700	198870
Autre	1140	140	0	1280	30420	5490	250	36160	20040	2800	440	23290
<i>Langue utilisée avec les voisins</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	6040	22410	56940	68130	1670	21386	73490	96540	3220	20740	43800	6760
Français et anglais à égalité	1070	16310	12170	29550	6840	32010	15590	54440	13480	29460	9820	52760
Seulement anglais ou > + anglais que français	14030	10550	3200	39640	149130	63650	5770	218560	204770	60610	4350	269832
Autre	700	260	250	1210	4000	1270	420	5690	4450	490	170	5100
<i>Langue utilisée dans les commerces</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	80	3900	46600	50580	1050	13390	64360	78790	780	15080	37100	52950
Français et anglais à égalité	660	12730	17850	31250	3850	29850	18950	52650	6080	24390	12060	42530
Seulement anglais ou > + anglais que français	15590	32770	46600	56100	155200	74630	11870	241700	218670	71620	8810	299100
Autre	100	140	360	600	1550	450	90	2100	500	230	150	870

**Tableau 12**  
**Nombre de répondants - Caractéristiques sociales des groupes en fonction de la proportion de francophones dans la municipalité**

	Établis				Mobiles intraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Membre d'organismes ou d'associations</i>												
Oui	5620	10390	11390	27410	41910	28900	23120	93930	61950	30370	14510	106830
<i>Participation à une activité bénévole</i>												
Oui	4150	15270	18940	38370	49070	33060	27850	109970	63460	33230	17290	113980
<i>Source de soutien</i>												
Famille	12270	36730	51320	100320	107940	84940	65080	257960	139810	74210	38750	252770
Amis	1740	1240	2670	5650	12450	6610	3630	22690	27140	10520	3210	40870
Ressources communautaires	2350	9010	14640	26000	34450	21270	23690	79410	45990	21060	13260	80310
Aucune personne	50	810	1390	2240	3350	3110	1010	7471	6930	3020	1440	11400

**Tableau 13**

**Nombre de répondants - Appartenance « sentie et vécue » en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Appartenance</i>												
Francoophone	2080	14030	43410	59520	22650	39050	61680	123380	48040	47310	36860	132210
Les deux	7860	27950	27720	63530	77860	67290	31950	177090	130870	51640	19090	201600
Anglophone	6430	6860	740	14030	55870	10880	1150	67900	41880	11090	1480	54450
Aucune	60	500	310	870	2680	450	190	3320	3010	1000	260	4280
<i>Français au quotidien</i>												
Important ou très important	10050	39100	67670	116820	87410	93440	89000	269840	134190	89400	51790	275380
Moyennement important	3450	6650	3270	13360	23300	13690	3810	40810	36920	11870	4060	52850
Peu ou pas important du tout	1070	1820	1310	4200	24040	6040	1560	31640	34280	6770	1600	42640
<i>Langue utilisée lors de l'écoute de la radio</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	500	5670	26730	32900	9170	16860	38390	64420	13950	25640	14770	61530
Français et anglais à égalité	1020	4950	17040	23010	9920	17080	20750	47750	21180	22380	10590	54140
Seulement anglais ou > + anglais que français	13210	32630	21120	66960	114380	65010	24500	203890	149820	46390	14770	210980
Autre	0	0	0	0	240	250	60	540	1040	130	140	1310
<i>Langue utilisée lors de la lecture de journaux</i>												
> + français qu'anglais ou seulement français	180	2960	13280	32720	2440	67450	17280	50960	3760	10820	23370	37960
Français et anglais à égalité	620	5340	11110	17070	9130	14400	14290	37810	7890	14760	8870	31510
Seulement anglais ou > + anglais que français	12720	31070	29590	57070	115700	7990	40540	200420	168210	57690	11740	237640
Autre	0	0	90	100	850	0	0	850	70	670	0	130
<i>Importance du développement de la communauté francophone</i>												
Important ou très important	11280	40922	64710	116910	103340	96610	85470	285480	161200	90830	51600	303630
Moyennement important	4130	5871	4790	14790	36140	11650	5800	53580	36190	12300	3170	51650
Peu ou pas important du tout	1020	2613	2900	6530	20710	9080	2750	32540	26690	7270	2810	36760

**Tableau 14**

**Nombre de répondants - Engagement en fonction de la mobilité et de la proportion de francophones**

	Établis				Mobiles infraprovinciaux				Mobiles interprovinciaux			
	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous	< 10	10-49.9	>= 50	Tous
<i>Usage du français (vs. il y a 5 ans)</i>												
Plus	3690	10860	18080	32630	26150	27400	26680	80220	35790	25240	15490	76510
Moins	7410	10410	6420	24240	55040	25770	6610	87410	92310	27820	4280	124400
Autant	4980	25220	48030	81230	73050	64450	60940	198440	93510	57910	38090	189510
<i>Connaissance d'organismes francophones</i>												
Oui	5870	25850	37630	69340	39850	40790	40660	121300	66000	42930	28810	137730
<i>Implication dans la promotion de la communauté francophone</i>												
Forte ou très forte	3310	20080	35480	58860	26640	36670	46570	109880	44710	34680	25180	104570
Ni forte ni faible	6320	13540	20160	40020	43180	31360	23590	98130	51580	29250	14540	95380
Faible ou très faible	4980	11690	12760	29430	66050	3370	16470	116280	106420	32580	11620	150620
Pas impliqué du tout	1830	4100	4120	10060	24310	15490	7640	47440	22230	14080	6500	42800
<i>Présence francophone dans les derniers 10 ans</i>												
a augmenté	5411	14990	13390	31940	34720	27230	19850	81810	59780	33530	13450	106850
est demeurée la même	6520	20600	46400	73520	76700	50970	56580	184240	98570	39630	31680	169870
a diminué	4140	13140	12400	31530	25550	29500	15060	70110	29410	25260	8230	62900
<i>Vitalité communautaire</i>												
Forte ou très forte	4750	27550	54710	87010	32600	52100	74990	159690	40800	48680	42760	132250
Ni forte ni faible	5680	13170	14160	33010	37750	35450	13830	87020	53210	33970	10160	97340
Faible ou très faible	5840	7910	2950	16700	81420	26700	4530	112650	120580	25550	3420	149560

## **Chapitre 3 : SYNTHÈSE ET CONCLUSION**

### **3.1 Introduction**

Souvent invisibles au sein de la société canadienne, l'Enquête nous a permis de mettre en vedette les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) (Charbonneau, 2012). Elle nous a fourni l'occasion de mettre l'accent sur ces formes de mobilité francophone plus effacées – la mobilité interprovinciale et la mobilité infraprovinciale - qui ont souvent été négligées par la recherche au profit de l'immigration internationale (Heller et al., 2014). Cette mobilité francophone est le propre d'individus vivant en milieu urbain, surtout en anglais, en particulier en dehors des communautés de vie française, mais « l'effet Québec », plus courant dans les cellules françaises, peut venir changer la donne.

### **3.2 Résultats notables**

L'effet de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement au sein des CMSF n'est pas aussi grand qu'on aurait pu le croire. Toutefois, elle a un impact plus important au niveau de l'engagement que de l'appartenance. Ce sont les Établis qui ressentent l'appartenance la plus forte envers la francophonie. Une appartenance qui s'atténue quelque peu chez les Mobiles. L'appartenance à la francophonie ne ce dément pas pour autant chez ces derniers, car ils affichent autant que les Établis le désir de vivre en français. Cette appartenance et ce désir se voyant une fois de plus tempérés par les possibilités du français en milieu minoritaire, les répondants accordent tous plus d'importance à la

valeur idéale du fait français qu'à son usage réel – reflet de leur situation minoritaire (Bernard, 1992). Toutefois, dans l'ensemble, les Établis semblent attester d'une plus forte appartenance.

Quoique plusieurs Mobiles et Établis s'identifient en tant qu'appartenant à la communauté francophone, ils sont beaucoup moins nombreux à s'y engager. Même si un individu ressent une appartenance envers le groupe francophone, rien ne garantit qu'il participe aux activités de cette communauté. Une vision utilitariste de la langue et du groupe pourrait dominer son sentiment d'appartenance (Breton, 1994). À l'inverse, ceux qui ressentent que leur propre comportement aura des incidences sur le devenir de la collectivité seront plus prédisposés à s'engager. Si les Mobiles s'impliquent davantage au niveau de la communauté dans son ensemble – 29% des Mobiles infraprovinciaux font du bénévolat et 27% des Mobiles interprovinciaux sont membres d'organismes, d'associations ou de réseaux (tableau 5) – ce sont les Établis qui s'impliquent davantage au sein de la francophonie. Ces derniers sont des plus engagés, 43% d'entre eux ayant indiqué une implication forte ou très forte dans des activités de promotion de la communauté francophone (tableau 7).

L'effet du milieu vient tempérer celui de la mobilité, alors que cette dernière semble affecter différemment les identités et l'engagement selon le type de communauté. Nous observons l'effet le plus marqué de la mobilité sur l'appartenance dans les cellules françaises. En s'exprimant dans leur langue, les Mobiles interprovinciaux affichent plus souvent leur fierté francophone que les autres résidents de ces mêmes milieux. Or, si bon

nombre des Mobiles interprovinciaux et des Mobiles infraprovinciaux des cellules françaises et des milieux mixtes ressentent une appartenance francophone, ils sont pourtant moins nombreux que les Établis à s'engager au sein des CMSF. Ne se voyant pas reflétés dans la culture du milieu minoritaire, ils semblent choisir de ne pas participer à la vie communautaire. Le regard porté sur leur milieu par les Mobiles des milieux les moins francophones n'est pas très positif en effet. Le milieu de résidence peu francophone dans lequel ils se retrouvent influencerait sur leur perception de la vitalité communautaire, car même si les cellules françaises sont les milieux privilégiés par ceux qui se déplacent, ces derniers sont contraints par les perceptions de leur milieu d'origine – un exemple de « l'effet Québec » (tableau 2).

Les écarts entre les Mobiles et les Établis varient beaucoup moins dans les communautés de vie française que dans les autres milieux quant à leurs niveaux d'appartenance et d'engagement. C'est ici que les Mobiles et les Établis profitent de la plus grande complétude institutionnelle offerte par les milieux. De plus, leur plus haute densité de population offre une certaine protection contre l'assimilation et l'anglicisation. Ici comme ailleurs, les Mobiles s'impliquent moins que leurs voisins Établis, mais l'effet de la mobilité n'est pas aussi marqué que dans les autres milieux, car le milieu très francophone semble favoriser l'intégration des Mobiles dans la communauté.

La rupture entre l'appartenance « sentie et vécue » et les pratiques engagées chez les Mobiles n'a pas de quoi surprendre. Elle témoigne du déclin du capital social noté par

Putnam (2000), ainsi que de transformations à l'œuvre au niveau de l'individu et de la communauté où l'on assiste à la montée des appartenances bilingues associée à l'anglicisation de la vie quotidienne notamment des milieux les plus minoritaires (Bernard, 1992 ; Gilbert et Lefebvre, 2008). Seuls les résidents des communautés de vie française maintiennent une appartenance francophone forte, l'appartenance aux deux groupes (francophone et anglophone) prédominant parmi les répondants de l'Enquête.

Nous avons pu déterminer, grâce à cinq mesures de l'appartenance « sentie et vécue », que la mobilité ne semble jouer qu'un rôle mineur dans la formation du sentiment d'appartenance, quoique les Mobiles s'identifient relativement moins envers la communauté francophone. De plus, nous avons évalué l'engagement communautaire à travers cinq mesures, celles-ci n'étant également que peu influencées par la mobilité. Nos résultats démontrent cependant que les Mobiles s'engagent proportionnellement moins au sein de la communauté francophone. De plus, nous visions à examiner le rôle de l'effet du milieu quant aux enjeux de mobilité, d'appartenance et d'engagement. Nous remarquons que la mobilité a un effet plus prononcé sur l'appartenance et l'engagement dans les cellules françaises, tandis qu'elle s'estompe dans les communautés de vie française.

Nous avons pu identifier au sein de la diversité francophone à laquelle contribue la mobilité, trois façons d'appartenir à la francophonie canadienne dans son ensemble. L'appartenance « bilingue » prévaut. Comme nous nous y attendrions, elle est beaucoup plus présente dans les cellules françaises et les milieux mixtes où l'anglais domine la vie

quotidienne. Nous la retrouvons aussi davantage chez les Mobiles et en particulier chez les Mobiles interprovinciaux que chez les Établis. L'on retrouve également l'appartenance concordante. Comme son nom l'indique, elle reflète la concordance entre l'appartenance identitaire francophone de l'individu et son engagement au sein de la communauté francophone, c'est-à-dire que « les bottines suivent les babines ». C'est notamment chez les Établis et dans les communautés de vie française que nous observons cette forme d'appartenance. Enfin, il est possible d'appartenir sans s'engager. Dans une étude en Fransaskoisie, Nicole Gallant (2008) a noté que plusieurs de ses participants croyaient que l'appartenance francophone devait être démontrée à travers l'implication communautaire – ni l'usage de la langue au quotidien, ni l'autoidentification seul ne suffisait. Cependant, de nombreux répondants de l'Enquête ne vivent pas leur francophonie pareillement, ressentant une appartenance à la francophonie sans pour autant s'y engager. Tous les groupes et tous les milieux ressentent un certain désengagement communautaire. Il est particulièrement courant chez les Mobiles et dans les cellules françaises.

### **3.3 Atouts et limites méthodologiques**

L'Enquête présente une panoplie d'informations sur la vie quotidienne dans les CLOSM. Il s'agit de l'unique étude effectuée par Statistique Canada à cette échelle au sein de ces groupes. Elle offre des données inédites sur les appartenances et les identités. De plus, l'Enquête réussit à sonder un public beaucoup plus large, et ce à l'échelle du pays que celui qu'une étudiante à la maîtrise pourrait sonder à elle seule, ce qui me permet de tirer certaines conclusions statistiques quant aux effets de la mobilité. L'Enquête a l'avantage

de réunir des milliers individus ayant divers degrés de mobilité en une seule base de données.

Comme le constatent Phyllis Eide et Carol Allen (2005), recruter un échantillon suffisamment grand et varié de participants avec différentes trajectoires pour avoir de la validité statistique serait un défi de taille pour n'importe quel chercheur. De plus, il ne s'agit pas uniquement de la portée de l'échantillon, mais de la portée des questions. Statistique Canada a mis de beaucoup de temps à préparer l'Enquête – de sa conception avec le comité consultatif de Rodrigue Landry, à son analyse par Jean-Pierre Corbeil, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière (2010). Il s'agit d'une enquête volumineuse, regroupant plus de 172 questions sur des sujets variés comme l'usage de la langue et la mobilité. Cette grande variété de sujets permet de mettre l'accent sur les diverses façons dont les Établis et les Mobiles perçoivent et vivent leur appartenance et leur engagement à la francophonie. L'Enquête nous permet de porter un regard sur la mobilité francophone et la diversité qu'elle alimente au sein de la francophonie sous un nouvel angle – celle de la mobilité interne plutôt que celle de l'immigration internationale.

Cependant, l'Enquête offre peu de prise sur l'évolution des pratiques, les questions rétrospectives se limitant majoritairement à la mobilité interprovinciale, au parcours scolaire et à la langue parlée durant l'enfance et l'adolescence. Malgré ce manque de questions rétrospectives, il aurait été possible d'inclure une dimension temporelle à l'analyse afin de distinguer les Mobiles plus anciens des Mobiles récents, ces derniers risquant de ressentir une moins grande appartenance envers la communauté d'accueil, en

particulier s'ils y sont depuis moins de 5 ans (Kitchen, Williams et Gallina, 2015). Pour les Mobiles, il aurait été particulièrement important de connaître la proportion de francophones dans leur milieu d'origine afin de pouvoir mieux comprendre les modalités de leur appartenance et de l'engagement dans leur milieu de résidence actuel. Pareillement, il aurait été intéressant de connaître les niveaux d'appartenance et d'engagement des Mobiles avant leurs migrations. Certains aspects de la vie des francophones qui contribuent pourtant à la vitalité de leur communauté et à leur appartenance identitaire ne sont pas représentés dans les questions de l'Enquête – nous pensons ici notamment aux arts et à la culture (Belkhodja, Traisnel et Wade, 2012 ; Trépanier, 1994). Ce manque de questions d'ordre culturel a limité les indicateurs de l'appartenance « sentie et vécue », l'usage des médias en français représentant les meilleurs exemples de la conjugaison de l'usage de la langue et de la culture minoritaire. En croisant des données sur la mobilité avec une variété d'indicateurs linguistiques, identitaires et d'engagement, nous avons néanmoins pu prendre la mesure de l'effet de la migration sur l'appartenance. L'orientation du module mobilité géographique ciblant particulièrement la mobilité interprovinciale temporaire fait en sorte que de nombreuses questions sur la mobilité locale comportent trop de non-réponses. Cependant en croisant plusieurs variables nous avons réussi à dégager des données sur la mobilité infraprovinciale ayant un nombre satisfaisant de réponses valides.

Comme j'avais relativement peu d'expérience avec des bases de données d'une envergure telle que celle de l'Enquête, il est possible que j'aie commis des erreurs en écrivant de la syntaxe ou en re-codifiant des variables aux étapes de la préparation des

données. Afin d'éviter que cela ne se produise, j'ai passé du temps à vérifier les données après chaque manipulation. Une particularité du FMGD qui m'a beaucoup posé problème lors de la recodification de variables a été le fait que l'information à propos de certaines variables comme l'âge et la proportion de francophones dans la municipalité n'était accessible qu'en catégories pré-définies indissociables et non en nombres exacts. Pour certaines variables, en particulier la proportion de francophones dans la municipalité, l'utilisation des données du FMGD ne m'a pas permis autant de flexibilité que je l'aurais souhaité afin de pouvoir me conformer par exemple aux typologies de Bernard (1991 ; 1992).

Travailler avec le FMGD a dans l'ensemble limité la portée géographique de nos résultats à l'échelle locale des milieux francophones – selon la proportion de francophones y vivant, car elle ne permet pas l'analyse des données de toutes les provinces et territoires. Bien que j'aurais pu effectuer une analyse selon les quatre grandes régions incluses dans le FGMD, celle-ci aurait été d'une utilité limitée pour discuter des effets de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement. Comme le soulève Bernard (1991), ce n'est pas forcément le cadre provincial qui prévaut lors de l'adoption de comportements linguistiques ou culturels, mais plutôt le type de communauté. La proportion de francophones dans le milieu offre certes une indication de la vie française au sein de cette communauté. L'on pourrait ajouter à cette mesure celle de la taille de la municipalité afin d'explorer davantage l'effet du milieu. Avec la taille vient la complétude institutionnelle et la possibilité de vitalité communautaire.

Il faut rappeler que la plupart des modèles contemporains de l'Amérique française essaient d'intégrer des éléments au-delà de la simple démographie, cet indicateur seul ne permettant pas de dresser un portrait complet des communautés et de leur vitalité (Langlois et Gilbert, 2006; Louder, Trépanier et Waddell, 1999; Thériault, 2008). Nous n'avons pu aller aussi loin que Chedly Belkhodja, Christophe Traisnel et Mathieu Wade (2012) par exemple, dont la typologie apparaît plus riche que la nôtre. Trois des cinq types de communautés entre lesquelles ils distinguent, (Winnipeg, Whitehorse et Halifax) se retrouvent parmi les cellules françaises dans notre classement. Les deux autres, Ottawa et Moncton se retrouvent dans la catégorie des milieux mixtes. Nos constats soulignent l'importance de poursuivre la recherche sur la façon dont les franco-mobiles vivent leur mobilité et les conséquences de cette mobilité sur leur appartenance et leur rôle au sein de la communauté en analysant comment les différents milieux influencent ces processus de façon dynamique. Dans cette optique, il serait important d'étudier ces phénomènes avec ces milieux particuliers en tête.

### **3.4 Portée de la recherche**

Les résultats de l'Enquête tels que présentés dans cette étude nous montrent que la francophonie ne se désarticule pas avec la mobilité et l'urbanisation comme s'inquiètent certains chercheurs (Castonguay, 2002 ; 2005 ; Dennie, 1989). L'avenir des CMSF dépendra de leur capacité d'évoluer et de former des réseaux (Gilbert, 1991). Elles doivent apprendre à intégrer, à engager, ainsi qu'à susciter le sentiment d'appartenance de leurs populations de plus en plus diversifiées – diversité dont elles dépendent pour leur dynamisme. Cette étude démontre l'importance d'évaluer la mobilité en contexte

minoritaire en prenant en compte l'effet du milieu. Le contexte social et culturel de chaque communauté francophone variant beaucoup en fonction de ses effectifs démographiques, de ses institutions, de ses réseaux – de la communalisation ayant lieu dans le milieu (Bernard, 1991). Cette recherche permet de nous rappeler que la diversité de la francophonie des CFMS ne se limite pas aux francophones et francotropes issus de l'immigration. Les données de l'Enquête révèlent le poids de « l'effet Québec ». Non seulement le quart des résidents de l'Ontario (29%) et des autres provinces et territoires (27%) sont-ils nés au Québec, mais plus de 50% des habitants des cellules françaises et des milieux de vie mixte sont originaires du Québec. Il est important de garder en tête que ces individus ayant évolué pour une partie de leur vie en contexte majoritaire et qui s'identifient plus souvent en tant que francophones (tableau 6), portent un regard particulier sur leur nouveau milieu (tableau 7).

Les connaissances acquises sur les franco-mobiles et les modalités de leur appartenance et de leur engagement illustrent l'importance de s'assurer qu'ils puissent contribuer à la vitalité et au dynamisme de leurs communautés. Plus de recherche axée sur la mobilité interne au sein des CFMS contribuera à une meilleure connaissance du phénomène et au développement de ressources appropriées visant à leur intégration dans leurs communautés d'accueil. L'étude de Parent (2014) démontre que les migrants internes ont plus de difficultés à s'adapter et à s'intégrer lorsque le milieu d'accueil est très différent du milieu d'origine - un problème pour des individus comme les Québécois qui quittent des milieux majoritairement francophones pour des milieux beaucoup moins francophones. Bien que les institutions se dotent de ressources pour les nouveaux

arrivants francophones et francotropes et commencent à mieux comprendre les besoins de ces derniers grâce à une profusion de recherche (Belkhodja, 2008 ; Traisnel, Violette et Gallant, 2013 ; Violette, 2014), les franco-mobiles internes ont des besoins différents que cette étude a permis de déceler.

Il peut sembler que la transition d'une communauté canadienne vers une autre devrait se faire facilement. Mais il y a de nombreux facteurs qui l'influencent, dont le contexte de la vie française dans les milieux de départ et d'arrivée, sans oublier les trajectoires personnelles et familiales des migrants (Bernard, 1991 ; Parent, 2014). La provision de ressources adaptées aux besoins des migrants internes permettrait d'encourager ces nouveaux arrivants à ressentir un sentiment d'appartenance envers leur nouveau milieu et à s'engager au sein de la communauté. Si la communauté francophone souhaite réellement que les franco-mobiles contribuent à la vitalité communautaire de leur milieu d'accueil, il faut qu'ils réalisent que la mobilité francophone ne se réduit pas à ceux venus de l'extérieur du pays et que la diversité de la francophonie dépend aussi des mouvements qui conduisent certains de ses membres dans d'autres milieux que ceux où ils sont nés et ont grandi. Ces individus qui n'ont pas été sociabilisés dans les réseaux des localités où ils évoluent aujourd'hui ont besoin de se sentir accueillis et visés par l'action des organismes communautaires afin de pouvoir y faire leur place. Pour l'instant, il existe une relative inattention de la part des organismes francophones quant à la migration interne francophone. A notre connaissance, seule la FCFA s'intéresse au dossier, alors qu'elle a publié récemment une étude sur la migration des jeunes en partenariat avec l'IRCML et Place aux jeunes en région (Pépin-Fillion, Forgues, Guignard Noël, St-Onge

et Stecq, 2015). Or, les franco-mobiles sont une ressource qui pourrait être davantage mise à profit pour consolider l'avenir des communautés francophones. Il existe déjà au sein du réseau institutionnel pancanadien des organismes qui pourraient faciliter l'intégration de ces populations nouvellement arrivées. Le Réseau en immigration francophone (RIF), un regroupement national de 240 organismes et institutions partenaires, pourrait étendre son offre de services afin de desservir à la fois les immigrants internationaux et les migrants internes (Le Réseau en immigration francophone, 2014). Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), dont un des enjeux principaux est l'immigration économique, pourrait miser davantage sur la migration économique francophone. Puisque la RDÉE vise l'intégration des francophones sur le marché du travail et ce dans un emploi francophone ou bilingue, l'inclusion des franco-mobiles dans ses programmes faciliterait leur accès à la vie française locale. Au Québec, l'organisme Place aux jeunes en région aide à « sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux bénéfices de la migration et favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région » (Place aux jeunes en région, s.d.-b). Un tel organisme œuvrant au sein des CMSF permettrait également d'aider les Mobiles « à s'établir, à travailler et à développer leur nouveau milieu » contribuant ainsi à la vitalité de ces communautés et à développer un sentiment d'appartenance envers la francophonie dans leur milieu d'accueil (Place aux jeunes en région, s.d.-a).

### **3.5 Possibilités de recherche future**

Les résultats de l'Enquête démontrent que la mobilité a un impact relativement limité sur l'appartenance et l'engagement. Cette étude et d'autres qui la succéderont dissipent en effet le mythe selon lequel la mobilité est nuisible et elles suggèrent que les franco-mobiles peuvent être sources de vitalité. Elle apparaît d'autant plus utile qu'elle invite les communautés à mieux intégrer ces nouveaux venus et à leur donner tous les outils nécessaires pour qu'ils puissent y contribuer à la vitalité du français.

Toutefois, comme il a été mentionné au Chapitre 1, la francophonie canadienne n'est pas une entité homogène. Afin de mieux saisir la mobilité, il faut la remettre dans son contexte régional, provincial et local. Par exemple, la francophonie boréale se voit particulièrement concernée par la migration temporaire, tandis que les enjeux principaux en Acadie sont l'exode rural et la migration des jeunes (Beaudin et Forgues, 2005 ; Robineau et al., 2010). À l'avenir, une recherche compréhensive prenant en compte toutes les échelles de la mobilité francophone contribuera à mieux cerner les conséquences des différents types de mouvements sur les appartenances et l'engagement. Un élément essentiel pour approfondir les connaissances acquises de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle serait de pouvoir étudier la mobilité en lien avec les appartenances locales au sein de la francophonie. Car les francophonies canadiennes ont beau être unies par la langue française et un certain héritage partagé, elles ont chacune suivi un parcours unique – des trajectoires menant vers des appartenances et des identités différentes les unes des autres. Qu'il s'agisse d'une identité imprégnée d'histoire comme l'identité acadienne ou de l'identité franco-colombienne qu'on voit naître sur

Twitter (#francoqb), ceci aura forcément un effet différent sur le sentiment d'appartenance des franco-mobiles. Une recherche qui prendrait en compte les nuances entre les diverses identités des milieux d'origine et d'accueil des migrants ferait sa force.

Les trajectoires de mobilité de l'important contingent de Québécois habitant en milieu minoritaire, en particulier au sein des cellules françaises et des milieux de vie mixte auront un effet sur leurs façons de faire société. Elles les distingueront non seulement des Établis de ces mêmes milieux, mais aussi des Québécois vivant dans les communautés de vie française, où le réseau institutionnel francophone permet d'envisager plus de possibilités de vie française. « L'effet Québec », qui module l'expérience des Mobiles interprovinciaux des milieux plus minoritaires semble un autre terrain propice pour la recherche future en particulier quant à leur intégration à leur milieu d'accueil, ainsi qu'à leur contribution à la communauté francophone.

Enfin, il est primordial que les chercheurs s'intéressent aussi à la rupture entre l'appartenance et l'engagement. S'agit-il d'un phénomène aussi répandu au sein de la francophonie minoritaire que semblent l'indiquer les données de l'Enquête ? Si c'est effectivement le cas, les institutions francophones, dont les écoles, devront se pencher à des solutions pour trouver de nouvelles façons d'engager les gens, en particulier les jeunes. Il serait intéressant d'étudier le rôle des institutions de la minorité francophone, en particulier des écoles, dans la formation de l'appartenance des franco-mobiles. L'on peut penser au cas particulier de la mise en place de politiques d'aménagement

linguistiques, particulièrement en Ontario où le tiers des étudiants des écoles franco-ontariennes sont originaires d'une autre province (Duquette et Morin, 2003). Quels seront les effets d'une telle politique sur l'appartenance des jeunes, dans des régions où ils ont une telle variété de bagages identitaires et où le poids des franco-mobiles est si important ? L'on pourrait aussi s'intéresser au rôle des autres institutions francophones quant à l'intégration des franco-mobiles dans leur nouveau milieu et à la sensibilisation à ses enjeux particuliers. La familiarisation des nouveaux venus québécois aux possibilités et défis de la vie en milieu minoritaire semble particulièrement indiquée. Ce travail de la part des institutions mènera-t-il à une participation accrue à la communauté francophone de la part des franco-mobiles qui y seront exposés ?

Pour terminer, j'aimerais insister sur le fait qu'il m'apparaît essentiel d'examiner les effets de la mobilité sur l'appartenance et l'engagement à la fois avant et après la mobilité. Il est important de savoir comment les mobiles se sentent par rapport à leur milieu d'origine et à leur milieu d'accueil. Cette analyse peut se faire de façon longitudinale, alors que l'on peut demander aux répondants de réfléchir à leur parcours de façon subjective. Pour bien comprendre les appartenances, il est important de comprendre les trajectoires des individus, qui font en sorte que les migrants non seulement développent des appartenances envers leur milieu d'accueil mais conservent aussi des liens avec leur milieu d'origine (Cloutier, 2013). Les appartenances sont complexes et multiples et il est important que la recherche sur l'appartenance et l'identité en

francophonie minoritaire tienne compte de cette réalité importante plutôt que d'essayer de simplifier l'appartenance à sa plus simple composante.

## Bibliographie

ACFA Régionale de Rivière-La-Paix. (2012). Mandats et objectifs. Repéré à :: <http://www.acfa.ab.ca/riviere-la-paix/?url=apropos/45>

Andrew, C., Ray, B., Chiasson, G., et Lefebvre, M. (2014). La fonction capitale et l'emploi. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (Dir.), *La frontière au quotidien* (pp. 41-57). Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Assemblée communautaire fransaskoise [ACF]. (2014, 16 septembre). Élimination du programme avantage significatif francophone. Repéré à : : [http://www.fransaskois.sk.ca/content/acf/gsDisplayNews/show/menu\\_id/65/id/258](http://www.fransaskois.sk.ca/content/acf/gsDisplayNews/show/menu_id/65/id/258)

Assemblée de la francophonie de l'Ontario. (2015). Les prix de l'Assemblée. Repéré à :: <https://monassemblee.ca/wp-content/uploads/2015/08/Prix-assemblee-2015-V2.pdf>

Association de la presse francophone [APF]. (2004, 20 septembre). Organismes à but non lucratif : le phénomène T-L-M... FrancoPresse. Repéré à : [http://www.francopresse.ca/index.cfm?Sequence\\_No=21768&Id=21768&Repertoire\\_No=1151936421&Voir=document\\_view&secteur=610](http://www.francopresse.ca/index.cfm?Sequence_No=21768&Id=21768&Repertoire_No=1151936421&Voir=document_view&secteur=610)

Aunger, E. A. (2002). Obsèques prématurées : la disparition des minorités francophones et autres illusions nationalistes, *Revue d'études constitutionnelles/Review of Constitutional Studies*, 7, 120-142.

Aunger, E. A. (2010). Profil des institutions francophones. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires francophones* (pp. 56-75). Québec : Septentrion.

Bauder, H. (2013). Nation, 'migration' and critical practice. *Area*, 45(1), 56-62.

Beaudin, M., et Forgues, É. (2005). La migration des jeunes francophones en milieu rural. Moncton, Canada : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Bédard, A. (2007). Les médias et les organismes porte-parole des communautés francophones et acadiennes : rapports, synergies et tensions. *Thèmes canadiens*, Été, 9-22.

Belkhodja, C. (Dir.). (2008). Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire. *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, printemps.

Belkhodja, C. et Beaudry, M. (2008). Développer une stratégie en matière d'accueil et d'intégration en milieu minoritaire francophone et urbain. L'expérience de quelques structures d'accueil au Canada. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, 88-91.

Belkhodja, C., Traisnel, C., et Wade, M. (2012). Typologie des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. Ottawa: Citoyenneté et Immigration Canada.

Bernard, R. (1990). Le déclin d'une culture: recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation (Livre I). Ottawa: La Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, R. (1991). Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes canadiens français. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation (Livre III). Ottawa: La Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, R. (1992). L'avenir devant nous : la jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation (Livre IV). Ottawa: La Fédération des jeunes Canadiens français.

Bernard, R. (1996). De Québécois à Ontarois (2e éd), Ottawa : Éditions Le Nordir.

Bernard, R. (1998). Le Canada français : Entre mythe et utopie. Ottawa : Éditions Le Nordir.

Bernier, C., Laflamme, S., et Lafrenière, S. (2014). Dans quelle officielle s'expose-t-on aux médias en milieu minoritaire canadien ? Dans R. Landry (Dir.), La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada (pp. 173-194). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Bisson, R., Ahouanson, P. et Draper, C. (2009). État des lieux de l'immigration d'expression française à Ottawa. Rapport final. Ottawa : Ronald Bisson et associé.e.s.

Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. *American Journal of Sociology*, 70(2), 193-205.

Breton, R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie. *Sociologie et sociétés*, 26(1), 59-69.

Brickell, K., et Datta, A. (2011). Introduction: Translocal Geographies. Dans K. Brickell et A. Datta (Dir.), *Translocal Geographies. Spaces, places, connections* (pp. 3-20). Surrey, UK: Ashgate Publishing Limited.

Canada. Parlement. Chambre des communes. Comité permanent des langues officielles. (2015). L'immigration: un outil pour assurer la vitalité et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Rapport du Comité permanent des langues officielles. 41e législature, 2e session. Repéré à : : <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=8019677&Language=F&Mode=1&Parl=41&Ses=2&File=18>

Cardinal, L. (1995). *Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadienne et québécoise. Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*. Québec : Conseil de la langue française,

Castonguay, C. (1999). *Évolution démographique des Franco-Ontariens entre 1971 et 1991, suivi d'un aperçu du recensement de 1996*. Dans N. Labrie et G. Forlot (Dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français* (pp. 15-32). Sudbury : Les Éditions Prise de Parole.

Castonguay, C. (2002). *Note critique : pensée magique et minorités francophones*. *Recherches sociographiques*, 43(2), 369-380.

Castonguay, C. (2003). *L'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation : dynamiques distinctes au Nouveau-Brunswick et en Ontario*. Dans A. Boudreau, L. Dubois et al. (Dir.), *Colloque international sur l'Écologie des langues* (pp. 67-85). Paris : L'Harmattan.

Castonguay, C. (2005). *Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001*. *Francophonies d'Amérique*, 20, 15-24.

Centre de la francophonie des Amériques [CFA]. (2015a). *Rapport d'activités 2014-2015*. Québec : Centre de la francophonie des Amériques.

CFA (2015b). *Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique*. Repéré à : : <http://www.francophoniedesameriques.com/reseau-des-villes-francophones-et-francophiles-damerique/>

Charbonneau, F. (2012). *L'avenir des minorités francophones du Canada après la reconnaissance*. *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46, 163-186.

Citoyenneté et Immigration Canada (2006). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa : Citoyenneté et Immigration Canada.

Clifford, J. (1997). *Routes: Travel and translation in the late twentieth century*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Cloutier, K. (2013). *L'entre-deux des jeunes migrants franco-ontariens : appartenances territoriales et réseaux sociaux virtuels*. (Thèse de maîtrise). Repéré à : <http://hdl.handle.net/10393/26218>.

Cohen, A. P. (1982). *A sense of time, a sense of place : the meaning of close social association in Whalsay, Shetland*. Dans A. P. Cohen (Ed.), *Belonging. Identity and Social Organisation in British Rural Cultures* (p. 21-49). Manchester : Manchester University Press.

Commissariat aux langues officielles et Commissariat aux services en français de l'Ontario. (2014). *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : pallier le déséquilibre en immigration. Rapport conjoint*. Ottawa : Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.

Commissariat aux services en français de l'Ontario. (2011). *Étude sur les radios communautaires francophones de l'Ontario : Éléments clés de la vitalité des communautés*. Toronto: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Commissariat aux services en français. (2013). *Mandat*. Repéré à : : <http://csfontario.ca/fr/mandat>

Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise. (2008). *De la minorité à la citoyenneté*. Régina, SK : Assemblée communautaire fransaskoise.

Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton [CÉSOC]. (2014). *CÉSOC. Rapport annuel 2013-2014*. Repéré à : : [http://www.cesoc.ca/images/Documents/Rapport\\_annuel\\_2013-2014.pdf](http://www.cesoc.ca/images/Documents/Rapport_annuel_2013-2014.pdf).

Corbeil, J.-P., Grenier, C., et Lafrenière, S. (2006). *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*. Ottawa : Statistique Canada.

Côté, M. (1998). *Les fréquentations chez les Franco-Américains : entrevue avec Yves Frenette*. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 55, 30-33.

Cresswell, T. (2006). *On the Move: Mobility in the Modern Western World*. New York : Routledge.

Cresswell, T. (2010). *Towards a politics of mobility*. *Environment and Planning D*, 28(1), 17- 31.

Dallaire, C. et Roma, J. (2003). *Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches*. Dans R. Allard (Dir.) *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives* (pp. 30-46). Moncton, NB : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), Université de Moncton. Repéré à : <https://www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/12894>

De Lima, P. (2012). *Boundary crossing. Migration, belonging/'unbelonging' in rural Scotland*. Dans C. Hedberg et M. R. Do Carmo (Dirs.) *Translocal ruralism mobility and connectivity in European rural spaces* (pp. 203–218). Heidelberg: Springer

Dennie, D. (1989). *L'étude des réalités franco-ontariennes à la recherche d'un nouveau modèle théorique*. *Revue du Nouvel-Ontario*, 11, 69-89.

- Deveau, K., Allard, R., et Landry, R. (2008). Engagement identitaire francophone en contexte minoritaire. Dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (Dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* (pp. 73-120). Montréal: Fides.
- Diminescu, D. (2002). Les migrations à l'âge des nouvelles technologies. *Hommes & migrations*, 1240, 6-9.
- Dupuis, S. (2014). 400 ans de vie politique en Ontario français. Ottawa : Regroupement étudiant franco-ontarien [RÉFO].
- Duquette, G., et Morin, Y. (2003). Double minorisation et hégémonie interne en milieu minoritaire : le cas des institutions scolaires en Ontario français. Dans H. Duchesne et M.-J. Berger (Dir.), *Recherches en éducation francophone en milieu minoritaire : regards croisés sur une réalité mouvante* (pp. 23-49). Winnipeg : Presses universitaires de Saint-Boniface.
- Eide, P. et Allen, C. (2005). Recruiting Transcultural Qualitative Research Participants: A Conceptual Model. *International Journal of Qualitative Methods*, 4(2), 44-56.
- Fabris, P. et Beauchamp, M. (2006). Le point de vue des sources au regard de la pratique journalistique en Ontario français. Dans M. Beauchamp et T. Watine, *Médias et milieux francophones*, (pp. 65-88). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Fallov, M. A., Jørgensen, A., et Knudsen, L. B. (2013). Mobile Forms of Belonging. *Mobilities*, 8(4), 467–486.
- Fédération des communautés francophones et acadiennes [FCFA]. (2015a). 3e Semaine nationale de l'immigration francophone : la FCFA invite les francophones à afficher leur diversité. Repéré à : : [http://www.fcfa.ca/fr/Nouvelles-Recentes\\_30/3e-Semaine-Nationale-De-Limmigration-Francophone--La-Fcfa-Invite-Les-Francophones-A-Afficher-Leur-Diversite\\_725](http://www.fcfa.ca/fr/Nouvelles-Recentes_30/3e-Semaine-Nationale-De-Limmigration-Francophone--La-Fcfa-Invite-Les-Francophones-A-Afficher-Leur-Diversite_725)
- FCFA. (2015b). La FCFA et Place aux jeunes en région rendent publique une étude sur les migrations des jeunes francophones. Repéré à : : [http://www.fcfa.ca/fr/Nouvelles-Recentes\\_30/La-Fcfa-Et-Place-Aux-Jeunes-En-Region-Rendent-Publique-Une-Etude-Sur-Les-Migrations-Des-Jeunes-Francophones\\_685](http://www.fcfa.ca/fr/Nouvelles-Recentes_30/La-Fcfa-Et-Place-Aux-Jeunes-En-Region-Rendent-Publique-Une-Etude-Sur-Les-Migrations-Des-Jeunes-Francophones_685)
- FCFA. (2011). *Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada*. Ottawa: FCFA.
- Ferron, D. (2008). Les immigrants : une source de vitalité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps, 15-19.
- Forlot, G. (2006) Minorité et légitimité communautaire : la migration française de Toronto entre francophonie et anglophonie. *Francophonies d'Amérique*, 21, 131-149.

- Forgues, É., Landry, R., et Boudreau, J. (2014). Qui sont les francophones? Analyse de définitions selon les variables du recensement. Moncton : Consortium national de recherche en santé et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Frenette, N. (1988). Les besoins de l'éducation en situation minoritaire. *La revue pédagogique du Conseil français de l'Alberta*, 15, 11-20.
- Frenette, Y. et Lamarre, J. (2012). Le contexte de la foundation des communautés de la diaspora canadienne-française. Dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire (Dir.), *La francophonie nord-américaine* (pp. 181-184). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Frenette, Y., Rivard, É., et St-Hilaire, M. (Dir.) (2012a). *La francophonie nord américaine*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Frenette, Y., Rivard, É., et St-Hilaire, M. (2012b). Les mutations de la francophonie contemporaine. Dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire (Dir.), *La francophonie nord-américaine* (pp. 281-285). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Gallant, N. (2008). Représentations de la francophonie locale chez les jeunes : Comparaisons de l'Acadie et la Fransaskoisie. *Revue canadienne de recherche sociale*, 1, 11-34.
- Gallant, N. (2010/2011). Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : entre ouverture et inclusion. *Revue du Nouvel Ontario*, 35-36, 69-105.
- Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M., et Deschenaux, F. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux. *Recherches sociographiques*, 44(1), 113-139.
- Gérin-Lajoie, D. (1993). Les programmes scolaires et l'éducation franco-ontarienne: la pédagogie critique comme moyen d'intervention. Dans L. Cardinal (Dir.), *Une Langue qui pense: la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada* (pp. 112-120). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gérin-Lajoie, D. (2001). Les défis de l'enseignement en milieu francophone minoritaire : le cas de l'Ontario. *Éducation et francophonie*, 29(1), 25-140.
- Gérin-Lajoie, D. (2006). Liminaire. La contribution de l'école au processus de construction identitaire des élèves dans une société pluraliste. *Éducation et francophonie*, 34(1), 1-7.
- Gilbert, A. (1991). L'Ontario français comme région : un regard non assimilationniste sur une minorité, son espace et ses réseaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(96) 501-512.
- Gilbert, A. (2010). Les localités francophones, entre minorité et majorité. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 209-225). Québec : Septentrion.

Gilbert, A. (2014). La lutte des places au sein des institutions francophones d'Ottawa. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (Dir.), *La frontière au quotidien. Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau* (pp. 281-294). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Gilbert, A. (à paraître). La présence du français dans les derniers dix ans. Actes du colloque de l'ACSALF « Mobilité(s) ».

Gilbert, A. et Bérubé, M.-P. (2010). Du village à la métropole : les nouvelles communautés franco-ontarienne. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 252-282). Québec : Septentrion.

Gilbert, A., Gallant, N., et Cao, H., (2014). Mobilité et minorités. Dans R. Landry (Dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* (pp. 261-296). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Gilbert, A., Langlois, A., Landry, R. et Auger, E. (2005). L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel, *Francophonies d'Amérique*, 20, 51-62.

Gilbert, A., et Lefebvre, M. (2008). Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne. Dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (Dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* (pp. 27-72). Montréal: Fides.

Giles, H. R., Bourhis, R. Y., et Taylor, D. M. (1977). Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations. Dans H. R. Giles (Dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations* (pp. 307-348). London : Academic Press.

Gilmartin, M. (2008). Migration, Identity and Belonging. *Geography Compass*, 2(6), 1837–1852.

Gilroy, P. (1993). *The Black Atlantic: Modernity and double consciousness*. London: Verso.

Gratton, L. et Chiasson, M. (2014). Enjeux de l'enseignement en contexte minoritaire francophone. Ottawa: Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

Greiner, C., et Sakdapolrak, P. (2013). Translocality: Concepts, Applications and Emerging Research Perspectives. *Geography Compass*, 7(5), 373–384.

Guérin-Pace, F. (2006). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. *L'espace géographique*, 35(4), 298-308.

Guimond, L. (2010a). L'identité en Basse-Côte-Nord francophone, moteur de vitalité ? Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 284-307). Québec : Septentrion.

- Guimond, L. (2010b). Milieu et vitalité communautaire en Saskatchewan. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 172-190). Québec : Septentrion.
- Guindon, R. (1998). *Coexistence équitable. La dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gustafson, P. (2001). Roots and Routes. Exploring the Relationship Between Place Attachment and Mobility. *Environment and Behavior*, 33(5), 667-686.
- Gustafson, P. (2009). Mobility and Territorial Belonging. *Environment and Behavior*, 41(4), 490-508.
- Hardy, G. (2010). La vitalité subjective : notre regard et le regard de l'autre. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 127-147). Québec : Septentrion.
- Harvey, D. (1990). *The condition of postmodernity : an enquiry into the origins of cultural change*. Oxford : Basil Blackwell.
- Harwood, J., Giles, H., et Bourhis, R. Y. (1994). The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions. *International Journal of the Sociology of Language*, 108, 167-206.
- Heller, M. (1984). Language and Ethnic Identity in a Toronto French-Language School, *Canadian Ethnic Studies*, XVI (2), 11-14.
- Heller, M. (2003). Franco-Ontarian Education and the Possibilities for Pluralism. Dans M. Heller (Dir.), *Crosswords. Language, Education and Ethnicity in French Ontario* (pp. 210-223). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Heller, M., Bell, L. Daveluy, M. Noël, H., et McLaughlin, M. (2014). La mobilité au coeur de la francophonie canadienne. *Recherches sociographiques*, (55)1, 79-104.
- Huot, S., Dodson, D., et Laliberte Rudman, D. (2014). Negotiating belonging following migration: Exploring the relationship between place and identity in Francophone minority communities. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 58(3): 329–340.
- Jensen, A. (2011). Mobility, Space and Power: On the Multiplicities of Seeing Mobility. *Mobilities*, 6(2), 255-271.
- Jensen, O. B. (2009). Flows of Meaning, Cultures of Movements – Urban Mobility as Meaningful Everyday Life Practice. *Mobilities*, 4(1), 139-158.
- Johnson, M. et Doucet, P. (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Ottawa: Commissariat aux langues officielles.

Kadio, B. G.-R. (2015, 14 septembre). Université franco-ontarienne: un avenir incertain? La Rotonde. Repéré à : : <http://www.larotonde.ca/universite-franco-ontarienne-un-avenir-incertain/>

Kitchen,P., Williams,A.M., et Gallina,M.(2015).Sense of belonging to local community in small-to-medium sized Canadian urban areas: a comparison of immigrant and Canadian-born residents. *BMC Psychology*, 3(28), 1-17.

Lafontant, J. (2000). Les « je » dans la chambre aux miroirs. *Francophonies d'Amérique*, 10, 53-68.

Lalonde, A.-N. (1979). L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33(2), 163-185.

Landry, R. (1994). Diagnostic sur la vitalité de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. *Revue Égalité*, 36, 485-497.

Landry, R. (Dir.). (2014). *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Landry, R., et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue. *Canadian Modern Language Review/Revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.

Landry, R., et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique et l'étude de la francophonie canadienne. Dans J. Erfurt (Dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada* (pp. 61-87). Leipzig, Allemagne : Leipziger Universitätsverlag.

Landry, R. et Allard, R. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 561-592.

Landry, R., Allard, R., et Deveau, K. (2006). Revitalisation ethnolinguistique : un modèle macroscopique. Dans A. Magord (Dir.), *Innovation et adaptation : expériences acadiennes contemporaines* (pp. 105-124). Bruxelles : Éditions Peter Lang.

Langlois, A. (2000). Analyse de l'évolution démographique de la population francophone hors Québec, 1971- 1996. *Recherches sociographiques*, 41(2), 211-238.

Langlois, A. (2002). Réponse : pensée obsessionnelle et minorités francophones : Quand l'obsession remplace la raison. *Recherches sociographiques*, 43(2), 381-387.

Langlois, A. et Castonguay, C. (1993). Mobilité géolinguistique de la population de langue maternelle française au Québec et en Ontario. *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers canadiens de sociologie*, 18(4), 383-404.

Langlois, A., et Gilbert, A. (2006). Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 50(4), 432-449.

Langlois, A., et Gilbert, A. (2010). La présence française : une typologie des communautés francophones minoritaires du Canada. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 32-55). Québec : Septentrion.

Leclerc, C. (2004/2005). La distance habitée. Essai. (Review). *University of Toronto Quarterly*, 74(1), 88-90.

Lefebvre, M. (2006). L'identité bilingue et le capital linguistique communautaire : le cas du grand Moncton. *Francophonies d'Amérique*, 22, 73-89.

Lefebvre, M. (2010a). Entre racines et mouvement : l'identité dans la francophonie canadienne. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires francophones* (pp. 108-126). Québec : Septentrion.

Lefebvre, M. (2010b). Moncton : identité bilingue et capital linguistique. Dans A. Gilbert (Dir.), *Territoires Francophones* (pp. 191-208). Québec : Septentrion.

Lefebvre, M., Gilbert, A., et Ray, B. (2014). Les langues et la culture dans l'espace régional. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (Dir.), *La frontière au quotidien* (pp. 59-86). *Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Léger Marketing (2012). Sondage Parlons Médias. Repéré à : : [http://www.parlonsmedias.ca/wp-content/uploads/2012/04/AMM\\_Sommaire-communautés-francophones\\_WebF.pdf#](http://www.parlonsmedias.ca/wp-content/uploads/2012/04/AMM_Sommaire-communautés-francophones_WebF.pdf#)

Lévesque, S., Croteau, J.-P., et Gani, R. (2015). Conscience historique des jeunes francophones d'Ottawa : sentiment d'appartenance franco-ontarienne et récit du passé. *Revue du Nouvel Ontario*, 40, 177-228.

Léonard, C. J. (2006). Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité particulière, la Fransaskoisie. (Thèse de doctorat). Repéré à : <http://web.umoncton.ca/umcm-lpd/leonard.pdf>

Lewicka, M. (2011). Place attachment: How far have we come in the last 40 years? *Journal of Environmental Psychology*, 31(3), 207-230.

Louder, D., Trépanier, C., et Waddell, É. (1999). La francophonie canadienne minoritaire: d'une géographie difficile à une géographie d'espoir. Dans J.-Y. Thériault (Dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: L'état des lieux* (pp. 19-39). Moncton, NB: Les Éditions d'Acadie.

Madibbo, A. (2010). L'identité raciale et ethnique des immigrants africains francophones. Cahier de la recherche actuelle en immigration francophone au Canada, capsule de recherche #3, 15-17. Patrimoine Canada-Metropolis.

Marmen, L. (2005). Les statistiques linguistiques du recensement comme outil de mesure de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, 20, 25-36.

Massey, D. (1994). A Global Sense of Place. Dans D. Massey, *Space, Place and Gender* (pp. 146-156). Minneapolis : University of Minnesota Press.

Milazzo, J. (2011). Notes de lectures. Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones. (Critique de livre). *Autrepart*, 57-58(1-2), 319-320.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française. Toronto : Imprimeur pour la Reine pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). La politique d'aménagement linguistique et culturel. Un projet de société pour l'éducation en langue française. Fredericton, NB : Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Mitchell, D. (2000). Cultural Studies and the New Cultural Geography. Dans D. Mitchell, *Cultural Geography. A Critical Introduction* (pp. 37-65). Malden, MA : Blackwell Publishing.

Morissonneau, C. (1979). Mobilité et identité québécoise. *Cahiers de géographie du Québec*, 23(58), 29-38.

O'Keefe, M. (2001). Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés (2e édition). Ottawa : Patrimoine canadien.

Paré, F. (2003). *La distance habitée*. Ottawa, ON: Le Nordir.

Parent, J.-F. (2014). L'adaptation et l'intégration des migrants acadiens du nord du Nouveau-Brunswick en milieu urbain : étude de cas de Moncton et de Frédéricton. (Thèse de maîtrise). Repéré à : <http://hdl.handle.net/10393/30648>.

Pépin-Fillion, D., Forgues, É., Guignard Noël, J., St-Onge, S., et Stecq H. (2015). *Migration des jeunes francophones au Canada*. Moncton, NB : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques [ICRML].

Piché, V. (2013). Les fondements des théories migratoires contemporaines. Dans V. Piché (Dir.), *Théories de la migration* (pp.15-60). Paris : INED.

Pilote, A. (1999). L'analyse politique des centres scolaires et communautaires en milieu francophone minoritaire. *Éducation et francophonie*, 27(1), 31-46.

Pilote, A. et Brier, L. (2013). Représentations du lieu d'origine et projets migratoires d'étudiants francophones du Nouveau-Brunswick : quelle articulation ? *Minorités linguistiques et société*, 2, 29-44.

Pilote, A. et Magnan, O. (2008). L'école de la minorité francophone : l'institution à l'épreuve des acteurs. Dans J.-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal (Dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* (pp. 275-317). Montréal: Fides.

Pilote, A., Magnan, M.-O., et Vieux-Fort, K. (2010). L'identité linguistique et le poids des langues : une étude comparative entre les jeunes en milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 65-98.

Pilote, A. et Magnan, O. (2012). La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada : Négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique. *Cahiers canadiens de sociologie*, 37(2), 169-195.

Pilote, A. et Magnan, M.-O. (2014). La fréquentation universitaire : comparaison entre les minorités de langue officielle au Canada. Dans R. Landry (Dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* (pp. 147-172). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Place aux jeunes en région. (s.d.-a). Accueil. Repéré à : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca>

Place aux jeunes en région. (s.d.-b). Qui sommes-nous. Repéré à : <https://www.placeauxjeunes.qc.ca/quisommesnous-contexte>

Podruchny, C. (1999). Unfair Masters and Rascally Servants? Labour Relations Between Bourgeois, Clerks and Voyageurs in the Montreal Fur Trade, 1780-1821. *Le Travailleur: Journal of Canadian Labour Studies*, 43, 43-70.

Pollini, G. (2005) Elements of a Theory of Place Attachment and Socio- Territorial Belonging. *Revue Internationale de Sociologie*, 15(3), 497-515.

Putnam, R. (2000). *Bowling alone : the collapse and revival of American community*. New York : Simon & Schuster.

Ray, P. et Preston, V. (2013). Experiences of discrimination and discomfort: A comparison of metropolitan and non-metropolitan locations. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 57(2), 233-254.

- Rayburn, A. (2001). *Naming Canada: Stories about Place Names from Canadian Geographic*. Toronto: University of Toronto Press.
- RÉFO. (s.d.). *L'université de l'Ontario français comme projet d'avenir : Position du conseil d'administration du RÉFO 2012-2013*. Repéré à : : <http://www.refo.ca/resources/Position%20du%20RÉFO%20sur%20l'UFO.pdf>
- Réseaux en immigration francophone [RIF]. (2014). *Réseaux en immigration francophone*. <http://immigrationfrancophone.ca/fr/communautes-en-action/reseaux-en-immigration-francophone>
- Réseau national de développement économique francophone et acadien [RDÉE]. (2015). *Immigration économique*. Repéré à : : <http://rdee.ca/fr/enjeux/immigration-economique/>.
- Robineau, A., Traisnel, C., Forgues, É., Guignard Noël, J., et Landry, R. (2010). *La francophonie boréale. La vitalité des communautés francophones dans les territoires*. Moncton, NB : ICRML.
- Roby, Y. et Frenette, Y. (2012). *L'émigration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre, 1840-1930*. Dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire (Dir.), *La francophonie nord-américaine* (pp. 123-132). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Scannell, L. et Gifford, R. (2010). *Defining place attachment: A tripartite organizing framework*. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 1-10.
- Sencébé, Y. (2004). *Être ici, être d'ici*. *Ethnologie française*, 34(1), 23-29.
- Sheller, M. et Urry, J. (2006). *The new mobilities paradigm*. *Environment and Planning A*, 38, 207-226.
- Silvey, R. (2006). *Geographies of Gender and Migration: Spatializing Social Difference*. *International Migration Review*, 40(1), 64–81.
- St-Onge, S. et Landry, R. (2014). *Dispositions cognitivo-affectives des jeunes francophones de la région au Nouveau-Brunswick envers les communautés de langue officielle*. Moncton, NB : ICRML.
- Statistique Canada. (2006a). *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006) – Liste de codage*. Ottawa: Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2006b). *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006): Questionnaire*. Ottawa: Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2006c). *Recensement de la population de 2006, produit numéro 97-556-XCB2006006 au catalogue de Statistique Canada*. Ottawa: Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Statistique Canada. (2006d). Recensement de la population de 2006, produit numéro 97-97-563-XCB2006058 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa: Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Statistique Canada. (2009a). Guide de l'utilisateur du fichier de microdonnées à grande diffusion. Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006). Ottawa : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Statistique Canada. (2009b). Série de documents de recherche – Revenu, Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005, produit numéro 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada numéro 004. Ottawa : Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada.

Statistique Canada. (2007). Auvergne No. 76, Saskatchewan (Code4703054) (table). 2006 Community Profiles. 2006 Census. Statistics Canada Catalogue no. 92-591-XWE. Ottawa. Released March 13, 2007. Repéré à : : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92592/index.cfm?Lang=E>

Statistique Canada. (2014). Recensement de la population de 2006, produit numéro 97-555-XCB2006013 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (2015). Mobilité. Repéré à : [http://www12.statcan.ca/Francais/census01/products/reference/dict/pop078\\_f.htm](http://www12.statcan.ca/Francais/census01/products/reference/dict/pop078_f.htm)

Thériault, J. Y. (2007). Faire société. Société civile et espaces francophones. Sudbury, ON: Prise de parole.

Thériault, J.-Y. (2008). À quoi sert la Franco-Amérique. Dans D. Louder et É. Waddell (Dir.), *Franco-Amérique* (pp. 355-365). Québec: Septentrion.

Traisnel, C. et Forgues, É. (2014). L'engagement social des francophones et des anglophones en situation minoritaire : un panorama canadien. Dans R. Landry (Dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* (pp. 223-260). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Traisnel, C., Violette, I. et Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 2, 9-28.

Trépanier, C. (1994). À la recherche de l'Acadie et des perceptions identitaires des Acadiens des provinces maritimes du Canada. *Études canadiennes*, 37, 181-195.

Trottier, J.-P. (Intervieweur) & Sarny, D. et Dorrington, P. (Interviewés). (2007). Entretien avec Dominique Sarny et Peter Dorrington pour l'Agora de Montréal [Transcription d'entrevue]. Accédé sur le site de l'Institut français: [http://institutfrancais.nobletdesign.com/index.php/file/show/id/1236/menu\\_id/87/lang\\_type/fr\\_FR/page\\_type/general/page\\_id/60](http://institutfrancais.nobletdesign.com/index.php/file/show/id/1236/menu_id/87/lang_type/fr_FR/page_type/general/page_id/60)

Violette, I. (2014). L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, 4, 126-153.

#### Législation :

Loi constitutionnelle de 1982.

Loi sur les langues officielles du Canada (1970). LRC, c O-2.

Loi sur les langues officielles du Canada (1985). LRC, c O-1.

Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. (2002). LRNB 2002, c O-0.5.

Loi sur les services en français. (1990). LRO, c F.32.

Ville d'Ottawa. (2001). Politique de bilinguisme. Repéré à : : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/votre-administration-municipale/politiques-et-administration/politique-de-bilinguisme>

#### Jurisprudence :

Association des parents de l'école Rose-des-vents c. Colombie-Britannique (Éducation). (2015). CSC 21. Repéré à : : <http://canlii.ca/t/gh9ns>

Commission scolaire francophone du Yukon, district scolaire #23 c. Yukon (Procureure générale). (2015). CSC 25. Repéré à : : <http://canlii.ca/t/ghl86>

Lalonde c Commission de restructuration. (2001). 56 RJO (3d) 577. Repéré à : : <http://canlii.ca/t/1dtkh>

Mahe c Alberta. (1990). 1 RCS 342. Repéré à : : <http://canlii.ca/t/1fsz3>

R. c Caron. (2008). ABPC 232. Repéré à : : <http://canlii.ca/t/2077q>

Caron. c. Alberta. (2015). Mémoire de l'intervenant, le Procureur général du Canada. N° de dossier 35842. Repéré à : : [http://www.scc-csc.gc.ca/WebDocuments-DocumentsWeb/35842/FM095\\_Intervenant\\_Procureur-général-du-Canada.pdf](http://www.scc-csc.gc.ca/WebDocuments-DocumentsWeb/35842/FM095_Intervenant_Procureur-général-du-Canada.pdf)

## **Annexe 1 : Questions de l'Enquête retenues (version française)**

### **Section : Information**

#### **Nom de la variable : P\_PROV2**

##### **Province de résidence**

- 1 Ontario
- 2 Québec
- 3 Nouveau-Brunswick
- 4 Autres provinces et territoires

Univers : Tous les répondants.

#### **Nom de la variable : SEX**

##### **Sexe du répondant**

- 1 Masculin
- 2 Féminin

Univers : Tous les répondants.

#### **Nom de la variable : AGE\_5**

##### **Âge du répondant par groupes de 5 ans.**

- 01 <20
- 02 20 - 24
- 03 25 - 29
- 04 30 - 34
- 05 35 - 39
- 06 40 - 44
- 07 45 - 49
- 08 50 - 54
- 09 55 - 59
- 10 60 - 64
- 11 65 +

Univers : Tous les répondants

#### **Nom de la variable : MARST**

##### **État civil du répondant.**

- 1 Marié(e)
- 2 Vivant en union libre
- 3 Veuf(ve)
- 4 Séparé(e)
- 5 Divorcé(e)
- 6 Célibataire, jamais marié(e)

Univers: Tous les répondants

**Section : Identification du répondant (ID)**

**Nom de la variable : ID\_Q021**

Nom à la collecte : ID\_Q02

**Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? (1re réponse)**

- 1 Anglais
- 2 Français
- 3 Autre

Univers: Tous les répondants

**Nom de la variable : PLOPRES**

**Première langue officielle parlée du répondant.**

- 1 Anglais
- 2 Français
- 3 Anglais et français

Univers : Tous les répondants

**Nom de la variable : PID\_Q04A**

Nom à la collecte : ID\_Q04A

**Dans quelle province ou territoire?**

- 1 Ontario
- 2 Québec
- 3 Nouveau-Brunswick
- 4 Autres provinces et territoires
- 5 Ne sait pas, Refus, Pas demandé

Univers : Répondants nés au Canada.

**Section : Compétences linguistiques du répondant (KOL)**

**Nom de la variable : KOL\_Q05A**

**Diriez-vous que maintenant vous utilisez plus, moins ou autant le français qu'il y a cinq ans dans vos activités quotidiennes?**

- 1 Plus
- 2 Moins
- 3 Autant
- 4 Ne s'applique pas
- 5 Inconnu
- 6 Pas demandé
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers : Répondants capables d'utiliser le français.

## Section : Scolarisation du répondant (EDU)

**Nom de la variable : PEDU\_Q02**

Nom à la collecte : EDU\_Q02

**Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?**

- 1 Études universitaires avec diplôme (baccalauréat, maîtrise, doctorat)
- 2 Études universitaires avec certificat
- 3 Études universitaires sans certificat ou diplôme
- 4 Études non universitaires avec certificat ou diplôme
- 5 Études non universitaires sans certificat ou diplôme
- 6 Études secondaires avec diplôme ou attestation d'équivalence
- 7 Études secondaires partielles
- 8 Études primaires
- 9 Aucune scolarité

Univers : Tous les répondants

**Nom de la variable : EDU\_Q05**

**Avez-vous fait une partie ou toutes vos études secondaires en [Langue]?**

- 1 Oui, toutes
- 2 Oui, une partie
- 3 Non
- 6 Pas demandé
- 7 Ne s'applique pas
- 9 Ne sait pas

Univers : Répondants ayant fréquenté l'école secondaire.

**Nom de la variable : EDU\_Q06**

**Avez-vous fait une partie ou toutes vos études primaires en [Langue]?**

- 1 Oui, toutes
- 2 Oui, une partie
- 3 Non
- 6 Pas demandé
- 7 Ne s'applique pas
- 9 Ne sait pas

Univers : Répondants ayant fréquenté l'école primaire.

**Section : Appartenance iden. et vitalité subjective (SEN)**

**Nom de la variable : SEN\_Q02**

**En vous basant sur votre vécu, à quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, vous identifiez-vous? Est-ce...**

- 01 au groupe francophone seulement?
- 02 surtout au groupe francophone?
- 03 aux deux groupes également?
- 04 surtout au groupe anglophone?
- 05 au groupe anglophone seulement?
- 06 aucun
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

**Nom de la variable : SEN\_Q05**

**En pensant aux dix dernières années, diriez-vous que, dans la municipalité où vous habitez, la présence [du/de l'] [langue de la minorité]...**

- 1 a diminué?
- 2 est demeurée la même?
- 3 a augmenté?
- 4 ne s'applique pas
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

Nota : "Ne s'applique pas" inclut les répondants qui ont indiqué qu'ils habitent leur municipalité depuis moins de 10 ans.

**Nom de la variable : SEN\_Q07**

**À quel point est-ce important pour vous que des personnes ou des organismes travaillent au développement de la [communauté de la langue de la minorité]? Est-ce...**

- 01 très important?
- 02 important?
- 03 moyennement important?
- 04 peu important?
- 05 pas important du tout?
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

**Nom de la variable : SEN\_Q08**

**À quel point est-ce important pour vous de pouvoir utiliser [le/l'] [langue de la minorité] dans votre vie de tous les jours? Est-ce...**

- 01 très important?
- 02 important?
- 03 moyennement important?
- 04 peu important?
- 05 pas important du tout?
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Répondants ayant des connaissances de la langue de la minorité.

**Nom de la variable : SEN\_Q11**

**Personnellement, diriez-vous que votre implication dans des activités de promotion langue de la minorité] est...**

- 01 très forte?
- 02 forte?
- 03 ni forte ni faible?
- 04 faible?
- 05 très faible?
- 06 pas impliqué du tout
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Répondants ayant des connaissances de la langue de la minorité.

**Nom de la variable : SEN\_Q12**

**Dans l'ensemble, si vous aviez à décrire la vitalité de la [communauté de la langue de la minorité] de votre municipalité, diriez-vous qu'elle est...**

- 01 très forte?
- 02 forte?
- 03 ni forte ni faible?
- 04 faible?
- 05 très faible?
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

## Section : Participation communautaire (COM)

### Nom de la variable : COM\_Q01

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été membre d'organismes, de réseaux ou d'associations?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 5 Inconnu
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

### Nom de la variable : COM\_Q03

**Parmi ceux-ci, y en avait-il pour lesquels vous étiez membre dans le but de promouvoir ou défendre les intérêts des [groupe de langue]?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 5 Inconnu
- 6 Pas demandé
- 9 Ne sait pas

Univers : Adultes ayant été membres d'organisations, de réseaux ou d'associations au cours des 12 derniers mois.

Nota: Groupe de langue est francophone pour les allophones au Québec qui connaissent seulement le français et pour les répondants demeurant dans les autres provinces que le Québec; Groupe de langue est anglophone pour tous les autres répondants qui demeurent au Québec.

### Nom de la variable : COM\_Q07

**Connaissez-vous des organismes, des réseaux ou des associations où les activités se déroulent en [Langue] dans votre municipalité?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 5 Inconnu
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers: Adultes non membres d'organisations, de réseaux ou d'associations au cours des 12 derniers mois et adultes membres d'organisations, de réseaux ou d'associations dont les activités se déroulaient habituellement dans la langue de la majorité (ou en anglais s'ils sont allophones au Québec ayant mentionné connaître le français seulement).

Nota: Langue = Français pour les allophones du Québec qui connaissent seulement le français, langue de la minorité pour tous les autres.

### **Section : Bénévolat (VOL)**

**Nom de la variable : VOL\_Q01**

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait du bénévolat pour des organismes?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 5 Inconnu
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers : Tous les adultes

### **Section : Soutien social (SOC)**

**Nom de la variable : SOC\_Q011**

**Nom à la collecte: SOC\_Q01**

**Si vous tombiez malade, vers qui (d'autre que votre conjoint(e)) vous tourneriez-vous pour obtenir du soutien? (1re réponse)**

- 01 Les enfants
- 02 D'autre membres de la famille
- 03 Des amis
- 04 Des ressources communautaires, organismes bénévoles ou religieux
- 05 Des institutions de services sociaux publiques (hôpitaux, CLSC, centres de santé)
- 06 Aucune personne
- 07 Autre
- 95 Inconnu
- 98 Refus
- 99 Ne sait pas

Univers : Tous les adultes

### **Section : Langue d'usage dans la sphère publique (PUB)**

**Nom de la variable : VOISIN**

**Langue utilisée avec les voisins immédiats - regroupée.**

- 1 Seulement anglais
- 2 Beaucoup plus anglais que français
- 3 Français et anglais à égalité
- 4 Beaucoup plus français qu'anglais
- 5 Seulement français
- 6 Autre

Univers : Tous les adultes

Nota: « Autre » inclut les réponses inconnues (par exemple, « Ne sait pas » et « Refus ») ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

**Nom de la variable : COMMERCE**

**Langue utilisée avec les employés de commerces - regroupée.**

- 1 Seulement anglais
- 2 Beaucoup plus anglais que français
- 3 Français et anglais à égalité
- 4 Beaucoup plus français qu'anglais
- 5 Seulement français
- 6 Autre

Univers : Tous les adultes

Nota: « Autre » inclut les réponses inconnues (par exemple, « Ne sait pas » et « Refus ») ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

**Section : Pratiques linguist. dans les temps libres (LEI)**

**Nom de la variable : RADIO**

**Langue utilisée lors de l'écoute de la radio - regroupée.**

- 1 Seulement anglais
- 2 Beaucoup plus anglais que français
- 3 Français et anglais à égalité
- 4 Beaucoup plus français qu'anglais
- 5 Seulement français
- 6 Autre
- 97 Ne s'applique pas

Univers : Adultes qui écoutent la radio.

Nota: « Autre » inclut les réponses inconnues (par exemple, Ne sait pas et Refus) ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

**Nom de la variable : JOURNAUX**

**Langue utilisée lors de la lecture de journaux - regroupée.**

- 1 Seulement anglais
- 2 Beaucoup plus anglais que français
- 3 Français et anglais à égalité
- 4 Beaucoup plus français qu'anglais
- 5 Seulement français
- 6 Autre
- 97 Ne s'applique pas

Univers : Adultes capables de lire l'anglais ou le français et qui lisent les journaux.

Nota: « Autre » inclut les réponses inconnues (par exemple, Ne sait pas et Refus) ainsi que les réponses où il est uniquement fait mention d'une langue autre que le français et l'anglais.

**Section : Mobilité géographique (MOB)**

**Nom de la variable : MOB\_Q01**

**[Avez-vous/Depuis votre arrivée au Canada, avez-vous] toujours habité dans la même province?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 5 Inconnu
- 6 Pas demandé
- 8 Refus
- 9 Ne sait pas

Univers : Adultes qui habitent dans leur province ou territoire de naissance et adultes nés à l'extérieur du Canada.

**Nom de la variable : PMOB\_Q3B**

**Nom à la collecte : MOB\_Q03B**

**Depuis combien d'années y habitez-vous?**

- 1 0-4
- 2 5-9
- 3 10-14
- 4 15-19
- 5 20-24
- 6 25-29
- 7 30-34
- 8 35-39
- 9 40-44
- 10 45-49
- 11 50-54
- 12 55-59
- 13 60+
- 96 Pas demandé, Inconnu, Ne s'applique pas, Refus, Ne sait pas

Univers : Tous les adultes

## Section : Activité économique (ÉCO)

**Nom de la variable : PNAICS**

**Nom à la collecte : NAICSM**

**Code de classification d'industrie.**

02	Agriculture, foresterie, pêche, chasse et piégeage
03	Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz
04	Services publics
05	Construction
06	Fabrication
07	Commerce de gros
08	Commerce de détail
09	Transport et entreposage
10	Industrie de l'information et industrie culturelle
11	Finance et assurances
12	Services immobiliers et services de location et de location à bail
13	Services professionnels, scientifiques et techniques
14	Gestion de sociétés et d'entreprises
15	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
16	Services d'enseignement
17	Soins de santé et assistance social
18	Arts, spectacles et loisirs
19	Hébergement et services de restauration
20	Autres services (sauf les administrations publiques)
21	Administration publiques
96	Ne s'applique pas

Univers : Tous les répondants

Nota: Regroupement de la variable NAICSM qui est dérivée de ECO\_Q04 et ECO\_Q05, fusionnée à NAICS02. NAICSM est disponible sur le fichier maître.

## Section : Variables du recensement

**Nom de la variable : POPCLASS**

**Proportion des personnes parlant la langue de la minorité dans la municipalité déclarée le jour du Recensement (16 mai 2006).**

1	<10
2	10 à 29,9
3	30 à 49,9
4	50 à 69,9
5	>=70

Nota : Dérivée à partir de variables provenant du Recensement 2006.

**Nom de la variable : RUINDFG**

**Indicateur rural-urbain le jour du Recensement (16 mai 2006).**

- 1 Secteur de dénombrement rural
- 2 Secteur de dénombrement urbain

Nota : Variable provenant du Recensement 2006.

**Annexe 2 : Question de l'Enquête retenue (version anglaise)**

**Section: Revenu (INC)**

**Nom de la variable : PHLDINC**

**Respondent's total household income.**

- 01 less than \$10,000?
- 02 \$10,000 to less than \$20,000
- 03 \$20,000 to less than \$30,000
- 04 \$30,000 to less than \$40,000
- 05 \$40,000 to less than \$50,000
- 06 \$50,000 to less than \$60,000
- 07 \$60,000 to less than \$80,000
- 08 \$80,000 to less than \$100,000
- 09 \$90,000 to less than \$100,000
- 10 \$100,000 or more?
- 11 No income or loss
- 96 Refusal, Don't know

Univers : Tous les répondants.

Note: Derived from INC\_Q02, INC\_Q03, INC\_Q04, INC\_Q05 and HHINC\_PP.

## Annexe 3 : Questions de l'Enquête référencées (version française)

### Section : Variables du Recensement

**Nom de la variable : PERS\_INC**

**Revenu personnel du répondant.**

- 01 moins de 10 000 \$?
- 02 10000\$ à moins de 20000\$
- 03 20000\$ à moins de 30000\$
- 04 30000\$ à moins de 40000\$
- 05 40000\$ à moins de 50000\$
- 06 50000\$ à moins de 60000\$
- 07 60000\$ à moins de 70000\$
- 08 70000\$ à moins de 80000\$
- 09 80000\$ à moins de 90000\$
- 10 90000\$ à moins de 100000\$
- 11 100 000 \$ ou plus?
- 96 Refus, Ne sait pas

Univers : Tous les répondants

Nota : Dérivée de INC\_Q02 et TOTINC.

**Nom de la variable : P MOB1**

**Mobilité - lieu de résidence 1 an auparavant déclaré le jour du Recensement (16 mai 2006).**

- 01 Autre SDR au Canada
- 03 À l'extérieur du Canada
- 04 Même adresse (logement)
- 05 Même SDR, autre adresse
- 96 Pas demandé

Nota : Même regroupement qu'à la variable MOB1, provenant du Recensement 2006, qui est disponible sur le fichier maître.

**Nom de la variable : P MOB5**

**Mobilité - lieu de résidence 5 ans auparavant déclaré le jour du Recensement (16 mai 2006).**

- 01 Autre SDR au Canada
- 03 À l'extérieur du Canada
- 04 Même adresse (logement)
- 05 Même SDR, autre adresse
- 96 Pas demandé

Nota : Même regroupement qu'à la variable MOB5, provenant du Recensement 2006, qui est disponible sur le fichier maître.

**Annexe 4 : Questions de l'Enquête référencées (version anglaise)**

**Section: Revenu (INC)**

**Nom de la variable: PHLDINC**

**Respondent's total household income.**

- 01 less than \$10,000?
- 02 \$10,000 to less than \$20,000
- 03 \$20,000 to less than \$30,000
- 04 \$30,000 to less than \$40,000
- 05 \$40,000 to less than \$50,000
- 06 \$50,000 to less than \$60,000
- 07 \$60,000 to less than \$80,000
- 08 \$80,000 to less than \$100,000
- 09 \$90,000 to less than \$100,000
- 10 \$100,000 or more?
- 11 No income or loss
- 96 Refusal, Don't know

Univers : Tous les répondants.

Nota: Dérivé de INC\_Q02, INC\_Q03, INC\_Q04, INC\_Q05 et HHINC\_PP.

**Nom de la variable : PERS\_INC**

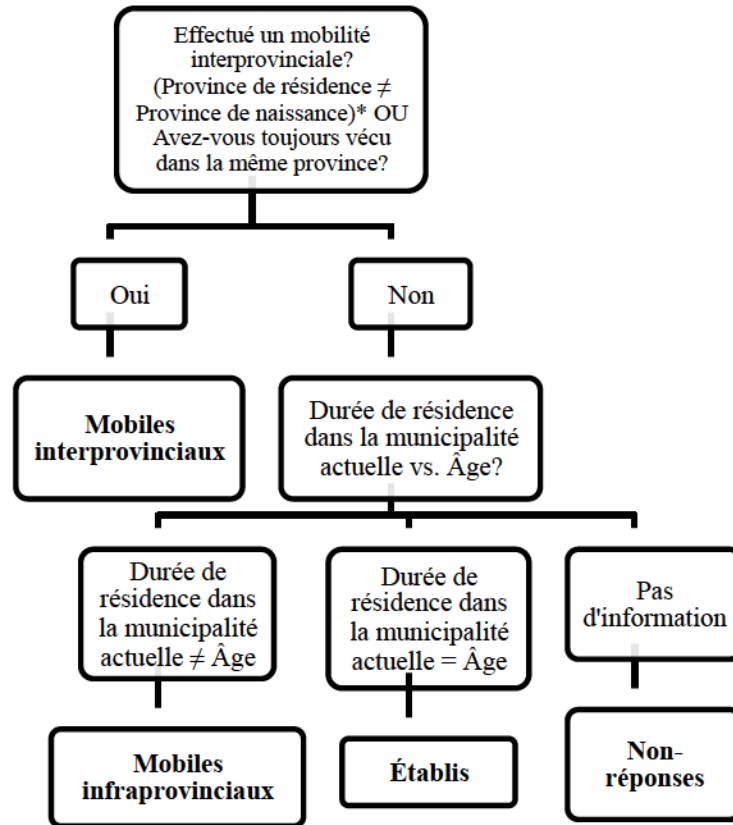
**Revenu personnel du répondant.**

- 01 less than \$10,000?
- 02 \$10,000 to less than \$20,000
- 03 \$20,000 to less than \$30,000
- 04 \$30,000 to less than \$40,000
- 05 \$40,000 to less than \$50,000
- 06 \$50,000 to less than \$60,000
- 07 \$60,000 to less than \$80,000
- 08 \$80,000 to less than \$100,000
- 09 \$90,000 to less than \$100,000
- 10 \$100,000 or more?
- 11 No income or loss
- 96 Refusal, Don't know

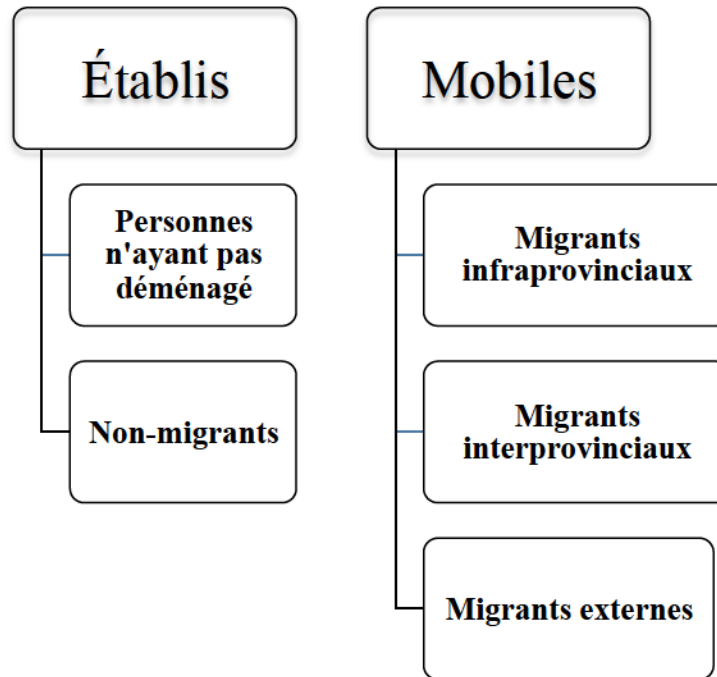
Univers : Tous les répondants.

Nota: Dérivé de INC\_Q02 et TOTINC.

**Annexe 5 : Organigramme de la variable : « Groupes de mobilité »**



## Annexe 6: Catégorisation des groupes de mobilité



Statistique Canada (2015) définit la mobilité de la façon suivante:

**Personnes n'ayant pas déménagé** : individus demeurant « à la même adresse que celle où elles résidaient cinq ans [ou un an] plus tôt. »

**Non-migrants**: individus demeurant « à une autre adresse mais dans la même subdivision de recensement (SDR) que celle où elles résidaient cinq ans [ou un an] plus tôt. »

**Migrants internes**: individus demeurant « dans une SDR autre que celle où elles résidaient cinq ans [ou un an] plus tôt. » Elle se subdivise en migrants infraprovinciaux et interprovinciaux suivant la même définition que nous adoptons.

**Migrants externes**: individus résidant « à l'extérieur du Canada cinq ans [ou un an] plus tôt. »